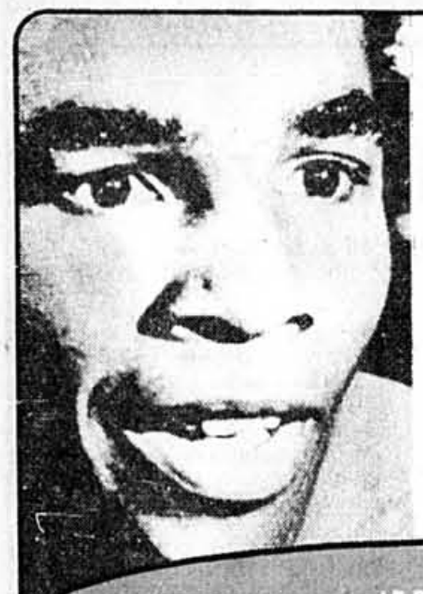
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

MONTRÉAL, VENDREDI 25 AVRIL 1980, 96e ANNÉE, no 98, 60 PAGES, 4 CAHIERS



LE COMBAT LEONARD-DURAN

La RIO offre $3.5 millions

■ Jean-Yves Perron, directeur de l'exploitation de la Régie des installations olympiques, a fait parvenir, hier midi,

PIERRE GOBEIL

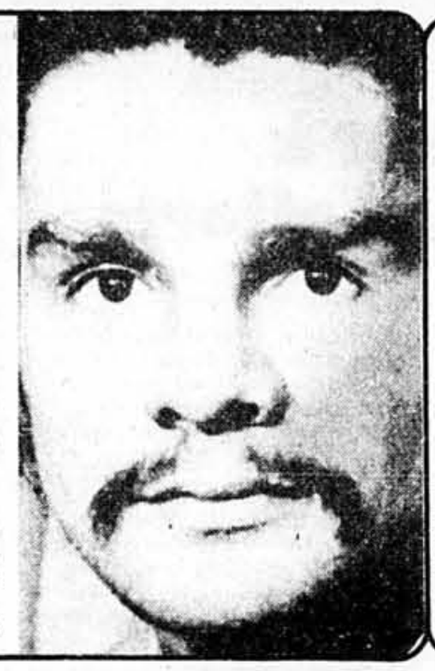
une offre de $3.5 millions en devises américaines à l'avocat Mike Trainer dans le but de présenter à Montréal, le 20 juin prochain, le match tant attendu Léonard-Duran.

«Mon offre est finale, a déclaré Perron, et vaut pour 48 heures. Si je n'ai pas en de nouvelles d'ici samedi, à midi, l'offre sera retirée.»

Perron et Trainer, représentant Sugar Ray Leonard, ont conversé par téléphone durant 10 minutes hier, vers 9 heures. L'avocat américain s'est dit très enthousiasmé par l'offre montréalaise qui équivaut à $4.136 millions en devises canadiennes. Trainer a promis une réponse dans les plus bref délais.

Dans son offre, Perron a inclus une clause de «premier refus», c'est-à-dire qu'en cas de surenchère de la part des villes de Las Vegas, New York, Nouvelle-Orléans et Hartford, qui tentent également d'acheter les droits d'entrée de ce combat de championnat du monde des mi-moyens, Trainer devra présen-

Voir LEONARD-DURAN, page A 4



LA SÉRIE À LA LIMITE

Une solide réplique des North Stars au Canadien

Le Canadien a perdu 5-2, hier soir, et il devra subir un 7e match dimanche soir au Forum.

page B 1

ÉCHEC D'UN RAID US EN IRAN: 8 MORTS



- CARTER ACCEPTE LA RESPONSABILITÉ
- GHOTBSADEH: «UN ACTE DE GUERRE!»
- DU BROUILLAGE SOVIÉTIQUE?

d'après AFP, AP, UPI

■ Le président Carter a endossé, aujourd'hui, la pleine responsabilité de l'échec de la «mission humanitaire» entreprise la nuit dernière pour libérer les otages américains à Téhéran mais il a en même temps donné l'avertissement qu'il entend continuer à rechercher «tous les moyens d'obtenir la libération des otages».

Dans une allocution télévisée ce matin, le président Carter a déclaré que l'opération qui s'est soldée accidentellement, du côté américain, par au moins huit morts et plusieurs blessés, n'avait pas été dirigée contre l'Iran ou son peuple.

L'opération de la nuit dernière, a-t-il affirmé, n'a donné lieu à aucun combat et n'a fait aucune victime iranienne.

Le président a donné sur le déroulement de l'opération de sauvetage et sur son échec peu de précisions nouvelles par rapport à un communiqué publié au cours de la nuit par la Maison Blanche.

Le communiqué, sans préciser le nombre de militaires américains participant à l'opération, avait annoncé que la mission avait été contremandée par le président Carter à la suite d'une défaillance mécanique. Peu après l'annulation, deux appareils aériens américains sont entrés en collision au sol, causant huit morts et un nombre indéterminé de blessés. L'accident s'est produit au cours d'un ravitaillement en carburant dans une région désertique iranienne.

Le haut commandement iranien, qui a apparemment mis deux heures à localiser les lieux de l'accident, a affirmé de son côté que les deux appareils américains, «transportant des agents de la CIA et des marines» se sont heurtés en plein vol et se sont écrasés près de la ville de Tabas, à 500 kilomètres au sud-est de Téhéran.

Autres informations en page B 10

Le président Carter a déclaré que le soutien des alliés des États-Unis, qui avait été crucial

Voir L'IRAN, page B 10

L'ÎLE NOTRE-DAME: ZONE «VERTE»

Drapeau veut soutirer des dollars à Garon

■ Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, tente d'obtenir du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, que l'île Notre-Dame, le site des Floralies, soit décrétée zone «verte», ou agricole, dans l'espoir de récolter, à plus ou moins long terme, une

JEAN-PIERRE BONHOMME

aide financière de l'Etat au titre du maintien d'un parc floral permanent et certaines détaxes en faveur d'entrepreneurs serricoles.

Le dirigeant municipal, pour arriver à ses fins, refuse, depuis plusieurs mois, et à la suite de plusieurs pourparlers, de s'entendre avec la Commission de protection du territoire agricole au sujet du décret de zonage des sols de la métropole. Selon les meilleures sources la résistance du maire à signer le protocole d'entente relatif au zonage «blanc» des sols montréalais, c'est-à-dire d'un zonage non agricole permettant la construction d'immeubles, vient de sa volonté d'obtenir, par des moyens détournés, des avantages fiscaux hypothétiques résultant d'une désignation «verte» de l'île Notre-Dame et de certaines entreprises serricoles de l'île même de Montréal.

Il est établi, en effet, que le maire Drapeau a tenté d'obtenir, de la Commission de la protection du territoire agricole, la désignation «verte» pour quatre entreprises serricoles commerciales situées dans les limites de la ville, dont les Fleuristes d'Alcantara. M. Drapeau aurait

Voir DRAPEAU, page A 4



Le flot de Cubains grossit en Floride

Une flotille de bateaux de pêche et de plaisance continue de déverser en Floride des centaines de réfugiés cubains. Cet état de choses alarme les autorités américaines qui tentent de freiner ce transport «illégal». Les arrivants parlent de «liberté» comme celui-ci en levant le poing.

page B 13



SOMMAIRE

Annonces classées: D 5 à D 14
Arts et spectacles
—Informations: C 8 à C 11
—Horaires: D 16
Bandes dessinées: C 13
Carrières et professions: C 6
Décès, naissances, etc.: D 15
Économie: C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?: D 6
FEUILLETON
Holocauste: D 6
Horoscope: C 13
Jardins et maisons: D 12
La mode du jour: D 11
Le monde: B 12, B 13
Météo: A 2
Mot mystère: C 13
Mots croisés: C 13
Pleins Feux: A 14
Sports: B 1 à B 8
Tribune libre: A 8, A 9
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4

ÉDITO

M. VANCE A VOULU RESSERRER LES LIENS

par Guy CORMIER

page A 6



Photo Jean Goupil

OUI et NON nez à nez

Tant le comité du «non» que celui du «oui» ont eu vent du résultat du sondage que publie ce soir Radio-Canada et l'ont révélé à la presse. Les deux options seraient à égalité, 44 à 44, avec 12 p. 100 d'indécis. Les deux chefs n'ont pas voulu le commenter. Par contre, M. Ryan a marqué un certain agacement face aux propos de M. Trudeau voulant que le «non» ne mette pas assez l'accent sur la fierté canadienne. De la même façon, il n'a pas semblé d'accord avec le blitz des libéraux d'Ottawa dans 16 comtés, ne trouvant pas le moment approprié. D'un autre côté, le ministre Francis Fox s'est complètement dissocié des propos intolérants à l'endroit du PQ tenus par le Dr André Fortas.

pages A 2, A 7, A 10, A 11, A 12, A 13, A 15, D 15

Le conseiller municipal de Verdun, M. Réjean Lacoste, a décidé de profiter de la campagne référendaire pour rafraîchir la maison dont il est propriétaire en la peignant aux couleurs du OUI.



SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA

Le Japon prêt à accélérer ses efforts

■ TOKYO (PC) — Le premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira, préconise la mise en valeur conjointe par son pays et le Canada des sables bitumineux du nord de l'Alberta.

Dans une interview à la Presse Canadienne et au journal LA PRESSE, il a signalé que le Canada et le Japon collaboraient déjà à des recherches. Il a ajouté: «Je pense qu'il faut accélérer ces efforts de façon plus systématique et plus organisée».

Pour le Japon, dit-il, la collaboration avec le Canada est un «aspect très important» de la politique énergétique.

Toutefois, ce n'est pas là la raison principale de sa visite au Canada du 4 au 6 mai. Les relations entre les deux pays sont excellentes et il est normal de se consulter.

Les échanges commerciaux s'élèvent à $6 milliards par année et la balance est largement en faveur du Canada à cause des importations japonaises de charbon et autres matières essentielles.

Publication de la liste des comtés-cibles

Les libéraux fédéraux ennuyés

■ OTTAWA — La publication de la liste des 16 comtés-cibles identifiés mercredi matin par le ministre Marc Lalonde au caucus québécois comme étant des points d'intervention plus forts de la part des troupes fédérales, a suscité un certain malaise au sein des députés fédéraux.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Un membre du caucus a soutenu à LA PRESSE que ces comtés-cibles ne constituaient pas les principaux points d'intervention des blitz que les forces du «non» entreprendront en fin de semaine et dont M. Jean Chrétien doit faire état au cours d'une conférence de presse dans la capitale fédérale.

Le député en question a reconnu que la liste de ces comtés a été présentée au caucus mercredi. Il a toutefois affirmé qu'il ne serait pas logique de faire des blitz plus intenses dans ces circonscriptions en particulier. «Les sondages effectués dans Brome-Missisquoi indiquent par exemple que 70 p. cent de l'électorat y votera en faveur du «non», a-t-il dit à titre d'exemple.

Il ressort des informations recueillies par LA PRESSE que les comtés en question ne sont pas nécessairement tous ceux où le «oui» a des chances de l'emporter, et sont dans certains cas, des circonscriptions où l'organisation du «non» laisse à désirer. Brome-Missisquoi, par exemple, a été un comté créditiste jusqu'à mai dernier. Même si la forte proportion de la population anglophone y donne une avance aux partisans du «non», les forces fédéralistes ne peuvent se permettre d'y tolérer une organisation déficiente.

Car il ne s'agit pas cette fois de gagner le plus grand nombre possible de comtés, mais plutôt de sortir vainqueur du total cumulatif de tous les votes exprimés à la grandeur du Québec. «Dans un tel contexte, rien ne nous empêche de tenter d'aller chercher 80 p. cent des votes de Brome-Missisquoi si on est sûr d'en avoir déjà 70 p. cent», a révélé le membre du caucus libéral.

Le cas de Joliette est un peu similaire: le député de Joliette, M. Roch LaSalle, n'aurait guère l'intention d'y défendre la cause fédéraliste selon les députés fédéraux, qui ont décidé en conséquence d'y mettre un effort particulier.

Sur un autre sujet, le même député a révélé que les blitz que ses collègues du gouvernement effectueront ne sont pas organisés uniquement par le caucus des libéraux fédéraux du Québec. Des représentants des autres groupes ou partis du comité du «non» y participeront.

Le conflit scolaire est terminé à Penetanguishene

■ OTTAWA (PC) — Le conflit scolaire à Penetanguishene est terminé. A la suite d'une réunion à huis clos de près de deux heures, le Conseil scolaire de Simcoe a finalement accepté la proposition du ministre de l'Éducation de l'Ontario, Mme Bette Stephenson, d'aménager des classes portatives sur le terrain du Penetanguishene Secondary School à l'intention de la clientèle francophone de l'endroit.

Le ministre Stephenson était à Barrie, hier, où elle en a profité pour rencontrer les membres du Conseil scolaire de même que ceux du Comité consultatif de langue française dans l'espoir de mettre fin à ce conflit qui a suscité de nombreuses réactions chez les francophones de toute la province.

La proposition du ministre de l'Éducation avait reçu l'assentiment des francophones de Penetanguishene mais le Conseil scolaire hésitait à donner son accord.

Selon M. Jacques Aubé, du Conseil des écoles catholiques romaines de Carleton, l'entente intervenue prévoit la création d'un comité de neuf membres (trois du conseil, trois du CCLF et trois du ministère) qui verra à étudier les modalités d'implantation des classes portatives.

SERVICE DE SANTÉ AUX INDIGÈNES DU QUÉBEC

Premier pas de Mme Bégin

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, Mme Monique Bégin, a pris, hier, la première mesure importante en vue du transfert des services de santé aux Indigènes du Québec, conformément à l'accord de la Baie de James, premier traité territorial moderne signé avec eux.

Un haut fonctionnaire du ministère de la Santé a déclaré, jeudi, que le ministre s'était vu conférer l'autorité, par le Conseil du Trésor, de verser au ministère québécois des Affaires sociales près de $1 million pour s'occuper temporairement des services de santé pour les Cri et les Inuit, dans six localités de la Baie de James, au Québec.

La Quotidienne
Tirage d'hier
0 — 1 — 0



Le grand apéritif DUBLEUET en vente partout.

On trouve Dubleuet, l'apéritif québécois de grande qualité, chez tous les dépanneurs et épiciers détenteurs de permis, ainsi que dans tous les magasins de la Société des Alcools du Québec.

La meilleure façon de vraiment apprécier Dubleuet consiste à le verser sur un lit de glaçons puis, à y ajouter une tranche d'orange. C'est un délice d'apéritif.

C'est le temps DUBLEUET.

Dubleuet, un produit de Julac Inc. (Dolbeau P.Q.) distribué par les Distilleries Melville limitée (Laval). MELVILLE

Une collaboration du Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Chaque client recevra
10 BULBES DE GLADIOLUS GRATUITEMENT
qui donneront un superbe lit de fleurs
GRATIS ou 1 GÉRANIUM EN FLEURS
ou 1 PLANTE D'INTÉRIEUR, EN POT D'UNE VALEUR DE $2.99

Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vignes à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe

À L'ACHAT de 50 lb de fertilisant de toutes sortes ou d'un gros ballot de mousse de tourbe (6 pi cu) ou avec tout achat de $25 ou plus.

TOUT EST EN POT
PLANTEZ LE TOUT QU'IMPORTE LE TEMPS

Vous voulez des fruits cet été? Plantez maintenant un pommier en «Pot» 6' à 8' de haut et bien fourni. Nous n'avons pas seulement les McIntosh mais aussi les fameuses Melba Rouges, les Cortland d'été et plusieurs sortes. Ou plantez l'arbre «Miracle» une combinaison de 5 sortes de pommes. Nous avons en pot les poiriers Bartlett, pruniers, cerisiers.

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE
PLANTES POUR ROCAILLES ET BELLES PLANTES VIVACES
Pour avoir des fleurs, année après année, choix de 300 variétés. Belles plantes résistantes. Non pas $1.75 à $1.95
MAIS POUR LA PLUPART D'ENTRE ELLES $1.25 seulement

Plantez nos conifères en pot dès maintenant

TERRE À JARDIN EN SAC ET AU CAMION, MOUSSE DE TOURBE DANS TOUS LES FORMATS, SABLE EN SAC.

PÉPINIÈRE PAUL
CHARGEX VISA
9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049

Voulez-vous une pelouse resplendissante de santé, des légumes, des fleurs ou des arbustes sans pareil, utilisez notre engrais FUMIER DE VACHES ET MOUTONS, disponible en sacs de 50 lb. Procurez-vous-en un sac dès aujourd'hui, c'est essentiel à votre jardin!

...Direction: de la route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À LA NOIRCEUR

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 4 Maximum: 8
Nuageux avec bruine passagère

DEMAIN
Peu de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	2	7	Nuageux avec bruine	Peu de changement
Outaouais	4	9	Nuageux avec bruine	Peu de changement
Laurentides	3	9	Nuageux avec bruine	Peu de changement
Cantons de l'Est	3	9	Nuageux avec averses	Peu de changement
Mauricie	4	9	Nuageux avec bruine	Peu de changement
Québec	2	8	Bruine avec averses	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	2	9	Bruine avec averses	Peu de changement
Rimouski	1	5	Bruine avec pluie passagère	Peu de changement
Gaspésie	1	5	Nuageux et averses	Peu de changement
Baie-Comeau	4	9	Nuag., pluie interm.	Peu de changement
Sept-Iles	4	9	Nuag., pluie interm.	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	6	16
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	4	19
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	7	23
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	8	15
Ontario	Pluie	Toronto	4	7
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	4	12
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	4	10
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	4	8
Terre-Neuve	Brumeux	Saint-Jean	2	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	18	Chicago	3	10	Nlle-Orléans	18	26
Washington	12	26	San Francisco	6	28	Miami	26	33
Boston	7	10						

vers les capitales

Amsterdam	—	5	Londres	—	9	Stockholm	—	3
Athènes	—	12	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	5	Lisbonne	—	8	Tokyo	—	13
Bruxelles	—	7	Madrid	—	7	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	13	Vienne	—	2
Genève	—	6	Paris	—	8	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	21	Rome	—	7			

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	—	22	Nassau	—	32
Mexico	12	26	Barbade	—	30	Rio de Janeiro	—	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911

la presse

La ronde des communicateurs pour les Floralies



Beaucoup de choses ont évolué dans l'organisation des Floralies, depuis cet article du 19 avril faisant état du marasme qui régnait au sein des Communications.

Le ministre Jean Garon devait rencontrer les journalistes aujourd'hui, à peine 17 jours avant l'ouverture officielle des Floralies intérieures (au Vélodrome), mais sa conférence de presse a été annulée. Il s'agit là d'un autre événement qui montre à quel point le navire vogue sans capitaine, voire sans gouvernail.

Le samedi 19, je vous soulignais que le ministère de l'Agriculture, de concert avec le ministère des Communications (ou au sens plus large, le «gouvernement») avait choisi le communicateur Bill Bantey dans l'espoir de sauver les meubles.

Or, cette nouvelle était incomplète. En effet, parmi les six candidats, le gouvernement avait choisi deux bureaux de communicateurs: Bill Bantey et Associés, et Beauregard, Landry, Nantel et Associés. Le 21, donc deux jours après l'article de LA PRESSE, ces deux bureaux étaient informés de la décision et convoqués à une réunion où on allait tenter de déblayer le terrain. Il est alors décidé, à la suggestion des communicateurs d'ailleurs, que BLN s'occuperait des communications françaises, et que Bill Bantey concentrerait ses efforts sur les communications anglaises.

Au cours de la même journée — et c'est Bill Bantey qui me le confirme par écrit — ce dernier décide de se retirer du mandat «pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de rendre publiques», dit-il. A 23 h le soir, Roger Nantel apprend qu'il est seul à bord du bateau, et qu'il se retrouve avec les deux parties du mandat.

Le même jour, Esther Blouin, déléguée (mais «tout nu comme un ver») par le ministère de l'Agriculture, décide d'abandonner, en cédant au découragement devant l'ampleur incroyable du fouillis.

Mercredi, nouveau changement. Roger Nantel est avisé qu'il ne conserve plus que la partie française du dossier, et que Jean-D. Legault et Associés héritait de la partie anglaise. Par ailleurs, on apprenait que le service des Communications de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), dirigé par Mme Johanne Robitaille, allait maintenant être impliqué, tout comme une pléiade de fonctionnaires spécialisés en communications et rapatriés de différents ministères, le tout sous l'égide de Jean Larin, sous-ministre au ministère des Communications.

Hier, en fin de journée, réunion au jour J moins 18, alors que tout ce beau monde allait tenter d'accorder leurs violons afin que l'orchestre des Communications ait le temps d'apprendre ses partitions en 18 jours pour ne pas jouer trop faux lors des cérémonies d'ouverture.

Quel beau gâchis! Imaginez, des choses aussi simples que les besoins des journalistes (du pays, et de l'étranger si par mégarde ils ont appris que Montréal serait le théâtre de Floralies internationales...) sont toujours nébuleuses, à 18 jours de la cérémonie d'ouverture! La renommée de Montréal, instaurée à coups de milliards de dollars de l'Expo et des Jeux olympiques, risque d'être entachée à cause de la faiblesse des communications. Il suffit de voir tous les changements survenus au cours de la dernière semaine pour comprendre à quel point ce dossier a pu être négligé. Il faut souhaiter bonne chance et bon courage aux communicateurs qui ont accepté de relever le défi... s'ils n'ont pas abandonné au cours des dernières 24 heures!

Les communications ne sont pas les seules à souffrir de la contraction budgétaire olympique, aux Floralies de Montréal.

En effet, l'artiste Laurent Tremblay vient d'apprendre que le budget de son groupe pour 33 oeuvres d'art serait de l'ordre de $4,500! Selon M. Tremblay, les 33 maquettes soumises auraient impliqué des déboursés de $290,000, ce qu'il juge fort raisonnable, dit-il, vu que les Floralies recevront environ six millions de visiteurs (si évidemment les Communications peuvent se mettre en brale).

Depuis cinq semaines, le groupe cherche à obtenir une rencontre avec le ministre Denis Vaugeois, sans résultat. Ou plutôt, il y a un résultat: les artistes se sentent drôlement frustrés!

La C.A.M., ce n'est pas de la came!

L'idée d'offrir une passe mensuelle aux usagers réguliers du transport collectif est en soi excellente, et son incroyable succès (deux fois plus de ventes que prévu) en témoigne. Elle permettra à quelque 200,000 usagers de réaliser d'importantes économies (30 pour cent ou plus selon la fréquence mensuelle des voyages), et elle profitera surtout aux moins nantis.

Toutefois, la direction de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal aurait pu faire un effort intellectuel un peu plus poussé afin de lui donner un nom plus approprié que «C.A.M.». En argot, de la came, c'est de la cocaïne. Et «C.A.M.», ça peut aussi signifier «Club automobile de Montréal», «Confraternité des adonis monoparentaux», «Confédération des artisans malhabillés», et bien sûr «Carte d'abonnement mensuel» aussi bien que «Carte autobus-métro».

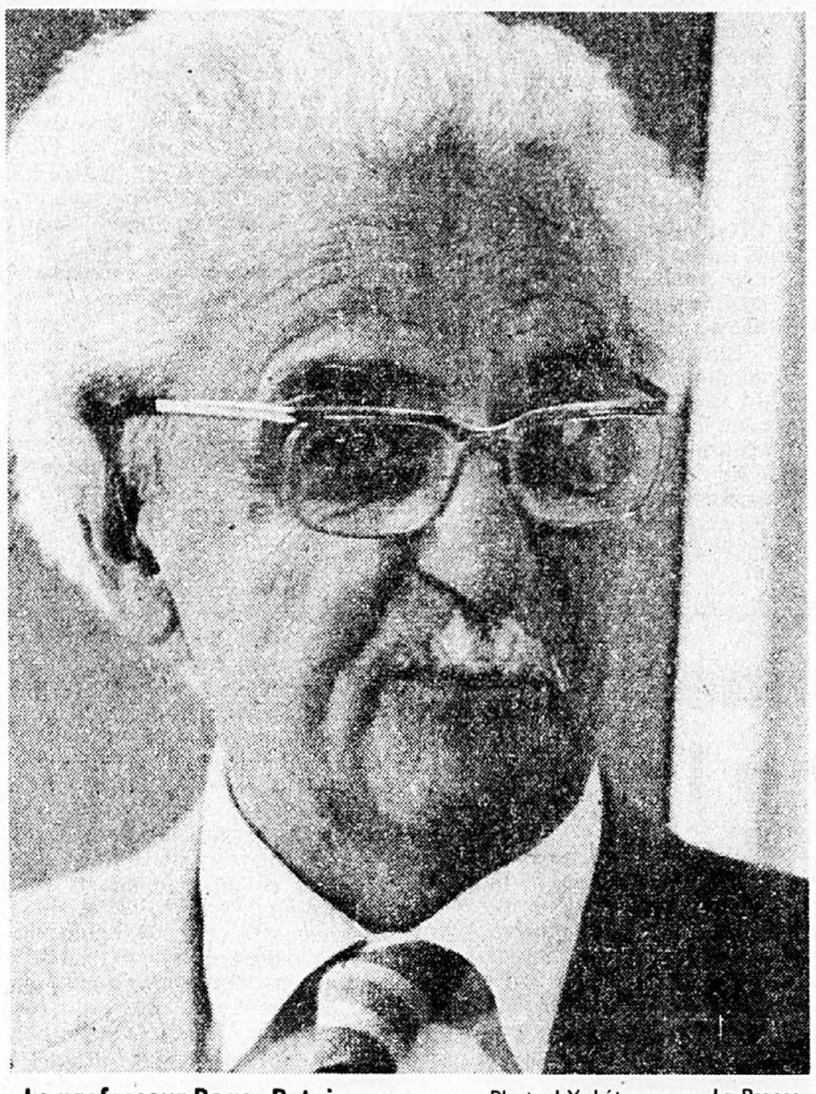
Il aurait suffi d'un tout petit peu d'imagination pour lui trouver un nom plus invitant, plus à la hauteur de l'importance de l'événement.

RECONSTITUTION POUR DES ESSAIS SUR ROUTE

Les tests du professeur Potvin accablent l'autobus de Bolduc

GRANBY — Il fait partie de l'élite au sein de l'Ordre des ingénieurs de la province. M. Roger Potvin, 69 ans, professeur-ingénieur retraité de l'université Laval, c'est un grand maître en matière de mécanique. Les accidents les plus célèbres ont commandé ses interventions dans le passé. Hier, point par point, il a démontré que l'autobus qui a plongé dans le lac d'Argent, au mois d'août 1978, n'était pas équipé d'un système de freins efficace, que la tragédie dans ces circonstances, était inévitable.

ANDRÉ PEPIN



Le professeur Roger Potvin. Photo J.Y. Létourneau, La Presse

Bien mis, s'exprimant dans un français impeccable, le professeur à la chevelure blanche a d'abord fait état de ses antécédents. Le curriculum vitae de cet homme ne laisse personne indifférent, surtout pas un tribunal: les meilleures universités américaines, des doctorats, des stages de formation, des interventions importantes, etc.

Au cours de cette septième journée du procès de Gilles Bolduc, le professeur Potvin, durant de longues heures, a expliqué au Tribunal que l'autobus de l'accusé n'aurait pas dû circuler sur les routes avec un système de freins aussi déficient: seule la roue gauche arrière pouvait permettre le freinage, et une fuite d'air provoquée par le bris d'un diaphragme sur la roue droite arrière rendait l'immobilisation du véhicule impossible dans la côte du lac d'Argent.

M. Potvin, dans ce long témoignage, a démontré («scientifiquement») ce que d'autres experts, des techniciens de la mécanique, avaient d'abord énoncé. Ce processus de mise en preuve démontre clairement que le gouvernement du Québec n'a rien laissé au hasard dans cette cause, que toutes les avenues ont été scrupuleusement scrutées. Cet imposant déploiement de ressources justifie les sommes considérables déboursées par le trésor public pour que les circonstances exactes de cette tragédie soient connues et que justice soit rendue.

L'expert Potvin poursuivra aujourd'hui son témoignage. Il épluche devant les membres du jury l'imposant rapport qu'il a lui-même rédigé, à la suite de la réalisation de plusieurs expertises. Ce témoignage, en raison de la rigueur scientifique de son auteur, s'avère laborieux pour le Tribunal: les jurés froncent les sourcils, se consultent, se cherchent une façon de rester confortablement assis, etc.

Les expertises de M. Potvin ont été complètes. Il a reconstitué l'autobus au complet avec ses pièces d'origine (avant l'accident) pour effectuer des essais sur route. La piste de course Sanair de St-Pie de Bagot a été utilisée à cette fin. Avec des instruments d'une extrême précision, M. Potvin a mesuré la qualité de l'autobus. Même la vélocité des vents entrait en ligne de compte au moment des essais sur route. Ensuite, tous ses experts ont remonté l'autobus en prenant soin d'y installer des pièces neuves. L'ensemble des résultats obtenus dans les deux cas sont maintenant analysés devant le jury.

D'autres conclusions de ce rapport seront aujourd'hui dévoilées par le Dr Potvin qui sera par la suite interrogé par la défense.

Tous les jours, depuis le début du procès, M. Potvin est présent au Palais de justice de Granby. Il garde toujours près de lui ce porte-documents rempli à craquer d'imposants rapports qu'il consulte, au fur et à mesure que de nouveaux témoignages s'ajoutent à la preuve présentée. L'avocat de la Couronne, Me Yves Lagacé, consulte cet éminent expert à maintes reprises et ce, quotidiennement.

L'accusé

Pendant ce temps, à l'écart dans l'enceinte de la salle d'audiences, l'accusé Gilles Bolduc suit attentivement le déroulement de son procès. Hier, la Couronne ne pouvait lui fournir le rapport du Dr Potvin, toutes les copies étant utilisées par le Tribunal. A certains moments, en raison des termes très techniques utilisés par le témoin, Gilles Bolduc paraissait dépassé par les événements, voire même angoissé. Il consultait fréquemment son avocat, Me Raynald Fréchette. Pour la première fois depuis le début des procédures judiciaires, l'accusé était accompagné par un de ses proches, soit son fils.

Après sept jours de procès, Gilles Bolduc paraît conscient que la Couronne joue ses cartes maîtresses. Le procès suscite d'ailleurs de plus en plus l'intérêt du public dans la région de l'Estrie: «Tout le monde achète le journal en s'assurant qu'on y traite de l'affaire Bolduc», nous confiait hier un marchand de journaux de Granby.

DEUX TIERS DES ÉCOLES «INDIFFÉRENTES»

La CECM impose partout son projet chrétien

Les membres du conseil scolaire de la CECM ont décidé d'imposer dans toutes les écoles de leur territoire l'application du projet éducatif chrétien.

GEORGES LAMON

Cette décision qui remonte au débat sur l'école Notre-Dame-des-Neiges, vise, selon la proposition même du commissaire Rodrigue Tourville, à «améliorer l'enseignement religieux et à faciliter le vécu du projet éducatif dans les écoles».

Le président du conseil des commissaires de la CECM, le Dr Luc Larivée, n'a pas manqué de dénoncer le projet comme de la «quasi-inquisition dans les écoles». D'autant plus qu'un rapport soumis, il y a environ deux semaines aux commissaires, faisait état du fait que les ⅔ des écoles de la CECM ne se souciaient guère de la question religieuse. «Ce n'est pas en imposant la Foi par la force et par l'évaluation qu'on arrivera à aller chercher les gens, a précisé M. Larivée. La CECM n'a pas pour mission exclusive de changer toute la mentalité montréalaise.»

Cette décision des commissaires, qui vise à rendre l'enseignement religieux plus strict dans les écoles, a par ailleurs accordé à la direction générale les pouvoirs de «trouver des moyens d'action pour que l'engagement se concrétise».

En fait, la proposition du commissaire Tourville vise surtout un engagement plus important de la CECM dans l'implantation et dans l'actualisation des projets éducatifs et de l'enseignement religieux.

Ce qui a particulièrement agacé certains commissaires, c'est ce «contrôle bureaucratique dangereux» de la part de la CECM. Ainsi M. Angelo Montini, qui a admis que «c'est sûr que ce contrôle va déranger des professeurs, des écoles et certains directeurs d'école».

FAUCHER PISCINES et le CHLORE H.T.H Olin



Faucher le roi des bas prix

4 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

BOUCHERVILLE
Sortie 95 de la Transcanadienne
655-3630

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

RIVE SUD - BROSSARD
5811, boul. Taschereau
656-1051

La grande saison du homard est ouverte
En provenance de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse



HOMARDS VIVANTS aucuns frais pour la cuisson $3.99 lb

LA MAISON DU HOMARD VIVANT — Gidney's — THE HOME OF LIVE LOBSTER

Début de la saison où le homard est à son meilleur et au meilleur prix

CHARGEX VISA

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

ROULOTTES MOTORISÉES USAGÉES



WINNEBAGO BRAVE 21' 1975 $15,500
Génératrice, air climatisé, pneus Michelin, ouvert automatique avec garantie.



SPRINTER 22' 1976 $16,200
Moteur Dodge, air climatisé, échelle et porte-bagages, siège double avant, avec garantie 12 mois ou 12,000 milles garantie



WINNEBAGO 23' 1977 $15,600
Moteur Dodge, pneus Michelin, échelle et porte-bagages, frigidaire 2 portes, génératrice, air climatisé.



Raymond LEBLANC inc. Tél.: 663-7941

Heures d'ouverture Samedi 9h a.m. à 4h p.m. Dimanche sur rendez-vous

1940 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL

Plusieurs autres modèles usagés disponibles

2,400 Arméniens à l'assaut de l'ambassade turque

OTTAWA (PC) — De nombreux Arméniens protestant contre le massacre d'un million et demi des leurs par les Turcs en 1915 en sont venus aux prises, hier, avec la police et ont lancé des pierres, des bouteilles et des oeufs sur l'ambassade de Turquie, — ignorant que le vieil immeuble de style Tudor était vide.

Il semble bien que le personnel de l'ambassade s'était transporté à la résidence bien protégée de l'ambassadeur, à trois pâtés de maison de là. La police avait dressé un barrage et l'immeuble était entouré de plus de 150 agents.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a dit que l'ambassade de Turquie avait immédiatement protesté contre la manifestation.

La foule de 2,400 Arméniens, la plupart venus de Montréal, Toronto et Vancouver, a marché sur l'ambassade après une réunion à midi sur la colline du Parlement, où elle a attendu 122 membres de la Fédération arménienne de la jeunesse, qui ont marché de Montréal à Ottawa, une distance de 204 kilomètres.

Le raiiiement est organisé chaque année, le 24 avril, par deux groupements arméniens en mémoire des hommes, enfants et femmes passés à l'épée par des soldats turcs en 1915.

La Turquie n'admet pas que ce massacre ait eu lieu.

Les deux groupements réclament aussi la restauration de l'Arménie — dont le territoire a été accaparé par la Turquie, l'Iran et l'Union soviétique — mais par des moyens pacifiques.

Sur la colline, la foule a été accueillie par l'ancien président du Sénat, Mme Renaude Lapointe, et par les députés Marcel Prud'homme, Louis Desmarais et Joseph Reid, libéraux à l'exception de ce dernier, qui ont dit sympathiser avec les Arméniens.

Plus tard, les Communes ont adopté une résolution exprimant de la reconnaissance pour la contribution des Arméniens au progrès du Canada.

Au cours de la manifestation, parfois orageuse, personne n'a été arrêté ni suffisamment blessé pour être transporté à l'hôpital.

120 personnes manquent à l'appel

MANILLE (UPI) — On ne conserve que peu d'espoir de retrouver des survivants parmi les quelque 120 personnes qui manquent à l'appel à la suite de la collision d'un paquebot et d'un pétrolier survenue cette semaine dans le détroit de Tablas, au large des Philippines.

Au total, 951 personnes ont été secourues jusqu'à maintenant, et l'on a retrouvé 23 corps. Selon les autorités, le navire ayant coulé en 15 minutes, il est à craindre que des passagers soient demeurés prisonniers des 20 cabines de première classe et n'aient pu sortir à temps.

Meurtre de Luc Loiselle

Eric refuse de témoigner au procès de sa mère

Le dernier témoin que la Couronne voulait faire entendre, au procès de Colette Tremblay-Loiselle, accusée du meurtre de son mari, n'a finalement desserré les dents, hier après-midi, que pour répéter, à trois ou quatre reprises: «Je n'ai rien à dire».

LÉOPOLD LIZOTTE

Amené sous garde dans la chaise roulante qui lui servira pour toujours de... jambes, à la suite d'une blessure à la colonne vertébrale qui l'a rendu paraplégique, Eric Loiselle a même refusé de prêter le serment d'usage.

Et ce en dépit des explications que lui a tout d'abord donné le juge Maurice Archambault sur l'obligation dans laquelle il était de déposer, puis, ensuite, devant la menace formelle d'une accusation d'outrage au tribunal.

Soutenant n'avoir été conseillé par personne pour prendre cette attitude, le jeune homme, dont l'entrée dans la salle avait soudainement fait monter les larmes aux yeux de la prévenue, devra revenir devant la cour pour que le tribunal se prononce sur son cas, et le condamne peut-être à une peine de prison pour son refus répété de témoigner.

Auparavant, le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, avait fait entendre les frères Charles et Jean-Marc Choquette, sur les cisconstances dans lesquelles ils étaient allés «ramasser» le cadavre de la victime, le 17 janvier 1978, dans le garage de son chic mais fortement hypothéqué cottage de la rue Viau.

Selon leurs dires, ils auraient reçu de Bertrand Tremblay, le frère de Mme Loiselle, un premier paiement de $3,000 pour leur travail, quelques minutes après avoir hissé le colosse assassiné la veille dans le coffre à bagages de leur voiture.

En quittant la rue Viau, ils disent s'être arrêtés à un petit restaurant, où Tremblay les avait devancés, et c'est là que leur première récompense leur aurait été remise, après que le «client» eut soulevé le couvercle du coffre à bagages pour se rendre compte que le travail avait été accompli tel que convenu.

Peu après, ils allaient jeter leur lourd «colis» dans les rapides du Richelieu, à Chambly. Et quelques mois plus tard, ils encaissaient une nouvelle somme de $1,000, de Tremblay.

Contre-interrogé par le procureur de l'accusée, Me Claude F. Archambault, l'aîné des Choquette, Charles, lève alors un peu du mystère qui entourait, jusque-là, la mort de Tremblay, tout justement.

Le témoin soutient qu'un jour, alors qu'il était en voiture avec le frère de Mme Loiselle, ce dernier avait tenté de le tuer avec une carabine tronçonnée.

Il y avait alors eu tiraillage, il avait enlevé l'arme à celui qui voulait l'abattre, et un coup était parti. Mortel.

Par la suite, un notaire tente de venir expliquer aux jurés comment s'est soldé la succession de Loiselle. Mais les objections pleuvant de part et d'autres, on en sort avec des chiffres qui ne disent apparemment pas tout.

On a quand même su que les trois propriétés qu'il possédait étaient très fortement grevées d'hypothèques, qu'il n'avait qu'aux environs de $700 dans... neuf comptes de banque différents, et que ses casiers de sécurité n'auraient rien contenu du tout.

C'était cependant son épouse qui était la légataire universelle de ses biens et l'exécutrice testamantaire désignée. Selon l'une de ses soeurs, toutefois, elle aurait dû payer une quantité impressionnante de dettes, à la suite de ce «legs». Et si son mari était bien «couvert» par des polices d'assurances totalisant $75,000, la plus importante (celle de $50,000) avait comme bénéficiaires son associé en affaires, qui avait d'ailleurs été le premier à se rendre à la morgue, peu après la découverte de son cadavre, pour l'identifier.

A la fin de son propre témoignage, par ailleurs, Louise Dallaire, le témoin-vedette de la veille, avait révélé que le jeune Eric (le témoin récalcitrant de la fin de journée) était déjà allé demeurer chez elle, parce qu'il avait développé une incompatibilité de caractère avec son père.

Elle soutient également que dans les semaines qui ont précédé le drame, Colette Tremblay-Loiselle couchait constamment avec ... une carabine.

La mère de la prévenue, Mme Yvette Tremblay, premier témoin de la défense, fait pour sa part des révélations étonnantes sur les dons de cartomancienne de la jeune serveuse de restaurant qui l'avait précédée dans le box.

C'est ainsi que, selon ses dires, la jeune fille, en la «tirant» à l'aide de son jeu de cartes Tarro, le veille du décès de son gendre, avait sorti la «carte de la mort» et lui avait fait remarquer que «quelqu'un allait partir vite».

Quelques mois plus tard, la même carte avait pris le dessus du paquet, et, cette fois, Louise Dallaire lui aurait annoncé qu'un de ses fils allait mourir.

Et son Bertrand, effectivement, passait de vie à trépas dans les circonstances que l'on sait.

Selon le témoin, ce sont les deux seules fois qu'elle s'était ainsi fait «tirer» par la jolie blonde, et chaque fois, elle avait frappé tragiquement juste.

LÉONARD-DURAN

SUITE DE LA PAGE A 1

ter à Perron les preuves d'une telle offre. Ce dernier pourra lors étudier une autre façon d'obtenir le match.

«Pour nous, a toutefois précisé Perron, il n'est plus question d'ajouter un seul sous de plus en garantie.»

On se soiviendra que déjà, Trainer a refusé une offre de la R.I.O. qui se lisait comme suit:

- **Garantie de $3 millions en devises américaines;**
- **Les premiers $500,000 excédant une recette brute de $4.5 millions vont à Leonard;**
- **40 pour cent des recettes brutes excédant $5.5 millions vont également à Leonard.**

Le représentant de Leonard prétendait avoir obtenu verbalement une offre de $3.5 millions de Las Vegas.

Cette fois, l'offre finale de la R.I.O. n'est pas verbale, mais repose présentement par écrit sur le bureau de l'avocat Mike Trainer, à Silver Spring, en banlieue de Washington.

La parole appartient maintenant à Trainer et Montréal est toutes oreilles!

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

formulé cette requête pour obtenir, en faveur des propriétaires de serres commerciales, un statut fiscal privilégié.

Selon les porte-parole du ministère de l'Agriculture et de la Commission, la désignation «verte», pour le territoire de l'Île Notre-Dame, ne serait pas conforme aux objectifs de la Loi 90 adoptée en décembre 1978 pour protéger les meilleures terres arables. «Tant qu'on ne se mettra pas à labourer dans les îles de l'Expo, a-t-on dit en haut lieu, il ne paraît pas possible d'accorder un zonage «vert» au terrain des Floralies, pas plus, du reste, qu'au Jardin botanique.»

Des porte-parole de la Commission de protection du zonage agricole, par ailleurs, ont souligné qu'après enquête la Commission a opposé une fin de non recevoir aux requêtes relatives au zonage «agricole» des serres commerciales. Ils ont souligné que les entreprises serricoles du territoire de Montréal ne sont pas des producteurs de plantes ornementales ou de légumes mais uniquement des revendeurs. Ces entrepreneurs entreposent les plants importés des Etats-Unis, les arrosent et les mettent sur le marché, tout simplement, ont-ils expliqué.

A l'heure présente 340 des 614 municipalités désignées de la plaine de Montréal et de la région du Québec se sont entendues de gré à gré avec la Commission de protection du territoire agricole. A la suite de ces ententes, des décrets ont été émis par le ministre de l'Agriculture; dans onze autres cas, par contre, dont celui de Repentigny, où se trouvent d'excellentes terres, le ministère, après recommandation de la Commission, a émis des décrets d'autorité. On ne sait pas si le ministre agira ainsi de son chef, selon ses pouvoirs dans le cas de Montréal.

Fait à signaler le ministère, sous recommandation de la Commission et des municipalités elles-mêmes, a décrété zone agricole 3,000 acres de terres dans quatre municipalités de l'ouest de l'île de Montréal. Ce sont les citoyens de Pierrefonds, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland et Senneville qui ont eux-mêmes ainsi réclamé l'arrêt du développement sur leurs terres actuellement cultivées. La Commission avait préalablement demandé au ministère que le décret touche le double de cette superficie dans l'île de Montréal.

Monsieur Lévesque
si vous croyez à la négociation,
pourquoi avoir rompu
nos négociations ?

SPGQ SYNDICAT DE PROFESSIONNELS
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

$30,000 SUFFIRAIENT À LA CUM

$330,000 pour refaire l'image de Montréal

C'est parce qu'elle a trouvé satisfaisant le travail qu'il avait effectué pour le comité organisateur des Jeux olympiques que la ville de Montréal vient d'accorder un contrat de $330,000 à Georges Huel et Associés pour la conception d'une «image de marque» pour Montréal.

MARC DORÉ

Le contrat réparti sur trois ans et qui contient une clause de remboursement des dépenses jusqu'à concurrence de $33,000, a été octroyé sans appel d'offres et sans concours.

Le travail exigé de Georges Huel et Associés, dont le président Georges Huel a conçu le sigle du COJO (le «m» stylisé et les cinq anneaux olympiques), consistera d'abord, après avoir fait une analyse des divers éléments visuels existants à la ville (imprimés, signalisation, éléments d'identification) à concevoir un emblème distinctif pour Montréal.

La firme privée devra ensuite concevoir et réaliser un manuel des règles graphiques et un manuel de normes d'implantation de l'emblème, et superviser l'application du programme d'identification. Le contrat ne comprend pas le coût d'implantation, qui reste à la charge de la ville.

Un travail apparemment comparable et qui n'est pas encore terminé permettra à la CUM de se doter d'un sigle propre, rendu public en décembre dernier, à un coût final dépassant de peu les $30,000.

Différences

Selon Georges Huel, le contrat qu'il a obtenu ne peut absolument pas se comparer à ce qui a été fait à la CUM. «Pour Montréal, dit-il, il faut faire un inventaire de tout ce qui existe et établir une liste des besoins, avant de s'attaquer à la conception et à l'implantation».

Un porte-parole de la CUM a indiqué hier que la firme chargée de la réalisation du sigle pour la Communauté avait procédé au début de son travail à un inventaire des besoins et des ressources.

M. Huel compare son travail à celui qui a été fait pour la «pizza» de Radio-Canada ou la cloche de Bell Canada. «Ça demande du temps et beaucoup de ressources», dit-il, parce que l'emblème peut influencer fortement la perception qu'ont les gens d'un organisme privé ou public. A ce sujet, M. Huel estime qu'une ville a autant besoin qu'une entreprise commerciale de se «vendre» sur le marché. «Personne ne reconnaît les camions de la ville actuellement», prétend-il.

Par ailleurs, l'absence de concours public ne gêne pas du tout M. Huel: «Qui peut se permettre de me juger, moi?», dit-il, avant d'affirmer qu'il n'aurait jamais posé sa candidature à un concours ouvert. On prend son concept entièrement ou on ne prend rien.

Austérité?

C'est ce que semble avoir fait la ville, qui aurait sollicité les services de Georges Huel et Associés, selon le président Yvon Lamarre. M. Huel de son côté, prétend que c'est lui qui, «depuis plusieurs années», propose à l'administration montréalaise de se donner une nouvelle image.

Interrogé quant à l'opportunité de ce programme esthétique en pleine période d'austérité, le président Lamarre fait valoir que la ville a un besoin d'identification pour ses services et que répartis sur trois ans, $330,000 ne font que $110,000 par année. «Sur un budget de $900 millions, ce n'est pas beaucoup», explique encore M. Lamarre.

Enquête

Cette soudaine largesse de l'administration inquiète le conseiller Michael Fainstat, du RCM, qui a fait parvenir hier une lettre à la Commission municipale du Québec pour bloquer l'autorisation que cet organisme paraministériel doit donner au projet municipal. La CMQ intervient dans le dossier pour autoriser la dépense ou non, parce que le contrat couvre trois années budgétaires.

Dans sa lettre, qui sera envoyée également aujourd'hui au vérificateur municipal, le conseiller Fainstat s'interroge sur le montant «exorbitant» du contrat, sur l'absence de concours public, sur le caractère absolument confidentiel de toute la démarche, comme si l'affaire présentait un caractère urgent.

M. Fainstat exige également de la CMQ qu'elle fasse la lumière sur le fait que la ville s'est engagée pour trois ans avec la firme Georges Huel et Associés, alors qu'une procédure normale veut qu'un client exige d'abord de voir les résultats des projets du designer avant de lui donner le contrat au complet.

Construction: les journaliers en ont assez des chicanes

Les quelque 15,000 manoeuvres (14,364 d'après les chiffres de l'OCQ) membres de l'Union internationale des journaliers au québec, en ont assez des querelles intestines qui se font sur leur dos.

PIERRE VENNAT

S'étant déclarés satisfaits à 98 pour cent, au scrutin secret, des offres patronales, désireux de demeurer fidèles à leur «internationale», à la FTQ et au Congrès du travail du Canada, mais se refusant à prendre partie en faveur des dirigeants actuels du Conseil «provincial» des métiers de la construction, Maurice Pouliot et Guy Dumoulin, tout en se refusant également à la création d'un nouveal organisme qui viendrait ajouter à la confusion actuelle, même si cet organisme était affilié à la FTQ, ils s'indignent de l'inaction du gouvernement Lévesque et plus particulièrement du ministre Johnson.

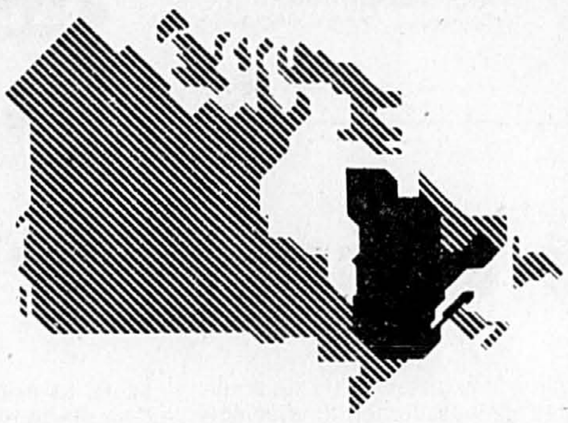
En fait, par le truchement de leur gérant d'affaires, Normand Toussignant, les manoeuvres font savoir que s'il y a grève lundi, qu'elle soit ordonnée par la CSN ou par d'autres syndicats de la FTQ, les journaliers (en autant qu'ils en auront physiquement le loisir bien sûr), franchiront les piquets.

Dans le moment, de toute façon, les manoeuvres font les frais d'arrêts de travail décidés par d'autres corps de métiers, alors qu'eux sont satisfaits. Ce qui fait que 80 pour cent des manoeuvres québécois sont actuellement sans travail, soit à cause du chômage élevé dans la construction, soit parce que les chantiers sur lesquels ils doivent travailler sont paralysés par des grèves qu'ils n'ont pas décidées.

«Le problème de la négociation n'en est pas un de négociation mais de lutte pour le pouvoir entre le Conseil provincial et les unions dissidentes, chacun tentant d'imposer ses vues par la force. «Les journaliers en ont assez de cette guérilla et n'ont pas l'intention de servir les intérêts du Conseil provincial, non plus que de servir d'outil pour les promoteurs d'une nouvelle association représentative.»

Le gérant d'affaires des manoeuvres a affirmé qu'en conséquence, le gouvernement, en n'intervenant pas, cautionne les parties qui ont brisé la structure de négociation. «Il n'y aura pas de solution tant que le gouvernement ne prendra pas ses responsabilités». C'est pourquoi il demande la convocation d'une Commission parlementaire qui permettrait de faire le point dans toute cette affaire.

Apprenez la
RÉFLEXOLOGIE
Massage des pieds pour tonifier et détendre
Ateliers pour débutants
Les 3 et 4 MAI de 10h à 16h
À L'HÔTEL WINDSOR
Renseignements et brochure:
483-1319
CENTRE DES ARTS ET DE LA SANTÉ
(Établi en 1976)





Le référendum vu par l'ensemble du Canada

Une question de pays

Coproduction Tel quel-Quarterly Report, ce soir à 20 heures.
Émission bilingue spéciale de deux heures, présentée simultanément sur les chaînes française et anglaise de Radio-Canada et animée par Barbara Frum et Bernard Derome.
Une question de pays nous révélera d'abord les résultats d'un sondage mené par le Centre de recherche sur l'opinion publique, auprès de 3300 personnes au pays, dont 1500 au Québec. Les interrogés ont notamment fait connaître à CROP leurs intentions de vote au référendum et aux prochaines élections provinciales, ainsi que leur avis sur les changements à apporter à la Constitution.
Dans sa partie filmée, l'émission comprend des éléments du débat sur la question à l'Assemblée nationale du Québec et des entretiens touchant les répercussions du référendum sur l'avenir du pays, avec les premiers ministres provinciaux, des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, des spécialistes des questions constitutionnelles, des personnalités du monde des affaires et du milieu culturel et social.
En studio, Barbara Frum et Bernard Derome analyseront la situation avec cinq personnalités qui discuteront entre elles des conséquences du référendum: John Robarts, ancien chef du gouvernement ontarien et coprésident de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne, Michel Bélanger, président de la Banque nationale, Stanley Roberts, de la Canada West Foundation, Gérard Bergeron, professeur de sciences politiques et sociales à l'université Laval, et Marcel Rioux, sociologue à l'Université de Montréal. Producteurs délégués: Gilles Thibault et Ray Hazzan.

À la télévision de Radio-Canada

Référendum
Oui ☐ Non
position de la C.S.D.

Dès sa fondation en 1972, la Centrale des syndicats démocratiques se déclarait libre de toute attache politique. Cette position fondamentale est inscrite dans ses règlements depuis 1977 et a fait l'objet d'un référendum parmi tous les membres de ses syndicats adhérents et seul un autre référendum parmi ses adhérents pourrait modifier cette position.

C'est pourquoi, à l'occasion du référendum annoncé pour le 20 mai prochain, la C.S.D. réitère sa position. En tant qu'organisation syndicale elle déclare n'être attachée ni vouloir s'attacher à quelque formation politique que ce soit, respectant ainsi la liberté individuelle de ses adhérents comme le veut sa déclaration de principe inscrite à l'article I de ses règlements.

Le projet politique soumis aux Québécois implique une suite à donner—quelle que soit l'issue du référendum—qui engagera ceux qui se seront prononcés au début—dans un sens ou dans l'autre. C'est cette attache que la C.S.D. refuse consciemment.

Tout en reconnaissant aux autres organisations le droit de s'attacher politiquement et de laisser croire qu'elles parlent au nom de leurs adhérents, la C.S.D. considère cependant que ces démarches trahissent une «partisannerie» mal venue de leurs dirigeants quand ce n'est pas l'expression d'une reconnaissance pour services rendus à des individus ou à des groupes favorisés par le pouvoir. De plus, toutes les réticences énoncées à l'occasion de ces engagements, que ce soit le «oui critique» de la CSN ou les critiques de la FTQ à l'endroit des lois d'exceptions, ne réussissent pas à masquer la frime que représentent ces prises de position.

D'ailleurs, le contexte dans lequel ces prises de position sont claironnées laisse voir qu'elles ont été sollicitées (la C.S.D. l'a été) ou qu'elles résultent de compromis non avoués de certains leaders qui, agissant au profit de leur «partisannerie» connue, exploitent sans aucun respect des libertés individuelles un membership souvent non représentatif.

C'est donc en tout respect du droit de ses adhérents à leur liberté d'expression que la C.S.D. entend laisser à chacun de ses membres le droit de décider de leur option et refuse de jouer le jeu du ralliement à l'une ou l'autre des factions en présence.

Le Conseil de direction de la C.S.D., au cours d'une réunion spéciale, tenue à Québec, vendredi, le 18 avril 1980, a tenu à réitérer cette position fondamentale et tient à la rendre publique.

Centrale des syndicats démocratiques

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Vance a voulu resserrer les liens

Faisant le bilan de la visite à Ottawa de M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, Mario Fontaine écrit: «Si on excepte la reconduction d'un accord technique sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, rien de concret n'a marqué la visite d'un jour du secrétaire d'État américain.» L'opinion du correspondant de ce journal (**La Presse** du 24 avril) est assez généralement partagée.

Tout déplacement d'une personnalité aussi importante que M. Vance a obligatoirement un but précis. Et si les résultats de la rencontre de M. Vance avec les représentants canadiens ne sont pas concrets, ou n'apparaissent pas très substantiels, c'est peut-être que l'objectif du voyage était immatériel. Ne disons pas que M. Vance cherchait une union «mystique» avec le Canada, le mot serait excessif. Mais on peut penser que le visiteur venait éprouver la qualité de l'alliance entre les deux pays, réchauffer les sentiments et peut-être ramener à Washington quelques preuves de sympathie active, en cette saison particulièrement éprouvante pour les États-Unis. Si tel était le but du voyage, et tel semble avoir été le but de ce déplacement, M. Vance peut dire aujourd'hui à son chef, M. Carter, qu'il a fait un bon voyage au Canada. Les bonnes nouvelles sont tellement rares en ce moment que M. Carter sera ravi.

La veille de l'arrivée du voyageur à Ottawa, un porte-parole autorisé du Département d'État avait dit clairement que M. Vance emportait dans ses bagages deux préoccupations majeures: l'Iran et l'Afghanistan.

Du côté canadien, on se montrait plus discret sur les buts de cette rencontre canado-américaine. Voulait-on éviter de souligner maladroitement une coïncidence étrange, savoir que, quelques heures avant que M. Vance ne mette le pied sur le sol canadien, le monde allait apprendre que le gouvernement du Canada se ralliait au boycottage des jeux de Moscou, si intensément voulu par les États-Unis, qu'en outre les Iraniens en poste au Canada seraient invités à se faire rares? Quoi qu'il en soit, il est bien difficile de supposer que le Canada ne pouvait pas refuser sa participation aux Jeux olympiques avant le 22 avril.

En ce qui concerne l'Iran, M. Vance a tenu à dire, «sur le sol canadien», toute la reconnaissance des Américains pour l'opération de sauvetage des ressortissants américains à Téhéran, haut fait qui a valu au personnel diplomatique canadien toute la notoriété qu'on sait. Dommage que l'ambassadeur Taylor n'ait pu ramener tous les otages en lieu sûr, l'univers respirerait mieux aujourd'hui! Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Les rapports entre Américains et Canadiens ont beau être exceptionnellement familiers — même les hauts diplomates s'interpellent par leur prénom — la diplomatie des deux pays garde ses domaines réservés, et on ne connaît pas la teneur exacte des propos échangés au cours des tête-à-tête ou pendant le dîner. On peut supposer que l'examen de quelques dossiers se trouvera accéléré du fait de cette visite printanière, mais la liste des questions pendantes reste impressionnante.

Voici quelques-unes de ces questions, groupées sous les titres généraux suivants: 1) échanges commerciaux et investissements; 2) l'énergie; 3) l'environnement (le problème des pluies acides notamment); 4) les relations de défense; 5) pêches et frontières maritimes; 6) l'extraterritorialité (juridiction de l'un ou l'autre pays sur les affaires traitées par des particuliers); 7) les dépenses non déductibles engagées pour l'organisation de congrès à l'étranger (litige ancien non réglé); 8) la publicité sur les ondes.

À cette nomenclature s'ajoute une nouvelle affaire à chaque saison nouvelle. C'est ainsi que, depuis un certain temps, l'entrain avec lequel les Américains viennent faire le plein d'essence au Canada, dans les villes et villages proches de la frontière, commence à intriguer les nôtres, qui se demandent s'ils ne sont pas en train de subventionner indirectement l'automobiliste d'outre-frontière.

Dans presque toute négociation, les Canadiens doivent traiter avec des lobbies, comme le veut l'usage aux États-Unis. L'accord sur les pêcheries va dépendre des lobbies, comme va dépendre des lobbies la relance, devenue d'une urgence criante, de l'industrie automobile en Ontario. (Des centres industriels comme Windsor et Oakville, qui connaissaient le plus haut niveau de vie au Canada, sont dévastés par l'effondrement du marché de l'auto.)

Familier des sommets diplomatiques, M. Vance n'avait ni le temps, ni les moyens, ni probablement l'envie de mettre le point final à une collection de traités.

Le secrétaire d'État venait chercher l'appui du Canada pour les missions spécifiques qui sont les siennes. Il est rentré à Washington avec la conviction de l'avoir obtenu. Et sans doute avec l'espoir que l'exemple canadien aura un effet d'entraînement.

GUY CORMIER

Le ton du débat référendaire monte de façon inquiétante

Le ton monte depuis quelque temps dans le débat référendaire. Il monte même de façon inquiétante.

On a peut-être trop monté en épingle, ces jours-ci, les accusations d'intolérance, de racisme et de fascisme portées par certains députés libéraux et, surtout, par des néo-Canadiens à l'endroit du Parti québécois. Mais les personnes intéressées doivent admettre qu'elles ont pour le moins manqué de nuances. Que certains gestes de l'actuel gouvernement provincial, que certaines de ses déclarations ou législations puissent éveiller des soupçons chez les non-francophones, on s'en doute un peu, mais de là à généraliser et à brandir le spectre de la dictature ou de la fin de toute liberté advenant une victoire du «oui», il y a une marge qu'on aurait dû se garder de franchir. Les explications qu'on donne après coup ne peuvent réparer le mal.

Il faut admettre un minimum de bonne foi chez l'adversaire. Il faut surtout respecter l'autre et lui reconnaître le droit de s'exprimer en toute liberté. Mmes Michèle Tisseyre et Hughette Proulx, la première surtout, ont oublié ces principes élémentaires de saine démocratie, l'autre soir, à la télévision de Radio-Québec quand, après avoir lancé elles-mêmes toutes sortes d'accusations, elles accaparaient les micros et interrompaient leurs interlocuteurs chaque fois que ceux-ci voulaient se défendre ou faire valoir un point de leur cru.

Les invectives que lance un Jean Chrétien au PQ quand il le qualifie de «gangrène dans le système», ou un Claude Ryan aux membres du Comité des chrétiens pour le «oui» quand il emploie à l'adresse de quelques-uns d'entre eux des épithètes comme «faux prêtre» ou «faux frère», sont de nature à passionner un débat qui l'est déjà trop. Et que dire des interventions du ministre Ouellet à Ottawa?

Dans le camp du «oui», les exagérations du même genre ne manquent pas non plus, loin de là. Louis Laberge, président de la FTQ, par exemple, ne trouvait-il pas le moyen, au congrès spécial de sa centrale syndicale, d'identifier les tenants du «non» aux forces de la réaction personnifiées par les multinationales et leurs valets québécois? Les bons d'un côté, les méchants de l'autre.

Ce manichéisme n'est pas absent de bien des discours péquistes. Il y a, d'une part, les bons Québécois et, d'autre part, les méchants Québécois. Les méchants Québécois, évidemment, sont ceux qui ne croient pas que leur intérêt réside dans la rupture du lien fédéral. La seule équation acceptable est celle qui veut qu'un vrai nationaliste soit indépendantiste.

Encore récemment, M. René Lévesque lui-même tombait dans ce travers en disant du ministre fédéral Pierre de Bané qu'il était «un ancien nationaliste viré fédéraliste». D'ailleurs, à l'entendre, rien de bon ou d'honnête ne peut venir de nos représentants à Ottawa. Ne leur a-t-il pas reproché encore récemment de se livrer «à toutes sortes de folies» pour faire peur aux Québécois?

Si les groupes ethniques sont portés à témoigner d'une méfiance exagérée envers les principaux défenseurs de l'option indépendantiste, il faut peut-être y voir aussi le résultat de propos au moins équivoques tenus à leur endroit par ces derniers. Ne les considère-t-on pas trop facilement comme des quantités négligeables, comme des gens qui, a priori, ne peuvent comprendre les aspirations des «vrais» Québécois?

Et le respect des personnes n'est pas plus ancré chez les indépendantistes que chez les autres. On n'oubliera pas facilement les mots blessants lancés par Mme Lise Payette à l'adresse de M. Claude Ryan et des «Yvette».

Oui, vraiment, le ton du débat référendaire monte de façon inquiétante.

VINCENT PRINCE



Droits réservés

Le nationalisme ne conduit pas nécessairement à l'État-nation

MARCEL MASSE

M. Marcel Masse, qui fut ministre dans les gouvernements dirigés par Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, a prononcé mardi soir à Montréal une allocution dans laquelle il soutient que le camp du oui a tort de soutenir que son option se situe dans la continuité historique des revendications québécoises. M. Masse est membre du Comité pour le non.

(...)

Face à une situation aussi dramatique, nous ne pouvons demeurer à l'écart. Nous devons nous impliquer.

L'enjeu réel de ce référendum ne nous laisse pas indifférents — nous, qui pour plusieurs, avons contribué personnellement à façonner ce Québec moderne.

Certains d'entre vous avez vécu l'époque de Maurice Duplessis. D'autres, plus nombreux, ont participé activement à la politique québécoise sous le leadership de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand — que ce soit du côté de l'opposition ou du côté ministériel.

Notre héritage, riche de réalisations de toutes sortes, dans tous les domaines de nos activités sociales, économiques et politiques, nous commande aujourd'hui de prendre position et d'indiquer clairement qu'il est faux de prétendre que la «Souveraineté - Association», l'entente proposée par le Parti québécois, s'inscrit dans la continuité historique des revendications québécoises en matière constitutionnelle.

Il est important que nous réfléchissions à la signification réelle de nos luttes en faveur du respect de l'autonomie provinciale et la reconnaissance de l'égalité de nos deux peuples fondateurs.

Notre philosophie politique a été constante: loin de vouloir briser le Canada, loin de vouloir mettre un terme à l'expérience canadienne, nous avons toujours combattu, comme formation politique, pour une révision en profondeur de la constitution canadienne afin que le Québec dispose de tous les pouvoirs nécessaires à son plein épanouissement à l'intérieur du Canada.

L'Union nationale demeure attachée à trois valeurs fondamentales qui, loin de s'opposer, sont complémentaires:

(1) Le maintien d'un cadre fédéral décentralisé comme outil privilégié pour permettre aux Québécois d'atteindre leur plein épanouissement individuel et collectif.

(2) Le respect intégral de l'autonomie des gouvernements provinciaux dans leurs sphères de juridiction.

(3) La reconnaissance, en fait comme en droit, de l'égalité de nos deux peuples fondateurs.

Si le parti de l'Union nationale a traversé 45 ans d'histoire politique au Québec, c'est parce qu'il est resté fidèle à son passé nationaliste et à son appartenance à cet ensemble canadien qui nous appartient à part entière.

D'ailleurs, c'est Daniel Johnson lui-même qui a le plus fidèlement exprimé la pensée traditionnelle de l'Union nationale dans un mémoire soumis à la Conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en février 1968. Il parlait alors en sa qualité de Premier ministre du Québec:

«Il ressort clairement de nos discussions de Toronto que le Canada fait face à l'heure actuelle à deux problèmes fondamentaux: celui de la disparité économique entre les différentes régions du pays et celui des rapports entre les deux peuples qui ont fondé le Canada.» C'est à ce dernier problème que nous voulons surtout nous attarder car il est à l'origine de ce qu'on a appelé la crise majeure de l'histoire canadienne. Le problème de la dualité culturelle existait en 1867, il était même alors l'une des causes principales de l'inefficacité des institutions politiques de la province du Canada. Nos ancêtres ont pensé résoudre ce problème à l'aide de deux moyens principaux qu'on pourrait résumer en deux mots: fédéralisme et biculturalisme.

«Si, en effet, nous pouvons retrouver dans la constitution canadienne de 1867 à la fois le principe fédératif et la reconnaissance de deux langues officielles, il ne fait aucun doute que cela est dû en très grande partie à la présence au Canada, à côté de l'élément majoritaire anglophone, d'une communauté francophone qui formait déjà, à ce moment, une véritable nation. Il faut bien reconnaître cependant que le bilinguisme qu'on trouve dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est limité et que même le fédéralisme y est assez fortement centralisé. «Il faut de plus ajouter que, durant les 100 ans qui se sont écoulés depuis, le bilinguisme n'a fait que peu de progrès et que les forces centralisatrices continuent leur action menaçante. C'est pourquoi le problème de la dualité culturelle est réapparu au cours des dernières années avec plus de vigueur que jamais.

«Comment alors devrons-nous y faire face? Par une nouvelle constitution qui exprime à la fois un bilinguisme authentique et un fédéralisme décentralisé où la coopération intergouvernementale viendra remplacer la centralisation des pouvoirs».

Cette orientation, à la fois nationaliste et fédéraliste, a toujours caractérisé notre action politique.

Certes, autant au cours des années où nous détenions le pouvoir à Québec que celles où nous avons été dans l'opposition, nous n'avons jamais hésité à afficher nos couleurs nationalistes. Nous sommes fiers d'avoir contribué largement à cette prise de conscience, tant individuelle que collective, que nous formons en cette terre d'Amérique un peuple distinct, de culture et de langue majoritairement francophone.

Nous sommes fiers de l'évolution du peuple québécois. En tant que formation politique nous y avons largement contribué en préconisant une vision positive et constructive de l'avenir, où le nationalisme était perçu comme une force capable de canaliser le dynamisme et la vitalité de tous les groupes au sein de la société québécoise. Loin de minimiser le Canada, notre vision politique a toujours voulu que l'affirmation québécoise devienne un facteur d'enrichissement pour tous les Canadiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Nous ne croyons pas que le nationalisme sain et normal de la population québécoise conduise nécessairement à l'État-nation, là où veut nous conduire le Parti québécois. Il n'y a pas d'irréversabilité. Il y a un choix! Pour notre part, nous préférons partager avec d'autres la propriété d'un grand pays et vivre sous un régime fédéral qui nous assure une reconnaissance de notre spécificité, une évolution économique harmonieuse et la garantie de notre liberté individuelle.

Le Parti québécois nous demande aujourd'hui de renoncer à cette vision du Québec et du Canada sous prétexte que le fédéralisme constituerait un carcan et qu'il serait illusoire de penser renouveler en profondeur le cadre fédéral canadien.

Nous demeurons persuadés que la fédération constitue en soi un système flexible qui peut et qui doit s'adapter à des réalités changeantes (...)

La GRC avait des rapports sur les conversations d'au moins six ministres

■ OTTAWA (PC) — Des informateurs de la Gendarmerie royale du Canada ont rapporté aux services de sécurité la teneur des conversations qu'ils ont eues avec plusieurs ministres fédéraux au cours des années 70, a affirmé, jeudi, devant la Commission McDonald, un ancien policier de la GRC.

M. Jack Plummer a cependant dit ne pouvoir se souvenir des noms de ces ministres.

Il a expliqué avoir eu connaissance de rapports portant probablement sur six ministres ou moins. Le service de sécurité conservait des rapports écrits, mais ne possédait aucun enregistrement de ces conversations, a dit M. Plummer.

Il a dit n'avoir personnellement joué aucun rôle dans ces opérations, à l'exception du cas où Warren Hart a enregistré une conversation qu'il avait eue en 1974 avec M. Warren Allmand, à l'époque où celui-ci était solliciteur général du Canada et responsable de la GRC.

M. Hart avait effectué cet enregistrement en contravention directe aux ordres.

Il avait utilisé un magnétophone miniature que lui avait prêté la GRC afin de réaliser d'autres enregistrements lorsqu'il le jugeait nécessaire.

Le témoin Plummer a par ailleurs affirmé qu'il avait eu l'impression que la GRC avait injustement traité M. Hart en 1975, lorsqu'elle lui avait donné deux jours pour quitter le pays sous peine d'emprisonnement, après qu'il eut infiltré pendant 4½ ans les groupes radicaux noirs du Canada.

L'ancien policier a déclaré qu'il n'avait pas réussi dans ses tentatives de faire renverser la décision prise par le QG de la police fédérale de laisser tomber Hart, un citoyen américain prêté par le département de la Justice des États-Unis.

«Je croyais sincèrement que M. Hart pouvait être encore utile», a dit M. Plummer, en ajoutant toutefois que l'informateur était difficile à contrôler puisqu'il faisait preuve d'un trop grand zèle.

C'est sur ordre de la GRC que M. Hart avait menti à un officier d'immigration en décembre 1971 et avait été subséquemment déporté. Tôt en 1972, il rentra illégalement au Canada, obéissant toujours aux ordres de la GRC, pour protéger sa «couverture» auprès des extrémistes.

En septembre 1975, lorsque le ministère de l'Immigration découvrait la présence de Hart au Canada et menaça de le déporter de nouveau, les haut gradés de la GRC décidèrent de le renvoyer aux États-Unis.

Il devait attendre dans son pays qu'on le rappelle pour l'utiliser durant les Jeux olympiques de Montréal, a dit pour sa part M. Wayne McMorran, l'un des contrôleurs de M. Hart.

M. McMorran a affirmé croire personnellement que l'interdit de séjour prononcé par les autorités de l'immigration devrait être levé.



M. Broadbent à Montréal. téléphoto PC

Broadbent veut qu'Ottawa s'engage à négocier avec le Québec d'ici deux ans

■ (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a déclaré que le gouvernement fédéral devrait promettre aux Québécois de s'engager à négocier, dans les deux ans, une nouvelle constitution, quelle que soit l'issue du référendum du 20 mai sur la souveraineté-association.

Prenant la parole, hier, à l'occasion du congrès de fondation du Syndicat de l'énergie et de la chimie, le chef néo-démocrate a soutenu qu'il n'était pas suffisant que le premier ministre Trudeau promette d'organiser une conférence fédérale-provinciale sur la constitution, à la seule condition que les Québécois votent non au référendum.

M. Broadbent, qui est le premier chef d'un parti national à venir prendre la parole au Québec depuis le début de la campagne référendaire, a évité de parler de l'engagement des troupes néo-démocrates auprès des troupes fédéralistes dans la campagne référendaire.

Le NPD a décidé de ne pas se ranger sous le parapluie du non, dirigé par le chef libéral Claude Ryan. Toutefois, M. Broadbent a tenu à rappeler que le parti qu'il dirige était résolument fédéraliste et qu'il état en profond désaccord avec le projet de souveraineté-association du Parti québécois.

Après son allocution, M. Broadbent a déclaré aux journalistes que son parti «serait désireux de négocier des changements constitutionnels avec le gouvernement du Québec, si le oui l'emporte».

«Mais nous refuserions de discuter si le PQ refuse de laisser tomber son projet de souveraineté-association, car nous nous retrouverions dans un cul-de-sac.»

Il a également soutenu qu'il voterait non s'il était résident du Québec. Prétextant sa présence en Chambre pour la période des questions, M. Broadbent a coupé court aux questions des reporters, qui cherchaient à savoir pourquoi son parti ne s'était pas rangé officiellement sous le parapluie du non.

Questions traditionnelles

La plus grande partie du discours de M. Broadbent a porté sur les thèmes chers aux néo-démocrates: réforme de la fiscalité et du régime de retraite, amélioration des régimes d'assurance-maladie, une politique énergétique plus canadienne et le renforcement des droits de la langue française.

Il a donné les grandes lignes de ce qu'il a appelé «Une charte pour les années 80», qui se compose d'un programme de redistribution des richesses du pays et de l'extension des «droits des francophones du Canada de vivre et travailler dans leur langue».

Les tables d'impôt devraient être réaménagées de façon à assurer que les bien nantis «contribuent leur juste part au bon fonctionnement de notre collectivité». Il a soutenu que beaucoup de riches pouvaient éviter de payer des impôts en raison de lacunes dans les lois.

Il a indiqué qu'on devrait additionner un montant de $40 à la somme de $35 que les libéraux ont proposé d'ajouter aux pensions de retraite, plus tôt cette semaine. De plus, le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour protéger l'administration des soins de santé.

Les délégués représentant les quelque 30,000 membres du Syndicat de l'énergie et de la chimie ont accordé une ovation debout au chef néo-démocrate lorsqu'il a affirmé que le Canada devrait s'assurer, d'ici cinq ans, du contrôle de 100 pour cent de ses ressources énergétiques, plutôt que 50 pour cent, d'ici 10 ans, comme l'ont proposé les libéraux au cours de la dernière campagne électorale.

Les délégués, représentant la majorité des travailleurs de l'industrie canadienne du pétrole, ont également applaudi aux suggestions de M. Broadbent, qui a proposé que le pipeline de gaz naturel soit prolongé de Montréal vers les provinces Maritimes, en passant par l'Est du Québec, et que Pétro-Canada devienne la société pétrolière la plus importante du Canada.

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels
Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal, CANADA, H3G 1X5
Tél.: (514) 934.0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION
Telecopier international Xerox 400

GRANDE VENTE
EXPOSITION ANNUELLE
BATEAUX • MOTOS • ROULOTTES
du mercredi 23 au dimanche 27 avril
Toute notre marchandise d'été est maintenant exposée et offerte.
À PRIX RÉDUIT!
— ne manquez pas ça —
Heures d'affaires spéciales
merc., jeu., ven. de 9h a.m. à 9h p.m.
samedi de 9h a.m. à 5h p.m.
dimanche de midi ô 5h p.m.
yachting et sport pigeon inc
6767 est, Henri-Bourassa, Montréal-Nord 325-1010

Avis aux voyageurs

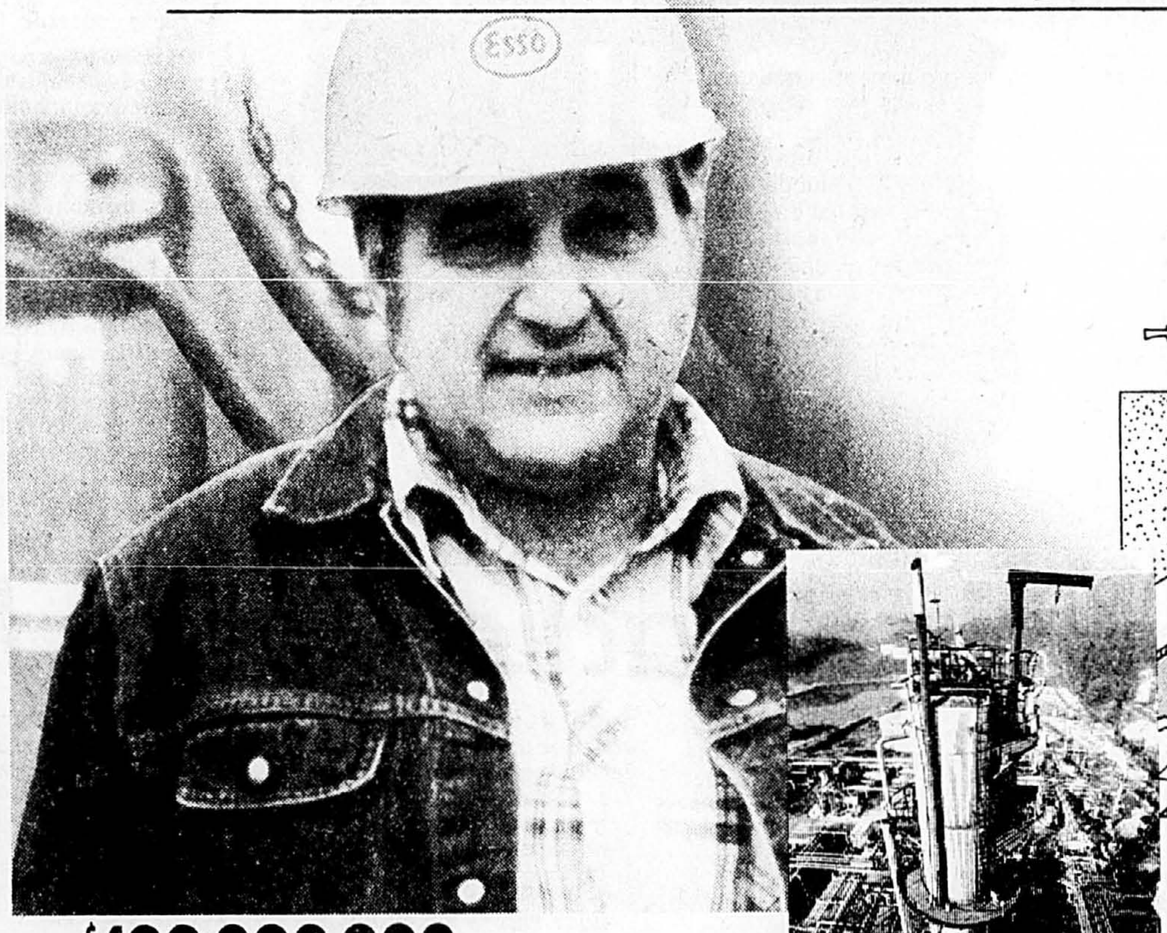
À compter du 27 avril, un nouvel indicateur VIA entrera en vigueur, ce qui amènera certains changements d'horaire.

Avant de partir en voyage, veuillez vérifier auprès du bureau des ventes de VIA Rail Canada au numéro suivant: 871-1331.

VIA

DES PROFITS ACTIFS

L'Impériale prévoit investir $1 milliard au pays cette année. À même ses profits.



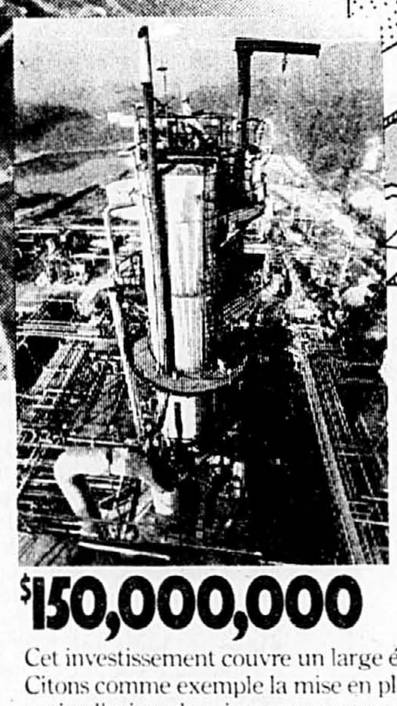
$400,000,000

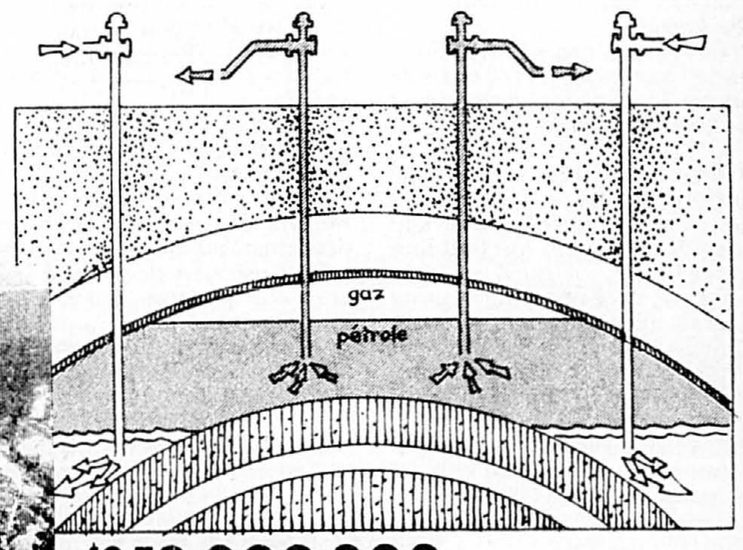
L'Impériale investira cette somme en 1980 dans l'exploitation de nouveaux approvisionnements en énergie. Dans l'Ouest canadien, des équipes de forage, dont celle d'Eldun Tegler, s'acharnent à découvrir les gisements de pétrole et de gaz naturel devant servir à nos besoins immédiats. Cette recherche prioritaire engloutira la majeure partie de l'investissement; le reste servira au financement de l'exploration visant l'autosuffisance à long terme du pays.



$150,000,000

C'est la somme que l'Impériale investira dans l'huile lourde de l'Alberta. Il s'agit de projets énormes qui exigent une technologie nouvelle et complexe. À Cold Lake, par exemple, nous utilisons de la vapeur sous pression pour liquéfier le pétrole visqueux enfoui à grande profondeur. Ce projet coûtera éventuellement la fabuleuse somme de $7 milliards.





$250,000,000

C'est ce que dépensera l'Impériale pour l'entretien et l'amélioration de ses puits. Les différentes méthodes que nous utilisons pour extraire plus de pétrole d'anciens puits représentent un genre d'exploitation difficile et onéreuse.

$150,000,000

Cet investissement couvre un large éventail de projets. Citons comme exemple la mise en place de mesures anti-pollution plus rigoureuses et une diminution radicale de notre consommation d'énergie dans toutes nos raffineries en 1980.



$50,000,000

C'est ce que l'Impériale investira en 1980 dans son programme permanent de recherche concernant les minéraux susceptibles de fournir de l'énergie nouvelle, tels le charbon et l'uranium. Bonnie Lowe et d'autres géologues passent une bonne partie de leur temps à prospecter les régions sauvages du nord de l'Ontario à la recherche d'uranium.

L'énergie de demain coûtera des milliards.

L'Impériale investit massivement dans le développement de nouvelles ressources énergétiques pour le pays. Nos investissements pourraient atteindre $15 milliards au cours de la prochaine décennie.
Sans profits, elle ne pourrait jouer ce rôle.

Esso
1880-1980
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
Partenaires de notre avenir collectif depuis déjà cent ans.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 25 AVRIL 1980

LE RÉFÉRENDUM

N.D.L.R.

- *Étant donné l'abondance du courrier, la concision est fortement recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

«Chassons cette peur, retroussons nos manches»

(...) Comment pourrons-nous expliquer à nos descendants qu'en 1980 nous avons choisi:

— de rester isolés et minoritaires, au milieu d'un continent nord-américain qui demeurera anglais que nous le voulions ou non. Nos racines sont bien ici, au Québec, mais nos branches peuvent couvrir tout ce pays qui est le nôtre;

— de rester d'éternels adolescents, encore peureux d'être assimilés par les «méchants Anglais», alors que l'identité collective québécoise est demeurée tellement forte depuis 300 ans, que c'est le Québec qui mène le débat constitutionnel avec les autres provinces. (...)

— d'entrer en tutelle sous un régime nationaliste restrictif et borné alors qu'à peine 20 ans plus tôt nous avions échappé à la grande noirceur du duplessisme à - plat - ventriste. Non à ceux qui veulent seulement substituer la fleur de lis à la croix, et nous faire croire que nous seronts alors libres.

— de rester figés dans un immobilisme improductif au moment même où le Canada perçoit enfin, lui aussi, le besoin de se donner une nouvelle constitution. Nous allons nous construire un pays complet, aux frontières élargies, et non pas amputer cet organe vital qu'est le Québec. Personne au monde ne peut nous faire avaler le conte de fée selon lequel l'opéré pourra ensuite être rafistolé avec un morceau de ficelle que l'on a déjà dénommé «association».

— de rester dans la négation de soi, plutôt que d'avoir confiance en l'avenir. Québécois, décomplexons-nous!

— d'avoir choisi de dire oui, mais au lieu de non, alors que le oui, mais n'existait visiblement que dans l'imagination des naïfs et n'apparaissait certainement pas sur le bulletin de scrutin; d'avoir avalé en vrac la propagande péquiste qui veut faire croire aux Québécois qu'ils obtiendraient ainsi un fédéralisme renouvelé. Aux «oui-maistes» on peut promettre une longue et douloureuse indigestion.

Chassons cette peur qui nous tient depuis trop longtemps; retroussons nos manches et mettons-nous au travail pour continuer à bâtir un Québec canadien fier qui n'aura enfin plus peur de personne.

Marcel TENENBAUM
Montréal

Une attitude négative qui ne se dément pas

Ils ont voté non à la prise en main d'une partie de la production de l'amiante au profit des Québécois.

Ils ont voté non à l'accessibilité de chacun aux territoires de chasse et de pêche, surtout pour défendre les anciens clubs privés.

Ils ont voté non à une loi du travail qui veut empêcher que des «scabs» puissent enlever leur travail à des gens qui font une grève légale.

Ils ont voté non à un régime d'assurance-automobile sans égard à la faute où les blessures corporelles ne pourront plus faire l'objet d'un commerce profitable.

Ils ont voté non à une loi sur la santé et la sécurité au travail efficace parce qu'elle pourrait nuire aux employeurs en étant efficace justement.

Ils ont voté non à une loi sur le zonage agricole après avoir refusé pendant les 15 ans où ils ont été au pouvoir de se rendre à cette demande pressante des agriculteurs.

Ils ont voté non à la Charte de la langue française parce qu'elle risquait de donner à la majorité francophone au Québec la vraie place à laquelle sa langue a droit.

Ils ont voté non à une réforme de la fiscalité municipale réclamée depuis 30 ans au moins et qu'ils n'avaient jamais pu réaliser parce qu'ils ne pouvaient départager leurs amis politiques du monde municipal et du monde scolaire.

Ils ont voté non à une réelle réforme des relations locataires-propriétaires qu'ils n'avaient jamais osé faire de peur de rendre moins rentable le négoce des grands propriétaires.

Ils ont trouvé moyen de dire non à presque toutes les mesures que le présent gouvernement a prises pour renforcer le Québec.

Ils ont constamment dit non à tout en se trouvant à chaque fois une liberté individuelle à défendre, celle des bien-nantis préférablement, contre le bien public.

Ils vont maintenant dire non à un mandat qui permettrait au gouvernement du Québec d'aller négocier dans une position de force pour la première fois face au Canada.

Ah! oui, leur non continue d'être... négatif!

Rémy BOURGOIN
Québec

Haro sur Marc Lalonde!

Marc Lalonde,
Parlement d'Ottawa

Un oui au Québec égale un non à des infamies telles que les vôtres ce matin à Radio-Canada. Vous êtes plus vicieux que jamais — vous et votre parti — et nous le constatons chaque jour davantage. En ce moment la population «évalue les tâches» provinciales et fédérales... elle ne sera pas dupe de votre acharnement à défendre vos seuls intérêts. tout cela aujourd'hui est clair comme de la belle eau de roche qui se trouve encore dans la belle province malgré les innombrables ravages que vos «amis subventionnés» anticonstitutionnellement ont pu provoquer dans nos lacs et nos rivières, puits naturels de nos villes et nos villages.

J'ai lu votre fascicule de mobilisation générale: des mots comme des promesses d'élections... mystère et boule de gomme. Dépenses vaines avec l'argent des Québécois.

La question n'est pas ambiguë; la population la comprend à 85%.

Un oui: nour révélera au Canada étranger... il y a longtemps qu'il veut savoir «What does Quebec want?»

Oui: fière allure dans notre marche quotidienne vers notre autonomie.

A jamais Québécoise: les Maritimes sympathiques et beau, bon pas cher au salaire minimum; l'Ontario nous déteste; et l'Ouest nous ignore totalement.

Treize années à lutter contre l'affirmation grandissante des Québécois vous donne à vous, à votre chef, à votre parti aujourd'hui le visage haineux dont parle Jean Chrétien. Vous êtes malades d'angoisses et de colères. La population d'ici est lucide et joyeuse; vous verrez ça le 20 mai prochain.

Québécoise vivant à Outremont depuis 1933, je voterai oui au référendum.

Claire LAVOIE
Montréal

Un vieux marin signale un motif de dire oui: le Saint-Laurent

J'ai dépassé les 70 ans. Depuis plus d'un demi-siècle, j'observe, je vote. J'analyse l'évolution de ce pays qu'on appelle le Canada; un pays dont j'aurais aimé avec d'autres partager la fierté. Mais les agissements des fédéralistes d'hier et surtout d'aujourd'hui m'ont fait perdre tout espoir.

Je comprends les inquiétudes des Ontariens, qui ont profité tant qu'ils ont pu du fédéralisme. Quel choc pour eux, si les Québécois allaient dire oui (...) Notre peuple n'est plus le troupeau facile qu'on pouvait manoeuvrer à volonté. Il ressemble plutôt à un cheval fringant qui galope vers son destin.

L'Ontario ne négociera pas? Voyons un peu. Certains oublient que la porte de l'est du continent passe par le Québec. Voilà notre carte majeure, et si je parlais en joueur de bridge, je dirais que nous possédons l'as de pique (...).

En effet, la Voie maritime est composée de sept écluses: une en Ontario (Cardinal), deux du côté américain et quatre au Québec: les deux de Beauharnois, ainsi que celles de Sainte-Catherine et de Saint-Lambert. Ce passage de la haute mer aux eaux intérieures est assez connu, mais on en a encore bien peu parlé. Or il ne fait aucun doute que cela pèsera lourd dans les négociations à venir.

Il faut se rappeler ce qui s'est passé dans le cas du canal de Suez. Un jour, les Arabes se sont rendu compte que cette canalisation était primordiale pour eux et qu'elle devait leur appartenir. Pourtant, jusqu'à ce moment-là, cet immense travail avait été accompli et était administré par des Anglais et des Français qui y avaient investi les capitaux requis. Ces deux nations puissantes, croyant avoir des droits éternels sur le canal, ont utilisé tous les moyens y compris l'armée et l'ONU, pour empêcher les Egyptiens de devenir maîtres du passage. Alors s'est produit ce qui devait se produire. Des navires ont été coulés aux endroits stratégiques et le canal a été paralysé durant plusieurs annnées. Aujourd'hui, le trafic a repris, et tout va bien, sous l'autorité des riverains.

On pourrait aussi parler de Panama, un tout petit pays que les Américains ont inventé de toutes pièces au tournant du siècle pour garder leur domination sur le canal. Pendant une cinquantaine d'années, ils y ont investi une fortune et ont tout dirigé au gré de leurs fantaisies. Aujourd'hui, ils sont contraints de négocier avec ce petit pays et, d'ici l'an 2000, ils devront lâcher tout le morceau (...).

Examinons de plus près cette précieuse canalisation qu'est la Voie maritime du Saint-Laurent et dont l'intérieur du continent ne peut se passer. Cette route artificielle fut construite malgré l'opposition des autorités du Québec. Nous avons été tenus à l'écart du projet, même si nous avons été obligés de fournir notre part. Donc cela nous appartient déjà en partie. Or cette voie d'eau, construite pour des navires d'une autre époque, n'a que 26 pieds de profondeur, tandis qu'il y en a 35 dans le port de Montréal et plus de 50 à Québec. Sans oublier les autres ports qui s'échelonnent jusqu'à l'Atlantique.

La tendance actuelle est à la construction de navires de plus en plus volumineux, avec un tirant d'eau plus accentué. Ce qui veut dire que pour ces navires, la navigation à l'ouest de Montréal est de moins en moins accessible. Il s'ensuit que les propriétaires ou affréteurs de ces navires ne sont pas intéressés à les faire naviguer avec seulement une partie de leur chargement. Et c'est ainsi que réapparaissent les avantages naturels du Québec.

Présentement, on se sert, sans compensation aucune, des ports situés au Québec, entre Sept-Iles et Montréal, comme ports d'accommodement. A leur arrivée, les navires peuvent s'alléger dans nos ports, jusqu'à un tirant d'eau de 26 pieds, pour ensuite continuer leur route vers l'intérieur. La même chose se produit au retour, pour compléter les chargements.

Se faire exploiter ainsi, c'est scandaleux.

Le malheur est que ce domaine de nos activités est de juridiction fédérale et jusqu'ici les autorités qui ont dirigé le Québec s'en sont peu préoccupées. Mais que pense-t-on qu'il arriverait si, par exemple, le Québec imposait une taxe élevée pour l'utilisation des ports en territoire québécois? Ou si les débardeurs refusaient d'effectuer le travail? Ou si les pilotes refusaient de piloter? Et si nous réclamions notre dû sur l'ensemble des marchandises trafiquées sur le fleuve, à commencer par les minéraux et les céréales? Ne faudrait-il pas alors que tous les intéressés se mettent à la table et négocient?

Je ne prétends pas être un expert dans le domaine maritime. Mais à titre de capitaine au cabotage et à celui d'armateur, j'ai été témoin de l'élimination des nôtres sur le Saint-Laurent. Nos marins en sont rendus à arpenter les rives et à regarder passer les navires des autres. Le fleuve Saint-Laurent ne leur appartient plus. Les fédéralistes l'ont cédé aux étrangers.

Il faut se le redire. Dans la négociation qui s'en vient, le Québec n'arrive pas dépourvu de moyens et d'arguments. J'ai voulu parler de la carte maritime, car celle-là, je la connais particulièrement. Mais il y en a beaucoup d'autres. Je l'ai fait, ne serait-ce que pour montrer que, dans le combat actuel, les plus âgés, dont je suis, seront avec les jeunes. Nous avons un héritage à défendre, un pays à léguer à nos enfants. C'est pour cela que je dirai oui.

Gérard HARVEY
Capitaine retraité
Sainte-Foy, Québec.



Notre identité d'abord!

Certains tenants du «non»... nous disent qu'ils veulent rester au Canada, grand pays prospère et démocratique, qui tient une place enviable au sein de la civilisation occidentale.

L'image extérieure, c'est bien beau, mais nous, Canadiens français qui vivons en ce pays, c'est bien plus l'aspect intérieur qui nous concerne.

Or en ce pays composé de dix provinces, neuf sont majoritairement anglophones représentant une proportion de 75% de citoyens d'expression anglaise. Le Canada, pays majoritairement anglophone, est régi par une constitution faite par et pour les anglophones, et en soi c'est tout à fait légitime, ces messieurs sont chez eux.

Nous sommes donc, nous Canadiens français, gouvernés par un gouvernement qui ne représente que très peu nos intérêts linguistiques et culturels, étant minoritaires en ce pays. (...)

Il vient un moment où un peuple a besoin d'une identité qui le reflète fidèlement. Cette identité vaut beaucoup plus que l'image internationale. (...)

Relié à cette identité se trouve associé le privilège de faire nos lois. Les lois nous régissant seraient alors exclusivement votées au Québec par les Québécois et pour les Québécois. Quoi de plus normal pour un peuple que de décider ce qui est bien pour lui? Quant à l'association, peu de contrées peuvent de nos jours refuser une alliance économique; il sera donc profitable au Canada anglais de s'associer à notre potentiel économique comme il l'est de nous associer au sien.

Oui, c'est ce qu'il nous faut à nous, Québécois.

Ne comptons évidemment pas sur l'approbation de notre projet par les Anglo-Canadiens car, pour eux, il n'y a aucun intérêt à changer une situation qui les avantage si bien. Nous devrons agir seuls et avec détermination. Ayons-en le courage!

Alain DUBREUIL
Duvernay, Laval

Un Acadien pour le oui

Je suis originaire de Bathurst, N.-B. Malgré le fait que la ville était à 95% francophone, j'ai dû faire mes études primaires et secondaires en anglais. Si ça n'avait été du fait que je voulais devenir prêtre (vocation tout à fait normale pour un Acadien de l'époque), je travaillerais probablement maintenant pour les Anglais de la Consolidated Bathurst (autre vocation normale pour un Acadien de l'époque). Mon intention de devenir prêtre m'a cependant donné la chance de continuer mes études et l'évêque de Bathurst m'ordonna de les poursuivre en français. J'ai ainsi pu accumuler 22 années d'études au cours desquelles j'ai obtenu une licence en théologie et une maîtrise en philosophie.

Malgré ce changement d'orientation brusque dans mes études, je me disais toujours «bilingue», ce qui, en 1968, voulait dire «fédéraliste». Il a fallu que je fasse un tour du Canada avec la chorale de l'Université de Moncton pour que je comprenne l'état de notre servitude. En plus de se faire traiter comme des chiens par les anglophones des autres provinces, c'était aussi l'année de la première élection de Trudeau comme Premier ministre du Canada. J'ai vite compris que les francophones allaient voter pour lui dans l'espoir de retrouver un peu d'égalité et de dignité tandis que les Anglais se préparaient à faire de même en pensant que Trudeau serait l'homme qui pourrait mettre le Québec à sa place.

Rien n'a tellement changé depuis... Suite à de telles constatations, j'ai donc pris la décision de m'exiler au Québec et de travailler pour son indépendance. Une dizaine d'années plus tard, l'éditorialiste de *L'Evangéline* de Moncton, M. Paul-Émile Richard, en arrivait à la même conclusion en disant que:

L'histoire du Canada démontre qu'au nom de l'harmonie et de la bonne entente, on a toléré les pires injustices sociales et on continue encore aujourd'hui à justifier une certaine forme de répression au nom de ce slogan vide de sens.

(N'est-ce pas là le thème central du Livre beige du Parti libéral du Québec?)

Ceci dit, il n'est donc pas surprenant de constater que la Société nationale des Acadiens, de même que la Fédération des francophones hors Québec viennent de se prononcer contre le Livre beige du Parti libéral du Québec et en faveur du oui au référendum. M. Léon Dion, libéral bien connu, a compris ce cri de désespoir des francophones hors Québec et voici ce qu'il me disait à ce sujet dans une lettre datée du 31 mars 1980: «J'ai bien reçu votre lettre du 19 mars et je vous en remercie. J'ai eu, en effet, un certain nombre de lettres venant de l'Acadie. En outre, il y a bon nombre d'étudiants acadiens à l'Université Laval qui ont communiqué avec moi. Je peux vous dire que dans l'ensemble la très grande majorité d'entre eux adopte la même orientation que vous dans l'important débat en cours et que cette position m'influence grandement ou en tout cas me rassure quant à ma propre orientation. Comme vous le verrez bientôt je dirai un «oui» inconditionnel lors du référendum.»

Que j'ai don châte de pouvoir dire oui à ce projet qui veut mettre les Québécois sur un pied d'égalité avec les anglophones du Canada anglais. Il va de soi que j'encourage tous mes cousins et mes cousines du Québec d'en faire autant le jour du référendum. Oui, que j'ai donc hâte de pouvoir fêter la victoire avec vous.

Yvon DAIGLE
Sherbrooke

Un gai se doit de dire oui

Mon oui est d'abord et avant tout un oui en tant que Québécois qui croit à un traitement humain égalitaire. (...) Mon homosexualité constitue une raison supplémentaire de dire oui (...)

Pourquoi, en tant qu'homosexuel, dire oui? Globalement, c'est que mes chances d'être reconnu comme citoyen égal aux autres sont plus grandes que dans le régime confédératif actuel.

En effet, déjà le gouvernement du Québec, en décembre 1977, a reconnu légalement qu'il fallait protéger les droits des personnes d'orientation homosexuelle, en votant la loi 88, qui inclut les termes orientation sexuelle à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (art. 10). (...)

Le gouvernement du Canada boycotte les gai(es) depuis une dizaine d'années. La seule concession qu'il a daigné nous consentir est l'adoption de la loi «omnibus» qui décriminalise les actes homosexuels entre adultes consentants de 21 ans et plus! Instaurant par le fait même une discrimination flagrante et scandaleuse sur la base de l'âge en vertu de l'orientation sexuelle: les hétérosexuelles) peuvent officiellement coucher dès 18 ans, alors que les gais et lesbiennes sont autorisés à le faire à 21 ans seulement! (...)

Au Québec, si vous êtes délogé d'un appartement parce que gai(e), vous possédez des recours légaux qui rétabliront vos droits; dans le reste du Canada, cette discrimination n'est pas illégale. Au Canada, on peut refuser de vous servir parce que vous êtes homosexuel(le)! Au Québec vous avez pleinement le droit de l'être! On peut même vous refuser un emploi au Canada, alors qu'au Québec être homosexuel(le) ne constitue plus, légalement, un obstacle à votre embauche.

Quant au code criminel canadien, il laisse la porte ouverte à plusieurs discriminations fondamentales. (...)

Même les fédéralistes mordus, ici au Québec, affichent des attitudes discriminatoires face à l'importante minorité homosexuelle; ainsi, un Claude Ryan qui, dans «Actualité» de février 1978, affirme qu'il s'était marié pour ne pas passer pour un maudit homosexuel! D'ailleurs, M. Ryan ne veut pas de candidat gai dans les rangs de son parti. C'est ce même PLQ qui, en 1975, avait refusé d'inclure orientation sexuelle dans la Charte des droits de la personne du Québec. (...)

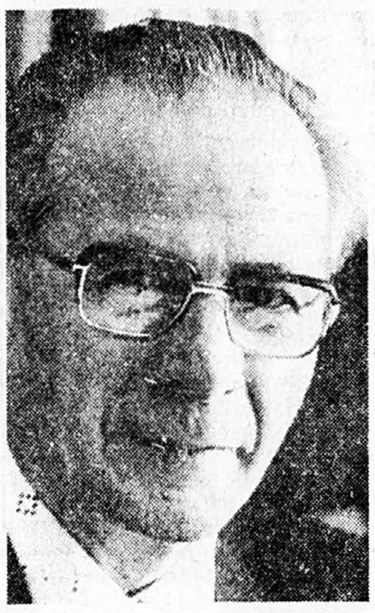
Alain BOUCHARD
Montréal

LE RÉFÉRENDUM

Lettre au professeur Léon Dion

Nous avons pris connaissance de votre décision de voter oui au référendum et comme vous êtes un politicologue que nous respectons, nous la regrettons vivement car elle nous paraît illogique.

L'Institut politique de Trois Rivières est un organisme non partisan et en tant que tel il ne prendra pas part au référendum mais les quatre directeurs qui constituent le conseil d'administration et qui représentent quatre partis différents sont engagés à titre personnel dans le comité pour le non. (...)



Léon Dion

Ne croyez-vous pas qu'il aurait été préférable que le Parti québécois s'entende avec les autres partis qui siègent à l'Assemblée nationale sur le libellé de la question?

Pensez-vous que la réponse positive que pourraient donner les Québécois serait valable en considérant le fait que ce oui viendrait de personnes aux idées aussi disparates que des fédéralistes convaincus, des séparatistes inconditionnels, des partisans de la souveraineté-association?

Vous prétendez voter oui parce que vous n'êtes pas d'accord avec le Livre beige du Parti libéral du Québec alors que ce n'est pas sur ce livre que nous sommes appelés à voter mais bien sur le projet de M. René Lévesque. Projet auquel vous vous dites opposé.

Si les dirigeants de tous les partis politiques et tous les députés indépendants, à l'exception de M. Rodrigue Biron, ont décidé d'oublier leurs différences légitimes avec les idées de M. Claude Ryan pour faire l'unanimité contre le projet de M. Lévesque, ne voyez-vous pas là un large consensus de l'opinion québécoise?

Croyez-vous que les Québécois seraient logiques avec eux-mêmes en appuyant aujourd'hui un projet qui rejette le fédéralisme à peine trois mois après avoir donné au Parti libéral de Pierre Trudeau un vote massif alors que celui-ci se déclarait carrément en désaccord avec le projet du Parti québécois?

Sans doute il est clair que les Québécois sont profondément divisés. Les familles, les groupements professionnels, les associations de tout genre sont divisés. Nous pensons, quant à nous, que les deux options sont valables, qu'il y a des hommes de valeur dans les deux camps mais nous sommes convaincus qu'on aurait dû poser une question claire où tous ceux qui auraient voté oui auraient signifié d'une façon précise leur opposition au fédéralisme et tous ceux qui sont fiers de se dire canadiens et de leur identité culturelle auraient repousser l'option du Parti québécois tout en conservant un profond respect pour ceux qui ne partageraient pas leurs opinions. (...)

Institut politique
de Trois-Rivières
Marcel THÉRIEN
président et directeur général

LA PRESSE remercie tous ses lecteurs qui prennent part au présent débat et qui le font avec concision de manière à permettre au plus grand nombre de s'exprimer. Prière d'écrire à la machine autant que possible, à double interligne.

La Rédaction

Quelle misère?

Ma réponse est «non». Jamais je ne renoncerai à ma citoyenneté canadienne. Vous parlez de la misère que l'on mange depuis 100 ans. Quelle misère? Notre problème, c'est justement de ne pas connaître ça, de tout prendre comme des enfants gâtés, sans savoir apprécier notre bonne fortune.

Faites un voyage à travers le monde, lisez les journaux, regardez la télé, ne soyez pas si bornés, ouvrez vos yeux; vous allez vous rendre compte qu'on est bien chez soi, au Canada. La Confédération n'est pas parfaite; rien n'est parfait en ce monde. Mais trouvez-moi un pays qui a notre standard de vie, notre liberté d'action et de parole. On est un grand pays riche qui vit dans la paix et l'harmonie, le respect et la collaboration. Et vous voulez tout foutre en l'air et remplacer ça par du racisme, des préjugés et de l'injustice.

Les immigrants font la queue pendant des années pour avoir le privilège de s'établir chez nous, et vous voulez que moi, je renonce à mon passeport canadien!...

Notre histoire est l'histoire du Canada et notre culture est canadienne-française. Notre choix a été fait il y a cent ans et si on veut continuer de croître, on devra le faire au sein de la Confédération. Notre richesse est la sienne, et sa valeur et son prestige sont nôtres(...).

Au Canada, j'y suis, je m'y plais, j'y reste.

Lise LEBEAU
St-Lambert

Sommes-nous assez mûrs pour bâtir un pays démocratique?

Les Québécois deviendraient-ils plus sages, plus raisonnables, plus disciplinés, moins égoïstes, s'ils vivaient dans un pays séparé du Canada? Les Québécois sont-ils assez mûrs pour bâtir un pays gouverné démocratiquement? Je pense qu'on peut s'autocritiquer sans passer pour des traîtres.

Quand j'entends parler tant des nôtres qui sont incapables de dire trois mots sans blasphémer ce Dieu dont ils ne veulent plus; quand je constate que beaucoup de nos jeunes, citoyens adultes de demain, sont convaincus que le mariage est une institution dépassée qui n'a plus aucun sens; quand je regarde agir nos filles pour qui avoir un enfant devient un snobisme ou une aventure; quand je réalise qu'une femme ministre tourne en ridicule les épouses qui s'entendent avec leur mari et qui élèvent leurs enfants; quand je vois l'absence totale de sens des responsabilités de nos syndiqués qui n'ont aucun égard pour leurs compatriotes qui paient leurs salaires, et qui se livrent à des grèves ruineuses pour soutenir des revendications abusives; quand je lis que nous, Québécois, détenons les championnats les plus honteux: faillites, accidents de la route en nombre et en gravité, meurtres, vols avec effraction, vols à main armée, fraudes, etc.; quand je vois que nous avons le taux de productivité le plus bas au Canada parce que nos gens veulent de moins en moins travailler quand ils ne s'y refusent pas totalement sous le prétexte le plus futile; quand je constate qu'un nombre effarant des nôtres se laissent impressionner béatement par les ténors du nationalisme le plus étroit et refusent d'entendre ceux qui s'adressent à leur raison, oui, j'ai de forts doutes que nous ayons ce qu'il faut pour bâtir ce paradis démocratique qu'on nous fait miroiter, parce que nous n'avons pas, ni individuellement ni collectivement, les qualités et l'attitude essentielles à un tel idéal. Il faut se rendre compte des sacrifices et de la discipline que certains peuples indépendants se sont imposés pour savoir à quel point nous ne sommes pas prêts.

Seul un régime totalitaire, rigide, assez clairvoyant pour mettre un terme à la détérioration de la famille, pierre de base d'une société saine, et assez fort pour mettre à la raison les groupes qui se croient plus importants que toute la société elle-même, pourrait nous permettre d'atteindre l'objectif des souverainistes-séparatistes. C'est le choix que nous avons. En attendant, je voterai non au référendum, car j'aime mieux vivre libre dans un pays imparfait que de vivre encarcanée dans un pays «parfait».

Géraldine VERRETTE
Portneuf

Ce référendum, quelle perte de temps!

La naïveté, pour ne pas dire l'infantilisme de certains Québécois me peine et, malgré tout, me surprend en ce moment... Je les vois courir, avides de sensations fortes, vers quoi?... Leur perte?... Je souhaite que non...

Admettons que la majorité opte pour le oui... «Oui, nous permettons au gouvernement du Québec de négocier avec le reste du Canada la souveraineté-association». Mon Dieu! Quelle perte de temps! On connaît déjà la réponse du Canada. Elle est: non! Et le restera...

Alors, un second référendum. Admettons que le Parti québécois le gagne encore: «Oui, nous permettons au gouvernement de négocier ou de proclamer l'indépendance du Québec...!» Comment la passion peut-elle rendre les gens naïfs au point de penser qu'un pays se laisserait briser, scinder en deux comme ça?... Le Vietnam, la Corée, l'Algérie, le Bengladesh, le Nigéria, la Guerre de Sécession, est-ce déjà oublié?... Les tenants du oui sont-ils prêts à se battre avec des armes, non avec des mots, à tuer les «Anglais», à mourir sous les balles «anglaises» pour devenir indépendants, c'est-à-dire, séparés de l'autre peuple fondateur du Canada?... Est-ce que cela en vaut la peine? Pensent-ils qu'on acquiert autrement l'indépendance?...

Tout compte fait, savez-vous, je me demande en ce moment si le FLQ avec ses bombes, ses bombes artisanales certes mais capables de tuer, n'était pas plus honnête, n'avait pas un meilleur sens de la réalité que le Parti québécois...

S. NORRIS, M.D.
Pointe-Claire



L'Ouest serait insensé de vouloir se séparer

Que deux élus PC à la Législature de la Saskatchewan préconisent la destruction du Canada me surprend beaucoup. Certes, je suis tout prêt à leur concéder le droit d'exprimer démocratiquement leurs vues. A titre d'excuse, il faut bien reconnaître que le PC du point de vue idéologique et la Saskatchewan du point de vue géographique, manquent d'attraits et d'amour de la vie.

En tant qu'individus, ces messieurs ont le droit d'aller où ils veulent et de le dire. Mais, occuper un siège officiel dans un Parlement canadien et souhaiter l'écroulement du pays me paraît excessif, plus qu'excessif. Ce serait la fin du Canada aussi sûrement que si le Québec se séparait du reste du pays.

Le comble — et c'est une insulte à tous les Canadiens qui raisonnent posément, à l'ouest et à l'est — c'est qu'ils préconisent l'union avec les Etats-Unis. Dans l'Ouest, beaucoup de Canadiens pensent que, dans l'ordre actuel des choses, ils sont privés de puissance, de vigueur et d'argent (...)

Seuls les nouveaux Canadiens peuvent se rendre compte que le Québec a été tenu pendant plusieurs centaines d'années dans une situation d'inégalité.

Et maintenant, parce que le Québec demande plus d'égalité ou la séparation — et est en voie de l'obtenir — l'Ouest est désarçonné et irritable.

Sans doute y a-t-il dans l'Ouest beaucoup de situations injustes et défavorables, mais il y a un Parlement fédéral qui compte de nombreux députés. Ils peuvent faire connaître ces situations et les redresser tout en laissant le Canada tei qu'il est. (...)

Je suis sûr que le Québec et Lévesque font fausse route, mais leur attitude est souvent justifiée. J'ai la plus grande sympathie pour leurs opinions, bien que je souhaite de tout coeur qu'ils ne se séparent pas du reste du pays. Mais que l'Ouest dise qu'il veut aussi se séparer, c'est de l'enfantillage. Se séparer de qui? Il n'y aura plus rien de qui on puisse se séparer.

Travaillons pour le Canada et non contre lui.

D.O. COX
Vernon, C.-B.

Voyagez et vous verrez!

Au Premier
ministre du Canada

Si tous les Canadiens visitaient leur pays à vol d'oiseau, ils éprouveraient, et nul ne peut y échapper, un sentiment d'appartenance à une partie de l'univers qui est immense, riche et superbe. (...)

Qu'importent les conquêtes, qu'importent les nouvelles races qui ont suivi, tout ce pays nous appartient et à ceux qui l'ont choisi pour patrie, et, pourquoi en donnerions-nous, sur un plateau d'argent, ne serait-ce qu'une parcelle?

Nos droits dépassent notre frontière provinciale.

Il est à nous ce grand pays au même titre qu'à ses autres habitants, et même plus. Pourquoi renoncerions-nous à ce patrimoine?

Et de quel droit pouvons-nous engager tous nos descendants et les priver de cette fierté? (...)

Ghislaine B. TELLIER MASSON
Ile des Soeurs, Montréal

«Le Québec est capable de se gouverner mais...»

Le jour s'approche du moment de la vérité (?) et je me trouve déchiré en deux. Pour ceux qui trouvent que la question référendaire est simple et claire, mes doutes paraîtront étranges. Mais, étant donné qu'un Québec «libre» doit traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité, permettez-moi de vous faire part de mon problème

Je suis Québécois (d'origine britannique). La plupart des arguments pour le non ne me touchent pas au coeur. Quand un Ontarien demande à un Québécois de «parler blanc», moi aussi, je me trouve un nègre blanc d'Amérique du Nord. Ceci pour vous expliquer que je ne considère pas le Canada actuel un milieu propice pour l'épanouissement des Québécois francophones. Les griefs et les aspirations légitimes d'un peuple sont universels et compréhensibles à toute personne raisonnable.

Mais la séparation politique du Québec ne me paraît pas une solution à nos problèmes. En votant oui on ne va pas donner un mandat au gouvernement de négocier une réforme constitutionnelle mais une rupture politique. Nous allons voter pour que le gouvernement du Québec prenne tout le pouvoir politique qu'il partage actuellement avec Ottawa, mais nous n'allons rien changer en ce qui concerne la concentration du pouvoir économique. M. Lévesque et ses ministres ont clairement dit qu'ils ne vont que continuer la politique de «laisser faire» face aux grosses corporations multinationales. On ne peut pas faire une omelette sans casser quelques oeufs, mais pourquoi casser l'oeuf canadien seulement pour en faire deux?

Le Québec est évidemment bien capable de se gouverner seul; mais notre peuple est également capable de se défendre au sein d'un système fédéral et de défendre les intérêts des autres francophones en dehors du Québec.

La solution du oui est simpliste. Pour la vraie libération du peuple il faut travailler avec toutes les forces progressistes d'Amérique du Nord pour créer un mouvement socialiste et démocratique afin que ceux que nous élisons puissent exercer une influence réelle sur ceux qui détiennent le pouvoir économique. Cela prendra plus de temps qu'un vote dans un référendum, mais je pense que c'est la seule solution efficace.

Donald R. PEACOCK
Dollard-des-Ormeaux

Un étudiant pour le non

En réponse à la lettre de M. E. Gauthier, publiée dans LA PRESSE du 25 mars

Dans votre lettre intitulée «A mon âge, je commence à avoir le goût de l'aventure», vous vous avouez incapable de prendre position au référendum. Comme étudiant, j'aimerais vous démontrer l'importance d'un non pour la relève.

D'abord, vous dites que le PQ fait preuve d'honnêteté. Il avait pourtant affirmé qu'il règlerait les grèves. Et les 35 heures de débat, sur quoi devaient-elles porter? Les lois spéciales ne devaient-elles pas être abolies? Et ne devait-il pas y avoir qu'un référendum qui règlerait tout? Sera-t-il aussi honnête après le référendum? Je crois que le PQ ne saura s'empêcher de succomber à la tentation d'interpréter un oui comme un oui pour l'indépendance. Pour ce qui est des ministres fédéraux qui viennent dans la bataille, que dites-vous de certains chefs politiques européens qui lancent leur oui par-dessus l'Atlantique? De plus, advenant la séparation de notre province, le Canada ne serait-il pas largement concerné?

Pour la première fois, les Québécois décideront de leur avenir. Mais, à mon avis, l'avenir appartient surtout à la jeunesse. Il serait alors logique que les personnes plus âgées orientent leur choix en fonction des jeunes. Car nous aurons à les défrayer, les coûts de l'indépendance. Et si celle-ci se produit, en plus de subir l'incertitude quotidienne (je pense au chômage, par exemple), nous aurons à surmonter l'incertitude politique, et ce n'est pas peu!

François GRANGER
St-Donat de Montcalm

Erratum

C'est par erreur qu'a paru, lundi, une lettre signée Jacqueline Hogue-Lebeuf et intitulée «Mauvaise foi». Après avoir fait parvenir sa lettre à LA PRESSE, l'auteur avait demandée qu'elle ne paraisse pas. C'est donc par inadvertance qu'elle a été publiée. Nous nous en excusons.

La Rédaction

Pourquoi échangerions-nous un pays contre une province?

(...) Quand M. René Lévesque fut élu par le peuple, Premier ministre de la province de Québec, cela lui donnait le pouvoir de négocier avec le gouvernement fédéral. Pourquoi demande-t-il un mandat de négocier? M. Lévesque pense-t-il qu'il aurait plus de chance de pouvoir, en devenant souverain (souverain semble un titre des siècles en arrière), de négocier? Je n'en comprends pas le sens.

Pourquoi, alors que la province de Québec n'a jamais été si prospère, M. Lévesque veut-il tout chambarder?

Pourquoi se nommer Québécois au lieu de Canadien comme nos ancêtres avaient choisi de faire, si on a tant de fierté de nos sources?

Mon arrière-grand-père était un des premiers colons qui s'établirent à Sainte-Geneviève au 18e siècle. Il se nommait Jean-Baptiste Pilon, un bon nom canadien. Il fumait du bon tabac canadien qu'il récoltait sur sa terre. Il eut de nombreux enfants, comme tous ses compatriotes d'alors, et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui nous sommes une majorité.

Le plus grand changement depuis cette époque, on a bâti beaucoup d'écoles, le monde est instruit, la natalité descend, les écoles ferment en grand nombre. Ma question est: est-ce qu'à partir de maintenant on grandit en sagesse? Changerons-nous notre pays pour une province?

Hilda CHASSÉ-DOWLING
Montréal

Une question hypocrite

La question référendaire est-elle bien comprise?

Quand on en fait l'analyse objective, on constate que le gouvernement a voulu éviter d'aller directement au but qu'il a en tête, c'est-à-dire l'indépendance du Québec, car sachant très bien d'avance que les Québécois et les Québécoises ne sont pas en faveur de la souveraineté, l'on a donc décidé de prendre un détour pour y arriver.(...)

Les Péquistes essaient de faire avaler à la population qu'un oui au référendum est un oui pour la souveraineté-association, mais pas un oui pour la division du Canada actuel. Pour qui prennent-ils les citoyens? Il est très facile à comprendre que si un Québec souverain obtenait tous les pouvoirs de taxation, celui de faire ses lois et d'avoir ses propres relations internationales, le Québec deviendrait un nouveau pays, donc se séparerait du reste du Canada, alors donc, un oui au référendum est un oui pour la séparation du Québec.

L'association économique entre le Québec et le Canada, celle qui maintiendrait la même monnaie, est vouée à l'échec car pour contrôler la monnaie il faut un pouvoir politique. Voyez-vous la même monnaie contrôlée par deux pouvoirs politiques? (...)

Si vous êtes pour la séparation du Québec, votez oui, mais si vous êtes pour le système fédéraliste renouvelé, votez non, merci.

Clément BOURGET
Ahuntsic



photo René Picard, LA PRESSE

Si Mme Lavoie-Roux a fait belle figure, le ministre Bédard s'est pour sa part attiré de nombreux applaudissements.

Bédard et Lavoie-Roux font match nul

La fatigue avait sérieusement abimé ses cordes vocales. Malgré cela, le député de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a fait belle figure hier au cours du débat qui l'opposait au ministre de la Justice dans le cadre du Salon de la Femme. Cependant, même si l'assistance était très majoritairement constituée de partisanes du «non», de nombreux applaudissements ont accueilli les propos du ministre Marc-André Bédard.

HUGUETTE ROBERGE

«La discussion référendaire ne doit pas avoir pour effet, encore moins pour objectif, de diviser les femmes du Québec», a d'abord insisté le ministre, avant de faire état du travail incomplet mais tout de même extrêmement important accompli par le gouvernement actuel pour l'avancement du dossier de la condition féminine (réforme du Code civil, projets de loi pour l'instauration d'un système de perception des pensions alimentaires, pour rendre justice aux femmes collaboratrices de leurs maris, pour faire de la femme l'égale de l'homme dans le mariage, pour accorder un traitement plus juste et plus humain aux femmes victimes de violence sexuelle, etc.)

«Malheureusement, ajoute le ministre Bédard, des obstacles constitutionnels peuvent entraver l'application de cette réforme. Le divorce, l'avortement, entre autres, sont toujours de juridiction fédérale. C'est pourquoi il importe tant que le Québec récupère, par la volonté majoritaire de ses citoyens, le droit de faire toutes ses lois pour mieux répondre à ses besoins.»

Soutenant pour sa part que «l'évolution de la condition féminine se situe au-delà des partis politiques et même au-delà des barrières linguistiques», Mme Thérèse Lavoie-Roux prétend que les «obstacles constitutionnels» dont parlait son vis-à-vis pourraient disparaître si on abordait une réforme constitutionnelle en profondeur... ce qu'à son avis, un «non» fort au référendum permettrait.

«Notre appartenance au régime fédéral, renchérit-elle, a eu dans le passé un effet stimulateur sur la condition féminine. Qu'on pense au droit de vote, aux congés de maternité, par exemple, que les Québécoises ont obtenus à la remorque des autres provinces canadiennes.»

Le député de l'Acadie a cependant voulu axer sa présentation sur le problème fondamental de la pauvreté qui touche les femmes de tous âges. Citant les chiffres voulant que ce fléau affecte une femme sur six au pays (et un homme sur neuf), Mme Lavoie-Roux a pointé l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne comme l'important jalon déjà posé sur la voie à suivre. Sa conclusion repose sur la conviction que la force du nombre compte, et que les femmes du Québec ont plus de chances de voir leur revendications entendues en mêlant leurs voix à celles de toutes les Canadiennes vivant les mêmes problèmes de fond.

Encore les Yvette

Mme Lavoie-Roux a eu moins de succès quand la première intervenante, à la période de questions, l'a exhortée à dire aux partisanes du «non» qu'il n'y a pas de joie à ressentir pour elles à s'identifier à la petite Yvette, l'apprentie-servante du manuel de deuxième année.

«Vous savez, mieux que quiconque, a dit la jeune femme (une enseignante) ce qu'elle est, la petite Yvette du manuel en usage à la Commission scolaire que vous avez présidée; Ditesleur, je vous en supplie, Mme Lavoie-Roux, qu'il n'y a pas à se réjouir de lui ressembler!»

Répondant à côté de la question-supplique, le député de l'Acadie a cherché à relancer la balle dans le camp adverse en accusant le ministre de la Condition féminine d'avoir elle-même et la première traité les Québécoises d'Yvette, ce qui équivalait à les ridiculiser. Une assistante, porteuse d'un macaron du «non», a murmuré: «Elle vient de manquer une belle chance. J'aurais aimé l'entendre promettre que la petite Yvette disparaîtra du manuel de ma fille!»

Au moins cinq sondages d'ici le référendum

C'est à un rythme de presque deux fois par semaine d'ici la date du référendum, que les intentions de vote comme les motivations des Québécois, seront livrées à la population. En effet, au moins cinq sondages d'opinion publique — peut-être sept — seront rendus publics au cours des 27 jours qui restent avant que les Québécois ne se rendent aux urnes, sans compter les deux sondages dévoilés le week-end dernier et ceux réalisés régulièrement par la maison Gallup.

HUGUETTE LAPRISE

Les réseaux d'Etat anglais et français de la Société Radio-Canada entreront ce soir dans le bal ouvert dimanche dernier par le réseau de télévision CTV et l'hebdomadaire *Dimanche-Matin*.

Pour révéler les résultats d'un sondage-maison fait avec les services techniques de la compagnie CROP, la société Radio-Canada accomplira une première dans l'histoire de la société: une production «bilingue» de deux heures télévisée simultanément aux deux réseaux. Animée par Bernard Derome et Barbara Fromm, l'émission appelée «Tel Quel et «Quaterly Report», divulguera les conclusions d'une enquête pan-canadienne sur la perception de la Confédération et du partage des pouvoirs. Un échantillonnage de 1,500 personnes au Québec et de 1,800 dans le reste du Canada a été sélectionné. Ces citoyens se sont vus poser une trentaine de questions entre le 22 mars et le 4 avril.

Interrogé à l'effet que la publication des deux sondages de dimanche qui ont été effectués à la mi-avril, rendaient périmés les résultats de celui de Radio-Canada, le directeur du Centre de sondages de Radio-Canada, M. Bruno Gauron, a répliqué: «Ce n'est pas des «petites vites» qu'on fait... Nous n'avons pas posé qu'une seule question! Il s'agissait pour nous d'explorer en profondeur des tendances, des motivations. Bien sûr, a admis M. Gauron, si on s'en tient seulement aux intentions de vote, on est en retard.»

La Société Radio-Canada effectuera un autre sondage pendant la période référendaire. Celui-ci sera toutefois limité au Québec.

Revenant de nouveau dans la danse, l'hebdomadaire *Dimanche-Matin* publiera un autre sondage le 11 mai. Il sera préparé par l'IQOP et les questions seront posées les 4, 5 et 6 mai.

«Je veux de nouveau mesurer entre le 1er et le 7 mai, les intentions du citoyen, a souligné le directeur de IQOP, M. Jean-Pierre Nadeau, tout en expliquant qu'il estime que l'issue de la campagne référendaire va se jouer pendant la première semaine de mai, ne serait-ce, a-t-il ajouté, que par l'entrée en scène du premier ministre Trudeau.»

M. Nadeau a signalé qu'il n'est pas impossible qu'il fasse, toujours pour le compte de *Dimanche-Matin*, un autre sondage pendant la campagne référendaire, mais qu'il faudrait pour cela que survienne un événement qui renverserait l'opinion publique. Sinon, il s'en tiendra à celui du début de mai.

Un autre sondage d'importance sera fait pour les quotidiens *Le Soleil*, *Le Devoir* et le *Toronto Star*, par les chercheurs Pinard et Hamilton attachés à l'université McGill et le chroniqueur torontois Peter Regenstrief. Les résultats seront publiés quelques jours avant le référendum.

Quant au réseau de télévision CTV qui a rendu public son premier sondage dimanche, il compte en réaliser deux autres. La décision finale ne sera toutefois prise qu'au début de la semaine prochaine. Selon M. Jerry Lawton, responsable de ce secteur dans la couverture de la campagne référendaire, le projet est d'effectuer un autre sondage uniquement au Québec et un autre dans l'ensemble du Canada.

Le seul quotidien de langue anglaise du Québec, *The Gazette*, songe également à la publication d'un sondage. Toutefois, le rédacteur en chef, M. Mark Harrison, a déclaré hier qu'aucune décision définitive n'avait été prise à ce sujet et qu'aucun plan n'avait également été élaboré.

Pour leur part, les deux autres quotidiens nationaux au Québec, *La Presse* et *Le Journal de Montréal*, ont écarté l'idée de faire effectuer une enquête sur les intentions de vote ou les motivations des Québécois en regard du référendum. Le *Globe and Mail* de Toronto, présent sur le marché québécois depuis la fermeture du *Montreal Star*, n'en fera pas également parce que cela n'est pas dans sa tradition, a expliqué le chef du bureau de Montréal, M. Richard Cléroux.

Alors que le président directeur général du *Journal de Montréal*, Maurice Custeau, a déclaré qu'il avait abandonné son projet parce qu'il n'était pas parvenu à s'entendre avec le journal ou le poste de radio anglais qui devait y participer, l'éditeur adjoint de *La Presse*, M. Jean Sisto a souligné, tout en précisant que les sondages étaient un élément d'informations important, une photo instantanée: «Nous n'en faisons pas parce que tout le monde se lance là-dedans et qu'il va y en avoir un déluge!»

44 à 44, selon Ryan

Le chef du «non», Claude Ryan, a dit savoir hier que le sondage que Radio-Canada doit publier aujourd'hui mettait les deux camps à égalité avec 44 p. 100 et 12 p. 100 d'indécis. Il n'a pas voulu commenter ces résultats, se contentant de dire qu'à l'époque du sondage il ne se souvenait pas où il était ni ce qu'il faisait. Une façon de dire que le sondage datait un peu! Il a suggéré aux reporters de reprendre les commentaires faits dimanche dernier au sujet du sondage de l'IQOP qui, lui aussi, donnait les deux camps égaux.

La CECM refuse de se prononcer

Le débat référendaire a eu ses répercussions, hier, à la session ordinaire du conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

GEORGES LAMON

En effet, après plus d'une heure de discussions et de tiraillements qui risquaient de mettre les commissaires au blanc, la proposition du commissaire du quartier 13, M. Angelo Montini voulant que le conseil prenne parti publiquement dans le débat référendaire, fut rejetée par une très forte majorité.

Dès le départ, le président de la CECM s'était opposé personnellement au fait que le conseil des commissaires discute en assemblée publique de cette question, pour éviter les affrontements.

Selon le Dr Luc Larivée lui-même président d'un comité du «non», le conseil des commissaires, organisme public créé par le gouvernement, n'avait pas à prendre un vote sur cette question.

Mais le commissaire Montini ne le voyait pas de la même façon. A son avis, au contraire, le conseil des commissaires a «un impact public pour permettre aux gens de trouver des points de repère».

«Dans la confusion actuelle, a-t-il lancé, nous devrions prendre une décision politique, même si nous sommes peut-être plutôt des administrateurs. Nous n'avons pas le droit de nous abstenir de voter, au contraire, a-t-il ajouté, nous devrions entrer dans le jeu et donner chacun sa couleur.»

Pour M. Montini, cette prise de position était même devenue à ses yeux «un devoir qui touche tout le monde». Il a d'ailleurs rappelé que le gouvernement du Québec avait lui-même conseillé à tout le monde, y compris les corps publics et les fonctionnaires, de prendre parti».

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDAIRE

Des Maristes pour le «oui»

Il y a toutes sortes de gens pour le «oui» mais jusqu'à hier il n'y avait pas de communauté religieuse. Jusqu'à ce que le frère Magella Bouchard, supérieur des Frères Maristes du Québec, dont la maison-mère est à Château-Richer, près de Québec, vienne signifier son «oui» au premier ministre Lévesque, au nom de sa communauté, en signalant que son patriotisme était guidé par les lumière de la foi. Il a aussi remercié le ministre de la Justice pour avoir contribué à l'ouverture d'une maison de réhabilitation pour prévenus dans Montmorency.

La commission des droits intervient

La Commission des droits de la personne reçoit, depuis quelques semaines, de multiples plaintes ou demandes de précisions concernant le droit de porter, sur les lieux du travail, un macaron indiquant son option politique. La Commission tient à rappeler à ce sujet l'importance vitale de la liberté d'expression dans un régime démocratique, et invite la population à témoigner d'un esprit et d'un sens des responsabilités qui sachent respecter chez autrui le droit de diverger d'opinion.

La Commission souligne que cette liberté pourrait être violée si un employeur ne permettait qu'aux seuls tenants de l'une des deux options référendaires d'afficher ouvertement leurs convictions: dans un tel cas, la Commission pourrait être amenée à faire enquête pour discrimination basée sur les convictions politiques. Si, toutefois, l'employeur interdisait le port de tous les macarons, quelle que soit l'otion prônée, il n'y aurait pas de traitement inégal, et partant, pas de discrimination.

Un général pour le «OUI»

A l'occasion de la troisième réunion du Conseil du regroupement pour le «oui» aujourd'hui à Montréal, le premier ministre René Lévesque profitera de l'occasion pour annoncer une centaine de nouvelles adhésions à son mouvement. Le nombre total des représentants sera ainsi porté de 194 à 300. Parmi les nouveaux convertis à la cause du «oui», on retrouve le nom du général Dollard Ménard, qui a participé au débarquement de Dieppe lors de la Deuxième Guerre mondiale et qui est officier de la Légion d'honneur de France, de la comédienne Louise Marleau et de l'ex-député créditiste d'Abitibi, M. Armand Caouette. Et pour la première fois, a indiqué un porte-parole du mouvement du «oui», cette réunion qui portera sur l'organisation sera accessible à la presse, du moins en grande partie.

Les Algonquins

Les quelque 3,000 Algonquins du Québec ne se prononceront ni pour le «OUI» ni pour le «NON» lors du référendum sur la souveraineté-association. C'est ce qu'a indiqué, hier, à Val d'Or le porte-parole des neuf bandes algonquines, le chef Richard Kistabish.

M. Kistabish a déclaré que le gouvernement québécois aurait dû demander le mandat de négocier avec les peuples amérindiens avant de vouloir négocier avec l'ensemble du Canada.

Le chef algonquin a ajouté que le premier ministre René Lévesque devrait également appliquer aux Amérindiens le principe du droit à l'autodétermination.

M. Kistabish a réitéré la revendication fondamentale de son peuple: un territoire reconnu exclusivement aux Algonquins, pour que la nation algonquine puisse se développer.

«Il faut se surveiller»

Un chauffeur de taxi de la compagnie Diamond, M. André Beaudoin, a eu sa leçon. A l'avenir, il évitera de laisser traîner des affiches du «oui» sur la banquette arrière de son véhicule. Il raconte: «Quelle ne fut pas ma surprise l'autre jour, lorsqu'un homme a profité d'un feu rouge pour sortir de son automobile et venir m'engueuler très fort parce que je suis pour la souveraineté-association. Les gens sont devenus dangereux. Il faut se surveiller.» S'il a l'intention d'être plus discret au niveau de l'affichage, notre chauffeur de taxi n'a aucunement envie de changer de sujet de conversation. Ses clients devront l'écouter parler de politique.

Un sondage

Un sondage effectué à la demande du Conseil pour l'unité canadienne indique que 67 pour cent des Canadiens vivant hors du Québec sont d'avis que leurs premiers ministres devraient refuser de discuter la souveraineté-association si le Parti québécois remportait le référendum du 20 mai.

L'Institut canadien de l'opinion publique a interrogé à cet effet 1,030 adultes choisis au hasard dans les neuf autres provinces du Canada, entre le 19 et le 21 avril.

Un congé

Le 20 mai prochain, jour du référendum, tous les élèves ainsi que tout le personnel des écoles du Québec seront en congé. C'est ce qu'annonçait hier, par un communiqué, le ministère de l'Education. Quant aux commissions scolaires, elles devront libérer leur personnel au plus tard à 15 heures.

Le Méoui à *The Gazette*

Une cinquantaine d'étudiants manifestant en faveur d'une «information objective» ont été reçus hier par le rédacteur en chef du quotidien *The Gazette*, M. Mark Harrison, auquel ils ont demandé de publier une lettre du Mouvement étudiant pour le «oui». Les étudiants s'y plaignent d'être lésés dans leur droit à une information claire et objective. M. Harrison a souligné qu'il n'était pas facile de couvrir une campagne référendaire, en révélant que 27 personnes avaient annulé leur abonnement le matin même en se plaignant que *The Gazette* était trop en faveur du «oui».

Grenier furieux

Mercredi, M. Ryan est allé rencontrer des partisans de l'Union nationale au comité central du «non», à Montréal, et il en a profité pour parler de l'ex-chef de l'UN, passé depuis au «oui», M. Rodrigue Biron. Il a dit, notamment, qu'on s'interrogeait toujours à savoir ce qu'il pensait et même si il pensait. Propos qui ont été reçus comme une insulte par l'ex-député unioniste de Mégantic-Compton, Fernand Grenier, qui a quitté son poste au début de l'année pour être candidat conservateur au fédéral, où il a été battu. Présent à ce moment, M. Grenier, qui a gardé beaucoup d'admiration pour l'«honnêteté de M. Biron», n'est pas intervenu parce qu'il y avait beaucoup de caméras. Mais il a appelé LA PRESSE pour dénoncer le «dégobillage» de M. Ryan. Il nous a dit aussi qu'il ne s'engageait pas dans la campagne référendaire, laissant aux libéraux la direction du camp du «non». Et il ne dira pas comment il entend voter.

Charron réplique

De se faire qualifier de «gangréneux» par le ministre fédéral Jean Chrétien ou de «disciple de Castro» par la comédienne Michel Tisseyre, le ministre Claude Charron n'aime pas ça du tout... S'adressant à une centaine de militants pour le «oui» du comté de Sauvé, hier soir, M. Charron a accusé les troupes du «non» d'utiliser la violence verbale pour arriver à leurs fins. C'est l'ensemble du peuple québécois qu'on insulte lorsqu'on utilise de pareils qualificatifs haineux — a ajouté le ministre Charron. Mais M. Charron lui-même, au cours de la soirée, a déclaré que «Michèle Tisseyre a complètement perdu la... track» et que «tous les rouges, les jaunes, les cocus contents et les F-18 appuient la vieillerie de 100 ans qu'est la Confédération».

Même dans Taillon

Claude Ryan est plus qu'optimiste. Il a annoncé, hier, à ses partisans de Granby que le «non» allait l'emporter dans le comté de Taillon, celui du premier ministre. Le président des forces du «non» dans le comté Henri-François Gautrin, est à peine plus prudent: «Je ne peux pas vous dire que nous gagnons, mais je peux vous dire que nous ne perdons pas.

Les chefs

M. Lévesque fait campagne à Montréal, où il visitera notamment plusieurs hôpitaux avant de s'adresser, en soirée, à la communauté juive. Le vendredi étant jour de congé pour lui, M. Ryan se contentera de donner une conférence de presse.

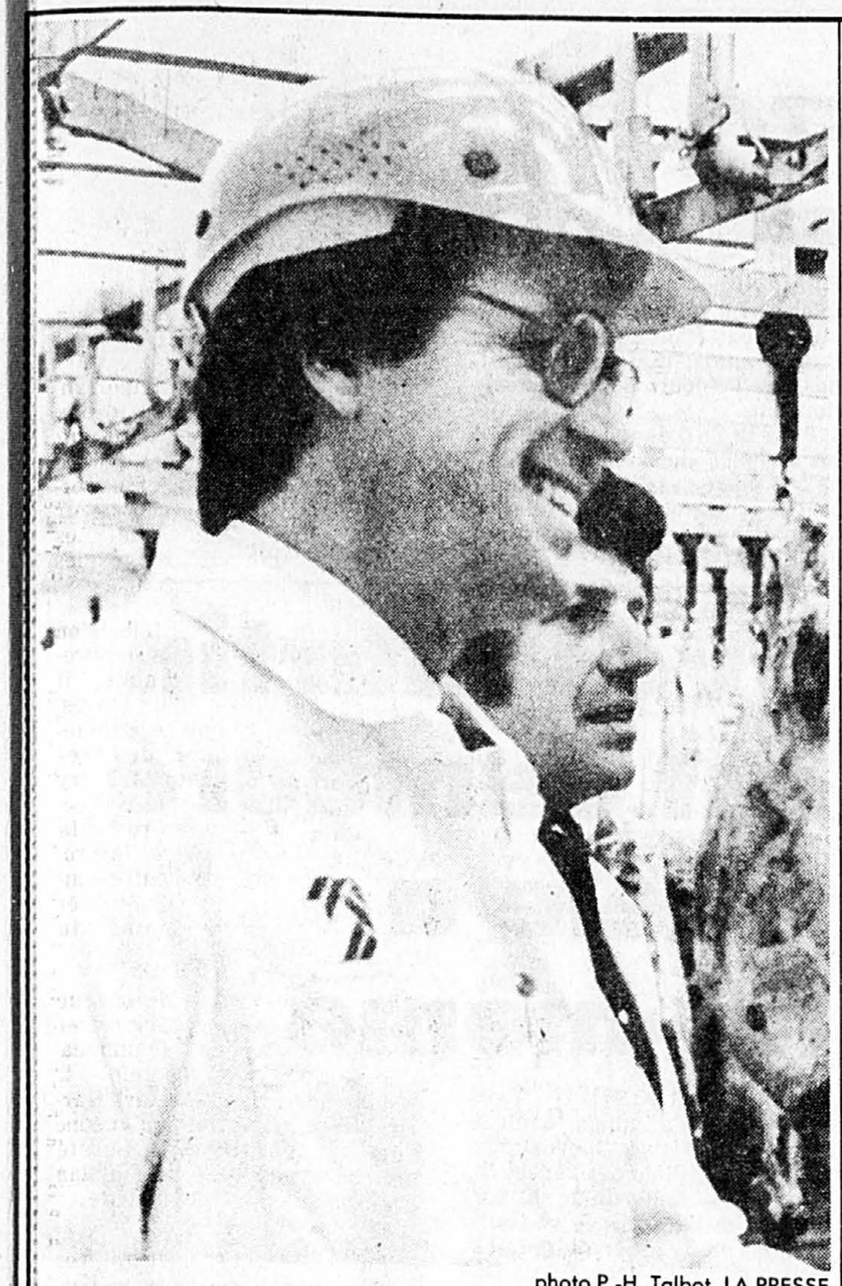


photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Le ministre Duhaime, qui a fait de l'élevage, était en pays connu aux Aliments Chatel.

«Après un OUI, les affaires vont continuer comme avant»

■ «Le 21 mai, au lendemain du référendum, les banques seront encore ouvertes, les bureaux de poste aussi; les mères de famille auront encore leurs allocations familiales, les anciens combattants, leur pension.

MARIANE FAVREAU

«Le lendemain d'un «oui», il ne se passera strictement rien. On sera heureux et content mais les affaires vont continuer comme avant.» C'est ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, déroule le film des événements devant divers groupes qu'il a rencontrés hier, dans Verdun, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, la Petite Bourgogne, piloté par le député de Sainte-Anne, M. Jean-Marc Lacoste.

Et les gens de l'Age d'or d'Iberville à qui il tenait ces propos, après un gentil souper, l'ont chaudement applaudi, ainsi que le député Lacoste. Celui-ci, à peine 30 ans, a un argument de poids quand on l'interroge sur ce qui va arriver des pensions de vieillesse.

«Mes parents qui restent dans Sainte-Anne, tiennent à leur pension. Mon père à 69 ans et ma mère 68. Imaginez-vous qu'en tant que député je vais mettre mes propres parents dans la rue? Et pourtant, je vais voter oui. Et mes parents aussi. Pourquoi? Parce qu'on demande un mandat de négocier et que ça ne touchera pas aux pensions de personne.»

En début d'après-midi, le ministre Duhaime avait rencontré un groupe de l'Age d'or de Saint-Joseph. Une quarantaine de personnes avec qui il fait la conversation, joue aux cartes (la fouine, vous connaissez?), croque un gâteau, ne parle pas de politique. Une dame glisse: «Vous savez il y en a beaucoup qui diraient «oui», ici, mais ils ont peur à leur pension.»

Quelques minutes plus tard, comme en réponse à cette réflexion, le député Lacoste prend la parole, parle de ses parents. Le ministre Duhaime enchaîne: «Je vous demande de vous intéresser à la question du référendum et de ne pas vous laisser «emplir» comme on tente de le faire. Faut pas nous prendre pour des navets! Quand le fédéral verse de l'argent au Québec, c'est avec l'argent du Québec.»

Il parle du «regroupement des grand-mères pour le oui» de Grand-Mère, dans son comté de Saint-Maurice, ou de «regroupement pour le oui de la 7e rue» et invite les gens à faire pareil, à parler du référendum, à aller voter. «Une grand-mère qui parle à ses enfants, ça fait avancer la machine.»

Le ton a pris une tournure plus économique aux Aliments Chatel, une entreprise d'une trentaine d'employés qui «tourne» quelque 25 millions de livres de boeuf par an. Le ministre, qui a fait l'élevage de Herefords sur sa ferme de Saint-Jean-des-Piles, était en pays connu.

Il rencontre un groupe d'employés à la salle de repos. Les questions tournent autour des répercussions économiques d'un oui. Le ministre parle du boeuf qu'on traite dans l'entreprise et qui vient d'Alberta. «Pensez-vous qu'ils vont arrêter de nous en vendre et nous, d'en acheter au lendemain du référendum?» La libre circulation des produits et des personnes est expliquée, le Japon à l'appui, à qui on vend pour $50 millions de porc, ou les Etats-Unis où l'on se rend sans passeport.

ACCUSATIONS DE RACISME

Fox et Marx désavouent Fortas

■ M. Francis Fox, secrétaire d'État aux communications dans le cabinet Trudeau, et jusqu'ici un des députés fédéraux les plus actifs dans la campagne référendaire, a désavoué sans équivoque les propos tenus dimanche par le Dr André Fortas, le responsable de la diffusion (pas du contenu) des informations dans les médias ethniques.

LAVAL LE BORGNE

«Il ne faut pas avoir peur de parler du racisme du Parti québécois», avait-il lancé devant environ 800 personnes qui assistaient au rallye des groupes ethniques pour le «non», sortant de son texte préparé à l'avance.

Interrogé là-dessus par LA PRESSE, hier, M. Francis Fox a répondu: «Ce ne sont pas des propos que je partage; je pense quant à moi que des deux côtés, tant des tenants du «oui» que des tenants du «non», on gagnerait tous énormément à faire cette campagne-là dans la dignité et le calme.

«Je pense que c'est une décision extrêmement importante; que ni les tenants du «oui» ni les tenants du «non» ne devraient essayer de faire dévier le débat sur des choses qui sont vraiment secondaires au débat.

«La question du racisme, personnellement, je n'y crois pas du tout; je ne partage ni les opinions ni les propos du Dr Fortas à ce sujet.»

M. Fox participait hier avec M. Herbert Marx, député libéral de D'Arcy-McGee, à une rencontre avec environ 300 électeurs de ce comté au Centre Saidye Bronfman, à Montréal.

Durant le débat, M. Marx a déclaré pour sa part que «le Québec n'avait rien à apprendre des autres au sujet des libertés; le Québec tout comme le Canada a toujours bien défendu les libertés civiles.»



Francis Fox

La rencontre terminée, M. Marx a souligné à LA PRESSE que c'était là sa façon à lui de se dissocier des propos du Dr Fortas.

Non nerveux

Depuis que le Dr Fortas a prononcé les propos que l'on sait dimanche, les dirigeants du Comité des québécois pour le «non» affichent une certaine nervosité dont ils étaient dépourvus depuis le début de cette campagne.

Lundi, à la radio de Radio-Canada, le Dr Fortas est revenu à la charge comparant un Québec séparé à l'Espagne de Franco, à la Grèce de Papadopoulos, à l'Algérie de Boumediene et à l'Argentine de Videla.

Mardi, lors d'une conférence donnée par M. John Ciaccia, membre de l'exécutif du CQN et député libéral de Mont-Royal, à laquelle a participé M. Claude Ryan, on a voulu minimiser les propos du Dr Fortas, sans aller jusqu'à les désavouer. Le Dr Fortas ne participait pas à cette conférence de presse, même s'il était sur les lieux quelques instants avant qu'elle ne débute.

Enfin, hier, MM. Fox et Marx l'ont désavoué.

Ryan croit que Trudeau a été mal informé

■ GRANBY — Dans le discours le plus modéré qu'il ait prononcé depuis le début de la campagne référendaire, au point de dire que la plupart des partisans du «oui» rencontrés au hasard de ses déplacements étaient des gens polis et civilisés, le président du comité québécois pour le «non», M. Claude Ryan, a corrigé un peu l'impression que le premier ministre Trudeau avait affichée quant à certains aspects de la campagne du «non».

CLAUDE-V. MARSOLAIS

«M. Trudeau a soutenu publiquement que nous ne mettions pas assez l'accent sur la fierté canadienne. Je lui dirai qu'il souffre d'un défaut d'information car s'il était venu à nos assemblées, il aurait vu que nous n'avons parlé que de cela. Nous n'avons pas grand-chose à dire du séparatisme parce que c'est une option qui ne nous intéresse pas et nous préférons présenter notre option de manière positive.»

Plus tôt dans la journée, le chef du «non» avait indiqué son intention de commenter aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, la venue du premier ministre canadien dans la campagne référendaire à compter du 2 mai prochain.

Le ton employé hier soir à Granby contraste beaucoup avec les propos incendiaires que M. Ryan avait utilisés ces derniers jours comme «les maitres du Kremlin» en parlant du gouvernement du Québec. Il semble que ses proches conseillers l'aient convaincu d'utiliser une approche plus sereine dans la campagne.

Le président de la campagne du «non» a même indiqué que la question référendaire était maintenant claire pour l'ensemble des Québécois, contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains membres de son propre parti sur les tribunes populaires ces derniers jours. «Tout le monde.l'a compris. Ou bien vous votez pour un État séparé, ou bien vous votez pour que le Québec demeure dans la Confédération canadienne», a-t-il dit.

Blitz fédéral

Au cours de l'après-midi, M. Ryan avait commenté le blitz que les députés du caucus libéral fédéral avaient manifesté l'intention de faire pendant la campagne référendaire au niveau de seize circonscriptions électorales. Selon lui, il subsiste un problème de coordination au niveau de l'opération. «Nous en avons parlé à la réunion de l'exécutif et nous sommes à la recherche d'une solution, car nous voudrions qu'ils viennent à un moment approprié de la campagne, un peu comme au temps de l'élection partielle de Notre-Dame-de-Grâce où de nombreux députés avaient essaimé Ville Saint-Pierre qui constituait notre point faible.»

Il s'agit de 16 comtés provinciaux qui n'appartiennent ni au parti libéral ni à l'Union nationale.

La journée de M. Ryan avait débuté au restaurant Claude Saint-Jean, de Greenfield Park, où il a causé une certaine surprise en faisant irruption au dîner du Club de la médaille d'or alors qu'il n'y était pas attendu.

Toto Gingras, photographe au *Journal de Montréal* et vice-président du Club, a fait la réflexion suivante: «Va falloir arrêter ça. C'est un club sportif ici, pas un club politique. C'est pas parce qu'on est pour le «oui», mais ça dérange.» Cette réflexion n'a pas empêché le chef du «non» de continuer à serrer des mains, entre autres celle de Jacques Lemaire, instructeur d'une équipe de hockey suisse et ex-joueur du Canadien.

Plus tard, le chef libéral s'est rendu à la compagnie Bérol de Ville Lemoyne, une fabrique de moules pour stylos à bille et brosses à dents, où il y a rencontré une trentaine d'ouvriers spécialisés.

Ensuite, il s'est rendu au centre commercial Désormeaux dans le comté du premier ministre Lévesque, qui était plutôt désert au milieu de l'après-midi. A la caissière du kiosque de Loto-Québec, il a avoué n'avoir jamais acheté de billet de sa vie. Après son départ, la vendeuse a manifesté sa déception qu'il n'ait pas tenté sa chance au moins une fois.

Enfin, M. Ryan s'est rendu à la station de métro Longueuil pour profiter du retour des travailleurs à leur domicile. Il a dû y affronter quelques marxistes-léninistes qui voulaient lui faire dire qu'il existait de l'oppression au Québec. «C'est beaucoup trop fort votre affaire, nous sommes dans une société libre», devait-il lancer.

LÉVESQUE À CHÂTEAU-RICHER

La campagne devient une affaire de famille

■ QUÉBEC — Après une couple d'événements à caractère plus traditionnel, c'est dans une atmosphère intimiste, presque familiale, que le chef du «oui», M. René Lévesque, a poursuivi hier sa campagne, dans la région de la capitale.

YVES LECLERC

Il s'est même trouvé en compétition, à Sainte-Brigitte de Laval, avec le bingo paroissial, qui devait se dérouler dans la salle même où il parlait, et dont les organisatrices, piaffant d'impatience dans un couloir d'école, ont fait de verts reproches à leur député, le président de l'Assemblée nationale Clément Richard.

C'était la première fois que ce dernier participait publiquement à la campagne référendaire, dont il s'était scrupuleusement tenu à l'écart pendant et après le «débat sur la question» pour protéger la neutralité nécessaire à ses fonctions.

Mais hier, dans son comté, il est enfin «sorti de l'ombre» à la vue des journalistes et du premier ministre René Lévesque qui, avec un certain humour, est allé lui serrer la main solennellement comme il le fait habituellement aux personnalités qui «se prononcent pour le «oui».

C'est au cours d'une véritable fête de famille à Château-Richer qu'a eu lieu l'incident. Deux des vieilles familles de l'endroit, les Huot (arrivés vers 1660) et les Jobidon, installés sur la même ferme depuis 1641, ont remis à M. Lévesque les signatures d'à peu près tous leurs membres, et ont reçu de ses mains les premiers certificats de «regroupements de famille».

Dans le cas des Jobidon, 28 sur 28 en âge de voter ont signé, et dans celui des Huot (dont l'aïeul, âgé de 80 ans, fait de la politique depuis les années 1920), 37 sur 45, «mais il y en a sept à qui on n'a pas encore parlé».

La célébration ressemblait assez peu à une assemblée politique, et bien plus à des retrouvailles de frères, soeurs, cousins et cousines, avec la marmaille qui courait entre les jambes des adultes, dont certains écoutaient le discours-type du premier ministre et d'autres parlaient entre eux en petits groupes, les femmes d'affaires de maison, et les hommes d'affaires de semailles, culture et de bêtes.

«Comme vous pouvez le voir sur les pétitions, a noté le député Richard (faisant allusion à des déclarations récentes des dirigeants du «non»), le référendum ne divise pas les familles, mais les unit!»

Il a ajouté que le président local du comite du «oui», M. Yvon DeBlois, mais de Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans, était l'organisateur de son adversaire libéral en 1976, «et toute sa famille sauf une personne avait voté contre moi».

Un peu plus tard, à Sainte-Brigitte, MM. Richard et Lévesque se sont adressés dans le sous-sol de l'école à un groupe dont il était difficile de déterminer qui était là pour l'assemblée, et qui pour le bingo, des quelque 200 personnes présentes. Après un autre discours sans grand nouveau, le premier ministre a refusé de commenter les chiffres tout juste connus du dernier sondage (CROP pour Radio-Canada) et a filé vers l'aéroport dans sa limousine, tandis que les militants politiques dressaient les tables du bingo, dans l'espoir de pacifier les bonnes dames en colère... qui sont également des électrices!

Un commando de jeunes libéraux

Au cours de la matinée, M. Lévesque était allé se promener sur le traversier de Lévis, pour offrir de «bonnes images» aux caméras de la télévision qui le suivent sans relâche, puis il s'est adressé à quelque 500 étudiants du collège de Lévis, où l'attendait néanmoins une surprise.

En effet, un groupe d'«étudiants pour le non» s'est mis à le bombarder de questions et d'arguments, à tel point qu'il en a fait monter quelques-uns sur la scène pour discuter avec eux, ce qu'il a fait en s'en tirant fort bien, car il est habituellement à son meilleur dans ce genre de situations.

C'est par la suite que les journalistes qui suivent la campagne ont appris de la bouche même des intéressés que plusieurs des partisans du «non» n'étaient pas vraiment des étudiants, mais des militants des Jeunes libéraux envoyés là en commando.

Ensuite, le premier ministre est allé rencontrer les ouvriers de la Davie Shipbuilding de Lauzon, qui selon la formule habituelle lui ont remis une pétition en faveur du «oui» et ont reçu un certificat en retour.

M. Lévesque en a profité pour attaquer les politiques du fédéral en matière de marine et de construction de navires, et pour proposer un certain nombre de mesures afin de ranimer cette industrie en grand péril.



En campagne, Beaudoin fait des boutades

■ QUÉBEC — «Le discours féministe, nous l'avons essayé, mais ce n'est pas le bon. Nous comptons sur les maris, qui ont plus tendance à voter «oui», pour convaincre les femmes.»

GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

«C'est une boutade bien sûr», dit Louise Beaudoin. Mais avec cette indépendantiste «enragée», directrice de cabinet de Claude Morin, candidate défaite dans Jean-Talon et personnage controversé dans les cercles péquistes, les boutades recouvrent bien souvent des désirs inspirés par les convictions politiques. Chose certaine, elle ne demeure pas inactive, on s'en doute bien, pendant la campagne référendaire.

Principale fonction: la préparation des émissions qui seront présentées lors des périodes gratuites mises à la disposition des comités par la télévision et en vue desquelles elle a notamment interviewé des non-péquistes connus qui voteront «oui». Elle prend également la parole devant des assemblées: hier, elle s'adressait à des étudiants du séminaire de Saint-Augustin en balieue de Québec.

Même ses tâches «officielles» ne l'empêchent pas, non seulement de lancer des boutades, mais aussi d'exprimer à sa façon son rêve de l'indépendance.

Ainsi hier après-midi, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, portant le bouton bleu et blanc du «oui», elle parlait du Québec à 17 bibliothécaires bretons venus dans le cadre des échanges de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

À un visiteur qui dit avoir l'impression que le camp du «oui» tient deux discours et semble parfois mettre sous couvert la question de l'indépendance, elle répond bien franchement que «la population n'est pas particulièrement malheureuse, qu'on ne vit pas dans l'esclavagisme et que, les gens ayant à perdre beaucoup de choses qu'ils ont acquises il n'y a pas si longtemps, on n'y va pas en deux temps trois mouvements».

«On a eu, ajoute-t-elle, des discussions interminables au PQ pour savoir comment leur présenter ça». Et plus loin: «On ne sait pas quand le rêve de l'indépendance va se réaliser, mais l'important c'est de prendre une direction le 20 mai.»

Elle leur parle de la ferveur qui permet au parti d'amasser $4 millions «cinq cennes par cinq cennes» alors que Ryan se bat avec l'aide de Pro-Canada et de ses contributions des grosses compagnies et des sociétés de la Couronne.

Sur le plan économique, «avant d'attaquer le boss, Washington, on attaque le valet, Ottawa». Elle dénonce le «capitalisme sauvage» de l'ITT sur la Côte-Nord et, parlant de la reprise en main par les sociétés d'État, elle dit, mentionnant l'Asbestos Corporation et faisant allusion aux propos du ministre Bérubé: «Il est ridicule de s'attaquer aux juges. Mon père en était un.» Boutade bien sûr.

Le débat référendaire. «Toutes les familles sont déchirées, les femmes se sautent dans la face, se crêpent le chignon.»

Et en France, il y a une droite «épaisse et musclée», alors qu'ici, «c'est une petite société, une petite famille. Small is beautiful».

«Nous sommes plus pragmatiques que les Français ce qui fait, quand on compare par exemple la question nationale au Québec à l'évolution de la gauche dans ce pays, que nous préférons les processus, les démarches, l'étapisme.

«Et tous les indépendantistes, ainsi que les écrivains, poètes, philosophes qui appuient l'idée ont bien hâte que la question se règle pour pouvoir parler d'autre chose, de tout le reste.»

Ses propos ne sont souvent pas très orthodoxes, penseront certains péquistes. Mais Louise Beaudoin devrait savoir depuis longtemps que tout journaliste peut facilement entendre tout ce qui se dit au Salon rouge.

Et que les stratèges du «oui» se rassurent: son message aux étudiants du séminaire était tout à fait conforme à l'orthodoxie.

NEUTRE SUR LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

La CSD dit «non» à la CSN et la FTQ

■ Non seulement la CSD (Centrale des syndicats démocratiques) qui compte 50,000 membres ne prendra pas position sur la question référendaire mais, au contraire, elle affirme que les prises de position de la FTQ et de la CSN en faveur du «oui» trahissent une «partisannerie» mal venue de leurs dirigeants, quand ce n'est pas l'expression «d'une reconnaissance pour services rendus à des individus ou à des groupes favorisés par le pouvoir».

PIERRE VENNAT

Le président de la CSD, Paul-Emile Dalpé, fort en verbe, a même déclaré que les réticences énoncées à l'occasion de ces engagements, que ce soit le «oui critique» de la CSN, ou les critiques de la FTQ et du Syndicat canadien de la fonction publique à l'endroit des lois d'exception, ne réussissent pas à masquer «la frime» que représentent ces prises de position.

La CSD, qui affirme avoir été sollicitée pour prendre position, accuse également les chefs des autres centrales de «compromis non avoués» ou d'agir au profit de leur «partisannerie» connue et d'exploiter sans aucun respect des libertés individuelles un membership souvent non représentatif.

Bref, si la CSD ne prend pas position sur le référendum, elle dit «non» clairement à la FTQ et à la CSN. Elle refute même les arguments d'un Louis Laberge qui compare la lutte contre le «oui» et le «non» en affrontement social, affirmant qu'on trouve de tout dans le «oui», y compris de la «bourgeoisie» et qu'il se trouve des travailleurs dans le «non».

Ainsi, le président de la CSD-construction, Reynald Carey, préside un comité pour le «non» dans sa région, tandis qu'un des principaux conseillers techniques de la centrale, préside un comité pour le «oui».

Ancien candidat «libéral-indépendant», à la fois contre Duplessis et Georges-Emile Lapalme, dans Terrebonne en 1952, M. Dalpé refuse de déclarer dans quel sens il votera. Son vice-président Jean-Paul Hétu, toutefois, votera «oui», mais n'aimerait pas que les journalistes le mentionnent.

Pour la CSD donc, c'est le refus de jouer «le ralliement à l'une ou l'autre des factions en présence» et surtout de se rallier à la position des deux centrales FTQ-CSN.



Paul-Émile Dalpé

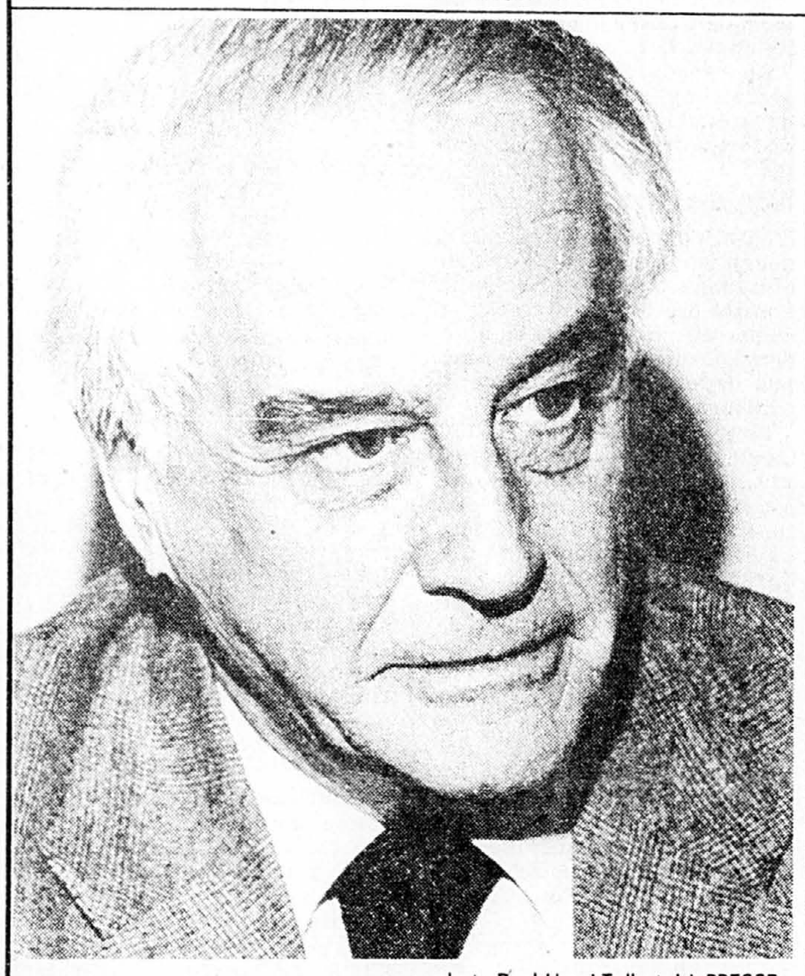


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Gaspard Massue, routier des Affaires sociales à la retraite active, est responsable de la section 3e âge du Comité des Québécois pour le «non».

GASPARD MASSUE

Un routier des Affaires sociales à la retraite active!

■ Gaspard Massue avait déjà sillonné quelques régions de la province, depuis un an, pour propager le message fédéraliste du comité Québec-Canada, surtout dans les résidences pour personnes âgées, les centres d'hébergement, les clubs de l'âge d'or et les maisons de retraite de communautés religieuses; quand le Comité des Québécois pour le «non» l'a mobilisé.

NICOLE BEAUCHAMP

Responsable de la section 3e âge aux côtés de l'épouse du député libéral et ancien ministre des Affaires sociales Claude Forget, ce retraité de 68 ans, fort de son expérience de routier dans le réseau des établissements de services sociaux et de santé, y aiguille donc les troupes référendaires du «non». «Pour une personne âgée, c'est très important qu'on continue de faire appel à elle», glisse-t-il furtivement.

M. Massue a d'abord jonglé avec les gros chiffres du monde industriel comme analyste financier, avant de faire carrière dans l'administration publique.

À compter de 1962, M. Massue se retrouve à la direction générale de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, où il a été incidemment le patron du ministre des Affaires sociales Denis Lazure. A ce poste pendant une dizaine d'années, au cours desquelles se sont amorcés les grands chambardements dans le domaine de la santé, il chemine dans le circuit hospitalier en occupant tour à tour la présidence de l'Association des hôpitaux de la province de Québec et la trésorerie de l'Association des hôpitaux du Canada.

Il quitte ensuite Sainte-Justine pour prendre la direction de ce qui deviendra l'Association des centres d'accueil du Québec en fusionnant les groupements de ce type d'institution divisés selon leur clientèle enfantine ou adulte. Puis, Gaspard Massue, alors âgé de 63 ans, largue les amarres pour l'Afrique. Il part un an au Cameroun pour y diriger le centre des enfants handicapés de Yaoundé, une oeuvre du cardinal Léger.

«Ce n'était pas par vocation, précise-t-il. La curiosité m'éperonnait. Cela ouvrait des horizons extraordinaires».

De retour au pays, Gaspard Massue ne détèle pas. Histoire de ne pas faire rimer retraite avec rancart, «de faire face à la réalité de la vieillesse», il suit un cours en gérontologie et assume la présidence du Forum des citoyens âgés pour un terme de trois ans. Et le saut dans l'arène référendaire?

En fait, il n'y avait pour lui qu'un pas à franchir. Car, tout un réseau de «contacts» s'est tissé à même sa longue route qui jouxtait, voire croisait forcément les grands boulevards politiques. Des personnes du comité Québec-Canada lui ont ainsi tendu la perche «parce qu'elles connaissaient ses tendances», des tendances qui ne se sont jamais nourries de «nationalisme».

Un ensemble de raisons qui s'emboîtent les unes dans les autres l'ont poussé à saisir l'occasion: l'héritage de certaines valeurs, ses convictions personnelles — il ne «croit pas que ce soit une bonne chose de se séparer du Canada» —, et la crainte de la voie d'évitement guettant tout retraité qui refuse de s'impliquer aux occasions offertes.

Issu d'un «milieu bourgeois du 19e siècle», marqué au coin de la grande propriété terrienne, Gaspard Massue résume ainsi le legs des valeurs familiales: «Mes parents étaient friands de liberté et du respect des autres», dit-il pour faire ensuite une digression à point nommé. «Les personnes âgées sont chez elles dans les centres d'accueil et doivent pouvoir rencontrer qui elles veulent, des deux côtés, en autant qu'on leur raconte des choses convenables».

Revenant à sa famille, M. Massue ajoute: «Notre famille s'est toujours préoccupée de questions communautaires». L'arbre généalogique déploie en effet ses branches en tous sens. Au début du 19e siècle, apparaît un aïeul, Joseph-François Perrault qui s'est illustré comme réformateur et pionnier de l'enseignement en fondant deux écoles.

Son grand-père maternel, Adélard LeMoyne de Martigny figure parmi les fondateurs de la Société Saint-Jean Baptiste. Du côté paternel, son grand-père a été député fédéral conservateur de Richelieu vers 1875. Quant à son père, il a été maire de Varennes pendant de nombreuses années, et préfet du comté de Verchères.

Mais Gaspard Massue préfère sonder l'avenir à déterrer le passé. Il signale à ce propos qu'il fait partie de l'Association mondiale du futur et prophétise pour clore l'entrevue: «Il va rester de sérieuses séquelles du débat référendaire».

Les fonctionnaires fédéraux disent OUI à de meilleures conditions de travail

■ Les représentants syndicaux des quelque 40,000 fonctionnaires fédéraux du Québec, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), leur recommandent de voter «oui» le 20 mai et, par conséquent, si jamais la souveraineté-association se réalisait, de devenir fonctionnaires québécois.

PIERRE VENNAT

Assez ironiquement, en même temps que l'Alliance tenait sa conférence de presse dans les locaux de la FTQ, les professionnels du gouvernement québécois manifestaient devant un édifice voisin pour protester contre leurs conditions de travail.

Peu importe, les représentants de l'Alliance, qui regroupe des fonctionnaires et des professionnels, affirment que les conditions de travail consenties par l'Etat québécois à ses fonctionnaires et professionnels sont sensiblement meilleures que celles d'Ottawa, donc qu'ils ont tout à gagner dans l'opération.

D'ailleurs, toujours à la même heure, dans une atmosphère survoltée, plus de 2,000 commis de la fonction publique fédérale, réunis en assemblée au sous-sol de l'église Saint-Edouard au terme d'une manifestation réunissant des membres du Grand Montréal métropolitain, ont réagi vivement à la présentation des offres du Conseil du trésor qui viennent de leur être présentées et qu'ils rejettent.

Pour en revenir au référendum, MM. Jean Bergeron, Guilles Guibord, Claude Parent et André Bonin, forts du mandat qui leur fut accordé par au-delà de 85 p. cent de la délégation de l'Alliance au congrès de samedi dernier, recommandent le «oui» en affirmant qu'il s'agit d'une prise de position conforme à celle prise officiellement par leur syndicat au niveau national, laquelle laisse les fonctionnaires fédéraux exercer leur opinion librement, personnellement et selon leur conscience.



CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN

Un silence difficile à accepter

■ Son nom a été mentionné parmi les personnalités féminines qui ont pris part à l'historique soirée des Yvette au Forum. Erreur! Mme Claire Kirkland-Casgrain, que d'aucuns ont pu confondre avec le Sénateur Thérèse Casgrain à cause de son nom, brillait par son absence à ce rassemblement. Elle n'a pas protesté contre l'information diffusée dans certains journaux. Pour la même raison qu'elle refuse de confier ses états d'âme à LA PRESSE face à la question référendaire.

HUGUETTE ROBERGE

La première femme élue député et nommée ministre du gouvernement du Québec n'est plus une femme libre de s'exprimer sur son option politique. Juge à la Cour provinciale, elle est muselée par la loi qui impose aux tenants de cette fonction l'apparence de la plus parfaite neutralité politique. Même si la présidence de la Commission du salaire minimum, devenue la Commission des normes de travail, lui échappait récemment, Mme Kirkland-Casgrain reste juge et donc, liée par la loi. La contrainte ne lui plaît pas. Elle aimerait mieux parler. Mais elle se taira.

«Peut-être bien qu'il y aura des juges moins scrupuleux que moi à ce chapitre. Moi, je prends ça très au sérieux. J'ai besoin de ce poste. Il est mon gagne-pain. Je suis une femme chef de famille, divorcée et sans pension alimentaire. Excusez-moi d'être aussi explicite, mais je vous dis cela pour vous faire comprendre à quel point je regrette de ne pas vous accorder d'entretien! »

C'est quand nous lui avons rappelé sa présence à la soirée des Yvette au Forum que Mme Kirkland-Casgrain a affirmé vivement qu'elle n'assistait pas à cette soirée, contrairement à ce qui a été rapporté par des média.

«Je n'ai pas cru bon de rectifier cette information erronée, explique-t-elle, parce qu'on aurait alors pu interpréter ma démarche comme une désapprobation de cette initiative et, par conséquent un appui au camp adverse. C'est assez frustrant à la fin! »

Elle conclut l'entretien téléphonique par cette réflexion: «J'ai vécu douze années extrêmement intéressantes et extrêmement difficiles en politique active. Peut-être bien que je n'ai pas fait un bon choix en abandonnant cette vie... Mais ce choix est fait, et maintenant je dois en respecter les obligations.»

Yves Martin est demeuré fidèle à lui-même

■ SHERBROOKE — Yves Martin n'a jamais connu de chemin de Damas. Indépendantiste dès le milieu des années 50, alors que la majorité de ses collègues universitaires se tournaient vers le fédéralisme, il a trouvé naturel d'accepter de faire partie de la Fondation des Québécois pour le «oui» lorsque René Lévesque le lui a demandé.



CLAUDE GRAVEL

À travers toutes ces années, l'option fédéraliste a pu baisser en popularité chez les intellectuels québécois, d'autres ont pu changer d'allégeance politique, des mouvements indépendantistes ont pu naître et disparaître, M. Martin est demeuré fidèle à lui-même... et à une certaine conception du Québec, aujourd'hui incarnée par le Parti québécois.

Pas d'émotivité, pas de passion chez le recteur de l'Université de Sherbrooke pour décrire un engagement personnel qui l'aura longtemps obligé à vivre un peu en retrait des hommes et des groupements qui incarnaient l'idéal indépendantiste, soit parce qu'il ne partageait pas leurs options sociales, soit que ses fonctions le forçaient à une certaine discrétion.

Au lendemain de la grève de l'amiante, en plein régime duplessiste, il entre à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval, dirigée par le Père Georges-Henri Lévesque. Il aura comme professeur Maurice Lamontagne, économiste, aujourd'hui sénateur libéral. Après des études à Paris, il retournera à Laval enseigner pendant dix ans la sociologie et la démographie.

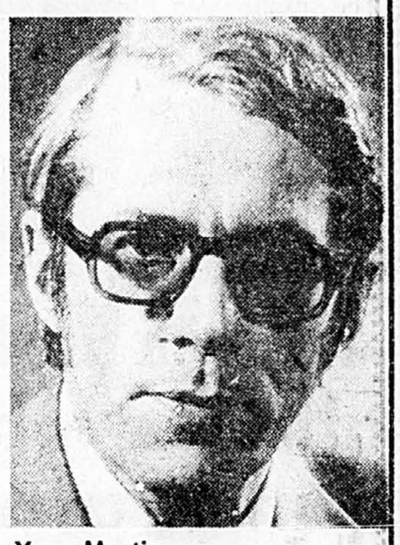
Vers la fin des années 50 et le début de la Révolution tranquille émergent des leaders qui incarneront un temps le mouvement indépendantiste: Marcel Chaput, André D'Allemagne, Pierre Bourgault. Refusant de s'identifier à ce «nationalisme théorique, conservateur, de droite», il ne se mouille pas.

«Aucun leader ne représentait à l'époque ce courant à la fois souverainiste et ouvert sur le plan social qui a pris forme de 1960 à 1966 et dont René Lévesque est la plus belle illustration», déclare-t-il dans une entrevue accordée à LA PRESSE cette semaine.

«J'interprète la situation présente, écrivait-il récemment (1), comme la suite logique de la mutation culturelle qu'a connue le Québec depuis 1960 — mutation dont les racines plongeaient profondément dans son histoire, dans l'histoire d'une collectivité dont les particularismes n'ont jamais cessé d'être affirmés dans les faits.»

Lorsqu'il parle du Québec, Yves Martin n'utilise jamais des mots comme «peuple» ou «nation», auxquels il préfère «société» ou «collectivité». Pour lui, le Québec ne veut pas sa souveraineté par nationalisme exarcerbé ou par repliement sur soi, mais parce qu'il a besoin de tous les leviers politiques pour assurer son plein épanouissement.

Haut fonctionnaire de 1964 à 1973, il se joindra à une équipe d'hommes (qu'on a appelés les technocrates) qui, par-delà leurs divergences politiques, encouragés par les premiers ministres Lesage, Johnson et Bertrand, contribueront à élargir les compétences du Québec dans les secteurs culturel, social et économique.



Yves Martin

«Je crois que M. Lesage est devenu conscient de ce qui était en train de se passer vers 1965 ou 1966. Il a senti que ce processus conduirait à la situation que nous connaissons aujourd'hui. C'est un homme foncièrement fédéraliste. Il a eu un mouvement de recul.»

Aucun remous

Le recteur de l'Université de Sherbrooke (7,700 étudiants et 625 professeurs à plein temps) affirme que son engagement n'a suscité aucun remous dans son milieu. «Ce fut un choix personnel, que je n'impose à personne.»

La seule réaction qui l'a étonné a été celle du chef du Comité des Québécois pour le «non», Claude Ryan, qui a déclaré qu'il aurait «à payer tôt ou tard pour cela».

«M. Ryan a des réactions assez peu tolérantes envers ceux qui ne pensent pas comme lui. Cela le conduit à des écarts de langage qui n'améliorent pas son image.»

M. Martin déplore que l'ex-directeur du *Devoir*, «qui s'est toujours fait connaître comme un homme aux analyses pondérées et un champion des libertés individuelles», ait laissé les gens de son entourage agiter des épouvantails ces derniers jours... «Je trouve immoral, au sens fort du terme, qu'on exploite l'insécurité des personnes âgées et des immigrants de fraîche date en associant faussement un «oui» au référendum aux nazis et aux régimes totalitaires. C'est immoral et antidémocratique. Pour ce qui est des libertés individuelles, le Québec n'a de leçon à recevoir de personne.»

Malgré ces écarts, le recteur de l'Université de Sherbrooke estime que le ton général de la campagne est «acceptable». Contrairement au ministre fédéral Jean Chrétien, il ne voit aucune haine chez les Québécois. «Dans une famille, il y a parfois des divisions et on s'entraide malgré tout dans les moments difficiles... La campagne référendaire est une bonne grande chicane de famille pour régler un problème.»

M. Martin juge que la longue tradition démocratique du Canada anglais l'amènera à négocier une nouvelle entente avec le Québec si le «oui» l'emporte. Les déclarations de M. Trudeau et des premiers ministres provinciaux doivent, selon lui, être associées à des positions tactiques.

Si le «non» l'emporte, le recteur de l'Université de Sherbrooke ne prévoit aucune catastrophe. «Après un temps de désenchantement, il se produira sûrement une radicalisation de l'option. Car les souverainistes ne lâcheront pas. Il y a trop de gens d'engagés dans ce mouvement pour qu'on assiste à une démobilisation.»

(1) **Critère**, printemps 1980.

LE RÉFÉRENDUM

Le Conseil du patronat prépare l'après-référendum

■ Après avoir mené depuis des années une âpre bataille pour le «non», le Conseil du patronat prépare maintenant l'après-référendum.

ALAIN DUBUC

C'est ce qu'a confié à LA PRESSE M. Chislain Dufour, vice-président exécutif de l'organisme patronal et, selon plusieurs, son âme dirigeante. «Nous avons commencé à arrêter des scénarios pour l'après-référendum», a-t-il déclaré.

Dans le monde des affaires, le CPQ est sans nul doute l'organisme qui a consacré le plus d'énergie à la bataille référendaire et ce, depuis fort longtemps. «Cela fait presque trois ans que nous nous battons là-dessus», a noté M. Dufour.

Depuis l'été 1977, le Conseil a en effet multiplié les interventions publiques sur la question, publié huit brochures sur les enjeux économiques du débat référendaire et récemment lancé une campagne publicitaire dans les journaux à grands renforts d'annonces, il va sans dire en faveur du «non».

À cela s'ajoute une bataille systématique de l'organisme contre les manifestations nationalistes du gouvernement Lévesque, le CPQ ayant été au coeur des vastes débats sur la fuite des sièges sociaux et de la fiscalité des cadres au Québec. «Après la défaite libérale et la débâcle du gouvernement Bourassa, nous sommes presques devenus l'opposition officielle», se rappelle M. Dufour.

«Nous rejettons tout processus d'accession à l'indépendance», explique-t-il; une position qui a été amplement détaillée dans un document de base où l'on conclut que «la seule chose qui est claire dans le programme du Parti québécois c'est son objectif final: tout le reste, c'est une aventure aveugle. Nous disons «non» à une aventure aveugle, parce qu'il serait faux de croire que nous n'aurions rien à y perdre.»

Ceci dit, le Conseil a, en principe, terminé sa bataille référendaire, depuis l'émission des brefs, puisque l'organisme patronal a refusé de s'intégrer au comité parapluie du «non», pour garder sa marge de manoeuvre et «pour ne pas projeeter l'image de s'être politisé».

Le CPQ se retrouve donc dans une période de «vacuun», qui lui permet de penser à l'avenir. «Cela nous pèse drôlement sur les épaules, l'après-référendum, car les gens vont venir nous demander quoi faire.»

«Dans l'hypothèse d'une victoire du «oui», cela voudra dire quoi? se demande M. Dufour, puisque tant de fédéralistes voteront «oui». Mon comité exécutif travaille là-dessus,» précise-t-il.

Pour Ghislain Dufour, «le plus important, avec un vote qui risque de voir une majorité de cinq pour cent d'un côté ou de l'autre, c'est que l'économie continue à fonctionner. Je suppose que les hommes d'affaires devraient



Ghislain Dufour

alors essayer de trouver des éléments positifs au «oui».

«Je sais que certains diront que c'est là un argument de la peur, mais c'est sûr qu'en cas de victoire du «non», des gens prendront certaines décisions. Ce ne sera pas dans le genre de la Sun Life, précise toutefois le dirigeants du CPQ: ça, c'est fini, ça ne se reproduira plus.»

Malgré les nombreuses critiques que cet organisme fort controversé a pu susciter, notamment de la part des syndicats et du gouvernement Lévesque, qui le décrivent comme le porte-parole des multinationales, il semble ne faire aucun doute que les positions prises par le CPQ représentent la pensée de ses membres, selon tous les témoignages qu'a pu recueillir LA PRESSE.

D'une certaine façon, le CPQ semble avoir pris la relève des hommes d'affaires pris individuellement. «Les hommes d'affaires ne sont pas habitués à ce genre de débat émotif, qui se fait au niveau des tripes, explique Dufour. Ils ont peut-être senti que le Conseil pouvait passer la rampe en leur nom».

Le CPQ, c'est un organisme à deux têtes. D'un côté, les véritables membres sont tous des organisations patronales, que ce soitent des constructeurs d'autobus, des manufacturiers ou même des maitres-électriciens.

Mais une structure parallèle s'est établie, composé de membres corporatifs: des compagnies qui financent le CPQ, sans avoir droit de vote, environ 275, où l'on retrouve la grande majorité des multinationales qui oeuvrent au Québec. Elles ne votent pas, mais s'expriment par le biais du Bureau des gouverneurs.

«Dans le débat actuel, les positions du CPQ, ce sont vraiment les leurs», affirme Dufour, expliquant que depuis plus deux ans, les positions de l'organisme ont été discutées à toutes les instances de l'organisme.

«D'ailleurs, note-t-il, nous avons eu un renouvellement des cotisations de tous nos membres en 1979» (à l'exception d'Hydro-Québec).

M. Dufour déplore toutefois que le débat référendaire porte fort peu sur les thèmes économiques. «À part les interventions de M. Robert Bourassa, ça ne parle pas beaucoup d'économique. Si ça continue comme cela pendant une semaine ou deux, on va y aller!»

EN PROVINCE AVEC



Pierre Gravel

Les cousins ennemis

■ GRAND-MÈRE — «P'tit p'tit p'tit, le monde est p'tit, p'tit p'tit», chantait Jean-Pierre Ferland dans le juke-box d'une salle de pool de la région de Grand-Mère.

Pendant ce temps, deux joueurs, un habitué, René Flageole, et un client de passage, Rémi Massicotte, découvraient qu'effectivement le monde est petit puisque, sans s'être jamais rencontrés, ils sont de lointains cousins. Les joies des retrouvailles furent cependant de courte durée et la toute nouvelle harmonie familiale dangereusement compromise lorsque Massicotte laissa tomber sa veste.

Flageole s'arrêta net de jouer en apercevant le t-shirt blanc de son cousin tout neuf orné d'un gros «oui» bleu entouré de fleurs de lys.

«Ah ben maudit! mon propre cousin qui est un séparatiste! Ça, je le prends pas!»

Croyant à une blague, ce dernier rétorqua en riant: «Dis moi pas que toi, t'es fédéraliste?» Ce fut le début d'une discussion, puis d'une franche engueulade, dont tous les autres clients présents se souviendront. Tous les arguments y ont passé, y compris les clichés les plus éculés et les préjugés les plus tenaces. Sans oublier les demi-vérités, les généralisations trop faciles et des statistiques plus qu'approximatives qui auraient fait bondir aussi bien René Lévesque que Claude Ryan.

Pour Flageole, un camionneur dans la vingtaine, le Canada, qu'il a visité «coast to coast», oui monsieur, est le plus beau pays du monde qu'il serait criminel de vouloir détruire. Sans compter qu'avant de parler de séparation, son cousin devrait peut-être aller admirer les montagnes Rocheuses... Il y a aussi le niveau de vie au Québec qui tomberait en chute libre en cas d'indépendance, l'armée canadienne qui pourrait nous envahir, les Américains qui nous étoufferaient, les sièges sociaux qui disparaitraient, l'essence qu'on finirait par payer de $4 à $5 le gallon, comme dans les vieux pays qui n'ont pas de puits de pétrole comme nous on en a en Alberta, puis évidemment le Canada anglais qui va refuser de négocier «le deal que Lévesque essaie de nous faire croire que ça va marcher». D'autant plus que le gouvernement péquiste est même pas capable d'éviter un trou de $500 millions par les commissions scolaires et se prétend capable d'administrer un pays indépendant.

Massicotte, de son côté, un ouvrier de la construction, également dans la vingtaine, n'est pas non plus à court de munitions.

Les Anglais ont juré notre perte dès la bataille des plaines d'Abraham, d'ailleurs c'est marqué dans le rapport Durham qu'il n'a pas lu, malheureusement. Mais Fernand Daoust en a parlé lors de la dernière assemblée de son syndicat où la FTQ a décidé de dire «oui». Les Québécois paient des taxes à Ottawa pour faire vivre les chômeurs de Terre-Neuve, le gouvernement fédéral ne fait rien pour aider les minorités françaises dans l'Ouest, l'émigration est en train de noyer les francophones dans un melting-pot où même les immigrants prétendent qu'ils ont des droits au Québec. Quant aux députés du Québec à Ottawa, ils ont envoyé l'armée ici pendant la Crise d'octobre et ça leur a pris pas loin d'un siècle pour obtenir une monnaie et des timbres bilingues. Puis, si l'Ontario refuse de faire des affaires avec nous, on bloquera la voie maritime du Saint-Laurent, on vendra notre électricité aux États-Unis et on n'achètera plus que des autos GM fabriquées à Sainte-Thérèse.

Ces savantes et opportunes considérations des deux cousins étaient évidemment émaillées d'une assez belle variété de jurons et formulées dans un français que Gilles Vigneault a déjà qualifié de puni plutôt que de châtié. Très vite, le ton montant et les injures gratuites commençant à remplacer les munitions épuisées, plusieurs clients prirent la relève. Peu s'en fallut d'ailleurs pour que Massicotte ou ses deux ou trois supporteurs ne succombent sous le nombre.

C'est le patron de l'endroit qui, en arrivant, a fait office d'arbitre et mis fin à un combat par trop inégal.

«Je veux pas de trouble icitte. A partir d'asteure, c'est défendu de parler de politique dans ma place. Pis vous deux, si vous voulez continuer à vous chicaner pour des affaires de même, allez faire ça ailleurs.»

Au moment où Massicotte, furieux, remettait sa veste et quittait les lieux, le juke-box combla le silence revenu. Ferland chantait quelque chose comme «Fou, fou, fou, le monde est fou fou fou fou...»

LE PRÉSIDENT DE PETROFINA

L'enjeu réel, c'est la renonciation à la citoyenneté canadienne

■ Le président de Petrofina Canada, la seule société pétrolière importante ayant son siège social à Montréal, M. Pierre Nadeau, a déclaré hier que ce n'est pas le droit à l'autodétermination du Québec qui est en jeu dans le référendum mais la renonciation à la citoyenneté canadienne et le droit de partager la fortune d'un des pays les plus riches du monde.

ROGER LEROUX

Par-dessus la tête des actionnaires de la compagnie réunis pour leur assemblée annuelle, M. Nadeau a lancé un appel aux Québécois et aux citoyens des provinces productrices de pétrole les invitant à résister à toute tentative de rupture du lien de solidarité et de partage qui fait la force de chacun des membres de la Confédération.

Le président de Petrofina a consacré la première partie de son rapport annuel aux actionnaires à parler des deux grands débats dont la résolution déterminera selon lui l'avenir économique et politique du pays. D'une part, la stratégie d'autonomie énergétique du Canada et, d'autre part, le référendum québécois.

Si M. Nadeau reconnaît qu'une réforme constitutionnelle s'impose pour permettre aux différentes régions du Canada de s'épanouir selon leur génie propre, il soutient par contre que les volontés autonomistes risquent de faire éclater le pays si elles récusent toute espèce d'autorité centrale disposant des pouvoirs nécessaires pour assurer une redistribution juste et équitable des richesses naturelles d'un océan à l'autre.

Selon lui, le projet de souveraineté-association, «sous l'astucieuse couverture d'un mandat de négociation, vise ultimement la séparation pure et simple du Québec du reste du Canada».

Sur la question énergétique, M. Nadeau a déploré qu'en dépit du tarissement critique des réserves de pétrole conventionnel et de l'incertitude croissante des approvisionnements étrangers, les gouvernements tardent de façon inquiétante à définir les éléments essentiels d'une politique à long terme de développement des ressources pétrolières inexploitées.

«Le développement de nos ressources pétrolières et leur partage entre tous les membres de la Confédération sont aussi, il ne faut nous le cacher, un aspect fondamental de la crise constitutionnelle que nous traversons.»

Desmarais prédit un résultat serré

■ WINNIPEG (PC) — Bien des gens des deux camps seront désappointés le soir du 20 mai quand on comptera les suffrages parce que les résultats seront tellement «serrés», a prédit, hier, le financier Paul Desmarais.

On comptera parmi eux nombre d'hommes d'affaires qui travaillent pour le «oui» ou pour le «non», dit-il.

«Je suis fédéraliste. J'ai donc hâte que nous en ayons fini et que nous puissions nous occuper de ce qui compte et négocier une constitution qui tiendra le pays uni», dit-il.

Quels que soient les changements que l'on apportera, le Canada aura besoin d'un fort gouvernement fédéral, a dit encore M. Desmarais.

Le financier était à Winnipeg à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Great-West Life Assurance Co. Il est président du conseil et actionnaire majoritaire de la Power Corp., qui contrôle la Great-West Life.

Power Corp. contrôle $8 milliards d'actif de sociétés de transport, de finance, de moyens de communication, d'exploitation forestière, etc.

M. Desmarais a dit que l'inflation était le plus grave problème du Canada et que l'on devait s'attendre à une grave récession.

«Le gouvernement devra prendre des mesures passablement sévères qui décidément feront mal à plusieurs à court terme. Il commence à examiner de très, très près tous les projets de dépense.»

D'autre part, dit-il, la récession peut être tellement grave que le pouvoir central devra réduire les taux d'intérêt pour attirer les investissements. «C'est un véritable dilemme.»

En congrès, les économistes voteraient sur la question

■ Les économistes québécois qui se réunissent ce matin en congrès à Québec seront peut-être témoins et auteurs d'un mini-débat référendaire suivi d'un vote.

ALAIN DUBUC

C'est du moins l'intention du président de l'Association des économistes du Québec, M. Pierre-Paul Proulx, de proposer à ses membres la tenue d'un vote sur la question référendaire.

Ce projet a été conçu par M. Proulx, le directeur du Centre de recherche en développement économique et également membre des commissions économique et constitutionnelle du Parti libéral du Québec, en réaction à l'initiative de 64 universitaires économistes qui avaient annoncé leur décision de se joindre au camp du OUI.

Le principe même du vote inquiète cependant plusieurs membres de l'ASDEQ, qui craignent qu'une position officielle de l'organisme ne ternisse l'image de neutralité que doit avoir une association regroupant des professionnels.

Plusieurs économistes estiment par ailleurs qu'un vote de type référendaire chez les économistes risque de pencher en faveur du «oui» en raison de la composition de l'organisme. L'ASDEQ regroupe en effet quelque 700 économistes sur un bassin de 1,200, dont la grande majorité sont francophones, jeunes et fonctionnaires, surtout à Québec.

«Il est normal qu'un grand nombre d'entre eux votent «oui», note un dirigeant de l'association, puisque dans leur cas, la souveraineté-association leur donnerait plus de pouvoir et un rôle accru».

Depuis sa fondation il y a cinq ans, l'ASDEQ s'est toujours dotés d'une direction politisée. Avant M. Proulx, militant libéral, les deux présidents précédents ont joué un rôle actif dans le Parti québécois, l'un, Luc-Normand Tellier à titre de militant, et l'autre, René Fortin, comme chef de cabinet du ministre Bernard Landry.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Les tenants du «non» se montrent généralement plus sages mais, pour certains, le macaron ne suffit pas.

L'affichage pour le OUI est plus visible

■ Depuis quelques jours, les passants et les automobilistes s'arrêtent brusquement au coin des rues Ethel et Hickson à Verdun. Plusieurs se frottent les yeux, certains crient au scandale mais personne ne reste indifférent.

MARTHA GAGNON

Le conseiller municipal Réjean Lacoste, un nationaliste reconnu et frère du député péquiste de Sainte-Anne, a eu l'audace de peindre entièrement la façade de son bloc à logements aux couleurs du OUI. Il a décidé de dépenser $36 pour acheter deux gallons de peinture bleue que, lui et des locataires, ont appliquée sur les briques. De toute façon dit-il, j'avais projeté de rafraichir la maison...

Même si deux locataires sur neuf sont en faveur du «NON», M. Lacoste n'a pas eu d'ennuis. Il n'en prévoit pas. Avant de mettre à exécution son projet, il a demandé à ses locataires de signer un papier attestant qu'ils ne s'objectaient pas à la nouvelle «couleur» de la maison. Au bas de l'édifice, on peut lire également que «l'affiche» a été autorisée par le comité pour le regroupement du OUI. L'échevin a consulté un avocat qui l'a rassuré sur ses droits en tant que propriétaire.

«Quand j'ai vu qu'il n'était pas possible de garder intactes mes pancartes du «oui», j'ai eu l'idée de peindre la maison. C'est ma réplique». M. Lacoste ajoute que l'une de ses locataires a reçu des menaces par téléphone: «Que voulez-vous, la discussion est enflammée, le débat très dur». Un autre locataire, M. Donat Grenier, confie en souriant que l'on a déjà barbouillé son automobile de plusieurs «non» écrits avec de la crème à barbe. Sa femme Jacqueline qui travaille derrière le comptoir du restaurant situé dans l'édifice de M. Lacoste, déclare à son tour: «lorsqu'on parle de référendum, les clients sont très susceptibles. Il faut éviter de les provoquer». Mais, il est difficile de demeurer discret quand on habite une maison recouverte de «oui».

Une visite des principaux quartiers de Montréal démontre que les tenants du «oui» affichent leur option politique à la fenêtre ou au balcon alors que ceux du «non», se montrent très sages. Ils préfèrent porter le macaron. À certains endroits la guerre des symboles s'est traduite par des éclats de vitre. C'est surtout dans l'est de la ville qu'on peut voir le plus grand nombre de pancartes. Dans les secteurs anglophones, l'affichage est presque inexistant. Le chef du «non» a déjà fait savoir qu'il ne voulait pas d'une «campagne de pancartes» alors que plusieurs représentants du «oui» ont invité la population à décorer ses fenêtres.

L'aquarium de Montréal, ce n'est pas que des dauphins!

—3—

•Les pêcheurs de thon tuent accidentellement quelque 18,000 dauphins chaque année, près des côtes américaines;

•Au Japon, on tue entre 17,000 et 20,000 dauphins annuellement pour nourrir les humains;

•Ailleurs, c'est aussi par milliers qu'on les massacre afin qu'ils ne mangent pas tous les poissons dont on s'alimente, et il s'en trouve qui tirent fertilisants et savons de ces mammifères marin.

MILLIERS DE DAUPHINS TUÉS CHAQUE ANNÉE SANS CAUSER DE COMMOTION INTERNATIONALE

— Raymond Roth

Le surintendant de l'aquarium Alcan de Montréal, M. Raymond Roth, souligne ces passages qu'il vient de lire dans le *Journal of the Wahle Museum*, une publication américaine spécialisée.

GEORGES LAMON et GILLES NORMAND

«Et cela n'a jamais causé de commotion internationale. Cela n'émeut pas à côté de la mort de trois dauphins à l'aquarium de Montréal. J'ai reçu des téléphones de partout. Tout le monde m'a tombé dessus. Pourtant, il n'y a personne en ville qui pouvait avoir plus de peine que moi», confie M. Roth, pour qui la mort de Brigitte, Judith et Fanny est une mauvaise passe qu'il veut oublier.

Et puisque les dauphins à Montréal, c'est fini pour une couple d'années, on aimerait tourner la page. D'ailleurs, l'aquarium ça n'était pas que les dauphins...

En 1978, année où on a enregistré la meilleure affluence depuis l'exposition de 1967 (à part le 10e anniversaire en 1977), on a dénombré 574,000 visites dont 329,000 uniquement pour l'aquarium et 245,000 pour le cirque marin. En pourcentage, cela veut dire que 57.3 pour cent des visiteurs ont préféré s'en tenir à la visite de l'aquarium proprement dit. Et cette proportion a toujours été sensiblement la même, d'année en année, selon le surintendant. En 1977, on avait accueilli 630,000 visiteurs, soit un sommet, depuis l'année de l'Expo où 1,496,281 personnes étaient passées par le cirque marin et par l'aquarium.

Après Expo 67, le nombre de visites aux deux endroits était tombé à 334,000 en 1968, puis à 267,000 en 1969, pour remonter graduellement jusqu'aux données enregistrées ces dernières années.

M. Roth est aussi d'avis que les espèces en exposition ont augmenté au cours des ans. Le dernier inventaire, au 31 décembre 1979, faisait état de 269 espèces et de 1,481 spécimens, ce qui comprend des invertébrés, des poissons, des amphibiens, des reptiles, des oiseaux aquatiques et des mammifères. Il faudra retirer désormais ces derniers, qui comptaient pour six.

Déficitaire ou rentable?

L'aquarium est toujours ouvert au public, malgré l'accident survenu aux mammifères. Toutefois, l'affluence a sensiblement diminué depuis: «Durant cette période de l'année, nous accueillons beaucoup d'écoliers et d'étudiants. C'est cette affluence qui a baissé parce que les programmes scolaires ayant été conçus durant la grève des cols bleus, les professeurs ont imaginé les cours autrement parce qu'ils ne savaient pas combien de temps durerait le conflit», souligne M. Roth.

L'aquarium de Montréal est-il déficitaire?

Notre interlocuteur, qui dirige aussi les destinées du Planétarium Dow et du jardin zoologique de la métropole, affirme que la situation s'est sensiblement améliorée au cours des dernières années, dans ce sens que, comme les deux autres installations précitées, l'aquarium recouvre entre 50 et 60 pour cent de ses dépenses, sans qu'on ait augmenté le prix des visites de 1974 à 1979.

Le budget de l'aquarium pour 1980 est de $525,000, selon M. Roth, somme qui ne comprend ni le chauffage, ni l'électricité, ni le téléphone, ni d'autres travaux dont les coûts sont absorbés dans d'autres budgets municipaux, à même celui des travaux publics entre autres. Cette somme comprend en quelque sorte les dépenses d'exploitation: personnel, nourriture, médicaments en partie et équipement.

Quant aux recettes, on peut affirmer à titre d'exemple que les 574,000 visiteurs de 1978 ont rapporté $292,756.

«Un service comme un aquarium ou un jardin zoologique, explique M. Roth, c'est quelque chose de bien particulier et de différent par rapport aux autres services municipaux. On ne paye pas pour passer sous un lampadaire.»

«Le coût d'entrée à l'aquarium, actuellement de $1.50 pour un adulte, serait bien plus élevé si j'étais propriétaire. Il n'y a pas un aquarium qui peut arriver à ce tarif. Niagara et Vancouver, pour leur part, font leurs frais, mais ils ont d'autres sources de revenus: commanditaires, collectes dans les écoles. Ailleurs, on exploite des kiosques d'objets de souvenirs ou des comptoirs de restaurant. Ici, on n'a pas voulu de ça», explique M. Roth.

Quant à l'attraction fort courue que constituait le cirque marin, il changera de vocation faute de dauphins. On tente présentement d'échafauder un projet d'exposition permanente qui serait intégré à l'aquarium, en ce que les visiteurs n'auraient pas à payer de supplément comme ils devaient le faire pour assister au spectacle des dauphins. Le projet n'est pas encore arrêté, mais il est fortement question de loger dans le grand bassin des tortues marines, dont l'acquisition ne coûterait rien, et de leur faire partager les lieux avec... des phoques. On n'écarte pas non plus la possibilité d'autres projets.

La supra-structure idéale

L'aquarium pourrait-il être confié à un organisme indépendant, une société zoologique par exemple, comme l'a suggéré son ex-directeur, M. Paul Montreuil?

— Pourquoi, puisque tout va bien? répond M. Roth.

— Sentez-vous que les autorités municipales comprennent l'aquarium autrement que comme une foire?

— On paraît conscient, à la Ville, de la vocation culturelle et scientifique de l'aquarium.

— Vous sentez-vous épaulé par la Ville?

— Oui. D'ailleurs l'aquarium, si je ne m'abuse, est compris dans les 40 priorités budgétaires de la ville de Montréal.

— Comment expliquez-vous que l'aquarium n'ait pas de conservateur?

— Parce que celui que nous avions, M. Penfold, est mort en 1979. S'il n'a pas été remplacé, ce n'est pas en raison des budgets, c'est la procédure d'embauche qui prend du temps. Moi, je suis d'avis qu'il faut absolument un conservateur, je crie au secours. J'en ai fait la demande il y a longtemps et j'attends.

— Comment imaginez-vous une présence scientifique à l'aquarium?

— Je verrais très bien un directeur scientifique qui serait un médecin-vétérinaire, un conservateur, ainsi que deux biologistes (on en a déjà un), soit un pour le jardin zoologique et un pour l'aquarium, et enfin un technicien de laboratoire pour les deux endroits.

— En avez-vous fait la demande?

— Certainement, mais il peut arriver qu'on me dise non, termine le surintendant de l'aquarium Alcan, M. Raymond Roth.

— FIN —



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Raymond Roth, surintendant de l'aquarium de Montréal.





10 h. 30 du matin. C'est l'heure du lunch pour les manchots de l'aquarium de Montréal.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

AU COÛT DE $960,000

Vers 1982, un nouveau système de filtration

L'aquarium de Montréal devrait être doté, aux environs de 1982, d'un nouveau système de filtration de l'eau beaucoup plus efficace que celui actuellement en fonction.

Ce projet, qui est à l'étude depuis environ un an et demi et qui nécessitera des déboursés estimés à quelque $960,000, devrait améliorer grandement la qualité de l'eau de l'aquarium.

En effet, ce nouveau système de filtration, dont les travaux devraient commencer en 1981, fonctionnera sur le même principe que celui de l'usine J.-Charles-Desbaillets de Montréal, par traitement à l'ozone, qui permet une stérilisation presque parfaite.

D'ailleurs cette transformation devenue absolument nécessaire figure parmi les priorités au budget triennal d'immobilisation de la Ville de Montréal.

M. Guy Casavant, ingénieur de la ville et responsable de ce projet, a d'ailleurs précisé à LA PRESSE, au cours d'une entrevue, que depuis environ un an, on travaillait sur les plans et devis. Ces mêmes plans devraient être terminés bientôt de manière à lancer des appels d'offre afin d'accorder le contrat probablement cette année. On est même «pas mal en avance en ce qui concerne les plans et devis».

Selon M. Casavant ce coût incluera surtout des travaux de rallonge au sous-sol de l'aquarium (où sont situés les filtres) et de construction d'une bâtisse hors-terre près du cirque marin, ce qui grugerait une partie du terrain de stationnement. En fait, on devrait agrandir d'environ 50 pour cent l'espace actuellement occupé par la salle des filtres.

A l'époque, en 1966, le système avait été conçu pour être intégré dans un espace très restreint, ce qui avait empêché les ingénieurs du temps de penser à un système de filtration au sable, plus efficace que celui actuellement en fonction à terre diatomée (poudre désinfectante).

Cette transformation était devenue nécessaire, voire urgente selon M. Casavant, à cause de la détérioration du système et notamment des pompes, des filtres et de la tuyauterie de métal dangereusement attaqués par la corrosion. Ce qui d'ailleurs a causé bien des arrêts de fonctionnement du système actuel.

«De toute manière, il aurait fallu changer certains de ces éléments importants, a expliqué M. Casavant, ce qui aurait peut-être nécessité aussi des dépenses déjà évaluées à la moitié du coût prévu pour la transformation complète.»

SELON LES DIRECTEURS DE CENTRES D'ACCUEIL

La Loi 24: inefficace et nocive

CONRAD BERNIER

C'est absurde, tragique, confondant, quasiment incroyable, mais ce serait pourtant vrai et vérifiable aux quatre coins du Québec: la preuve serait maintenant faite, après quinze mois d'application, que la Loi 24 sur la protection de la jeunesse fait fiasco au chapitre de la rééducation des jeunes délinquants.

Qui plus est, le fiasco serait tel qu'il commande, primo, une révision urgente et radicale de plusieurs articles de la loi, et, secundo, un vigoureux et impitoyable débat public, dès les premiers jours de juin, sur le contenu global d'une loi qui, même si elle a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, fait l'objet d'une contestation de plus en plus dure et irréversible, depuis plusieurs mois, à tous les niveaux d'intervenants.

C'est là, en raccourci, la dénonciation fondamentale qu'ont faite, hier, au cours d'une conférence de presse organisée par les centres d'accueil Boscoville, Cartier, Sainte-Domitille et Sainte-Hélène, MM. Bruno Cormier, Jean Ducharme, Gilles Gendreau, Raymond Jost et Claude Toupin, respectivement directeur de la Clinique médicale de l'université McGill, adjoint à la direction générale de Boscoville, professeur à l'École de psychoéducation, directeur général de Boscoville, directeur des services professionnels du Centre Sainte-Hélène. Le R.P. Noël Mailloux, o.p., directeur du Centre en relations humaines et récipiendaire du prix Léon Gérin 1979, assistait aussi à la conférence de presse.

Ces «experts» ont d'abord tenu à préciser que leur dénonciation n'était ni facile, ni gratuite, ni entachée de mauvaise humeur contre qui que ce soit. S'ils ont finalement décidé de lancer un premier SOS, c'est beaucoup plus simplement parce qu'ils jugent que la période d'essai de la nouvelle loi, au moins au chapitre de la rééducation des jeunes délinquants dans les centres d'accueil, est terminée!

Et si elle est effectivement et résolument terminée, c'est d'abord et exclusivement parce que les expériences vécues jusqu'ici depuis le 15 février 1979, date d'entrée en vigueur de la Loi 24, expériences commandées par certaines dispositions de cette même loi, ont tragiquement desservi les délinquants, démotivé les éducateurs et les policiers, encouragé la délinquance, permis aux délinquants d'exploiter à fond, avec cynisme et presque systématiquement toutes les failles de la loi et, finalement, entamé l'autorité et le prestige des intervenants à tous les niveaux.

Toujours selon ces experts, la Loi 24, au moins en ce qui a trait aux mesures prévues pour le jeune délinquant, a mis en place une machine si énorme, qui mobilise tellement de gens et génère tellement de délais, qu'elle se révèle, à la fin, non seulement d'une totale inefficacité mais aussi d'une dangereuse nocivité.

«Personne ne sait plus par où commencer avec les jeunes délinquants à partir de certaines dispositions de la Loi 24, ont tour à tour soutenu, hier, ces mêmes experts. La brisure est totale entre les jeunes délinquants qui surpeuplent les centres d'accueil et les éducateurs de tout acabit qui y travaillent.

Le résultat est le suivant: les délinquants ne veulent plus rien savoir purement et simplement! On assiste à des prises d'otages dans les centres d'accueil et les policiers se font niaiser par des garçons de 14 ans qui ripostent avec un aplomb adulte: «C... la paix! J'ai ma loi, mon avocat, mes mesures volontaires!»

«Les délinquants ne veulent plus entendre parler de responsabilité, de prise de conscience, de programme de rééducation. Ils acceptent beaucoup plus simplement de «faire du temps», comme n'importe quel prisonnier adulte qui ne croit en rien à la réhabilitation.»

La situation est devenue telle dans certains centres d'accueil qui sont surpeuplés et qui, à toutes fins utiles, sont devenus des parcs de stationnement pour jeunes délinquants qui «font du temps» allègrement, que l'un des directeurs de centres d'accueil présents, hier, à la conférence de presse, n'a pas craint d'annoncer qu'il prendrait dès la semaine prochaine et en dépit de certains articles de la Loi 24 certaines mesures pour corriger «des situations qui ne peuvent plus durer».

En bref, ce dossier-là est énorme, complexe, explosif. Les documents versés au dossier, hier, par les professionnels de Boscoville et du Centre Sainte-Hélène visent à dénoncer les culs-de-sac de la loi et à provoquer un débat de fond impliquant le plus grand nombre possible d'intervenants.

Comme corrections majeures à apporter d'urgence à la loi actuelle, ces experts suggèrent celles-ci:

•Que tous les jeunes présumément impliqués dans un délit ou ayant récidivé soient conduits immédiatement devant un juge du tribunal de la jeunesse plutôt que devant le directeur de la protection de la jeunesse.•Que les pouvoirs du directeur de la protection de la jeunesse soient repensés de fond en comble.• Que certains pouvoirs judiciaires, qui avaient été donnés à des intervenants sociaux, soient immédiatement remis aux juges.•Que le nombre d'intervenants soient réduits et notamment le représentant du ministère de la Justice.

«Si des changements majeurs ne sont pas faits rapidement, ont conclu ces experts, on peut raisonnablement redouter des réactions négatives qui aboutiront à des législations cul-de-sac ayant primauté sur tous les programmes de rééducation et de réhabilitation.»

TRUDEAU PARLE DE LACUNES

Il faut donner aux Québécois des raisons de «fierté et de courage» de voter NON

■ OTTAWA — Pour inciter les Québécois à voter Non lors du référendum du 20 mai, on doit leur donner des raisons de «fierté et de courage» a déclaré hier le premier ministre du Canada M. Pierre Trudeau.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Interrogé sur le déroulement de la campagne référendaire au cours de sa conférence de presse hebdomadaire à Ottawa, le chef libéral a reconnu que l'absence de tels arguments était une «lacune» dans le discours de ceux qui prônent le Non.

«C'est peut-être ça qui manque dans le débat actuel», a-t-il dit, les tenants du Oui ont réussi à convaincre les Québécois qu'il y allait de leur fierté et de leur dignité de voter Oui. Mais bien au-delà des gros sous et de l'administration a poursuivi M. Trudeau, le Canada «n'est pas une affaire mesquine».

Se défendant de vouloir donner des directives au comité du Non, ou de lui tracer une nouvelle stratégie, le premier ministre a expliqué qu'il répondait ainsi à certaines interrogations qui lui étaient adressées.

«Le PQ a été habile de faire croire que le Oui était un Oui à la négociation et au renouvellement et que quiconque ayant un peu de courage voterait Oui a-t-il dit. Mais il faut du courage pour bâtir un pays «fraternel» a-t-il affirmé.

Sur le point de s'engager personnellement dans la bataille, M. Trudeau se fait ainsi le porte-parole des inquiétudes de ceux à qui à Ottawa estiment que la campagne de Claude Ryan manque la cible.

Je ne lierai pas ma participation aux attaques de M. Lévesque, a-t-il précisé, ajoutant qu'il est mal placé pour parler d'erreurs administratives. Selon lui, de telles dénonciations ne sont que des diversions. Au fond, la question est de savoir si les Québécois voteront Oui ou Non souligne-t-il.

Conférence constitutionnelle

Pressé de donner une réponse claire aux quatre premiers ministres de l'Ouest qui réclamaient cette semaine le renouvellement du fédéralisme, M. Trudeau s'est montré évasif.

En cas de Non au référendum «il devrait y avoir reprise des «conférences constitutionnelles» a-t-il dit, mais en cas de Oui «c'est moins sûr».

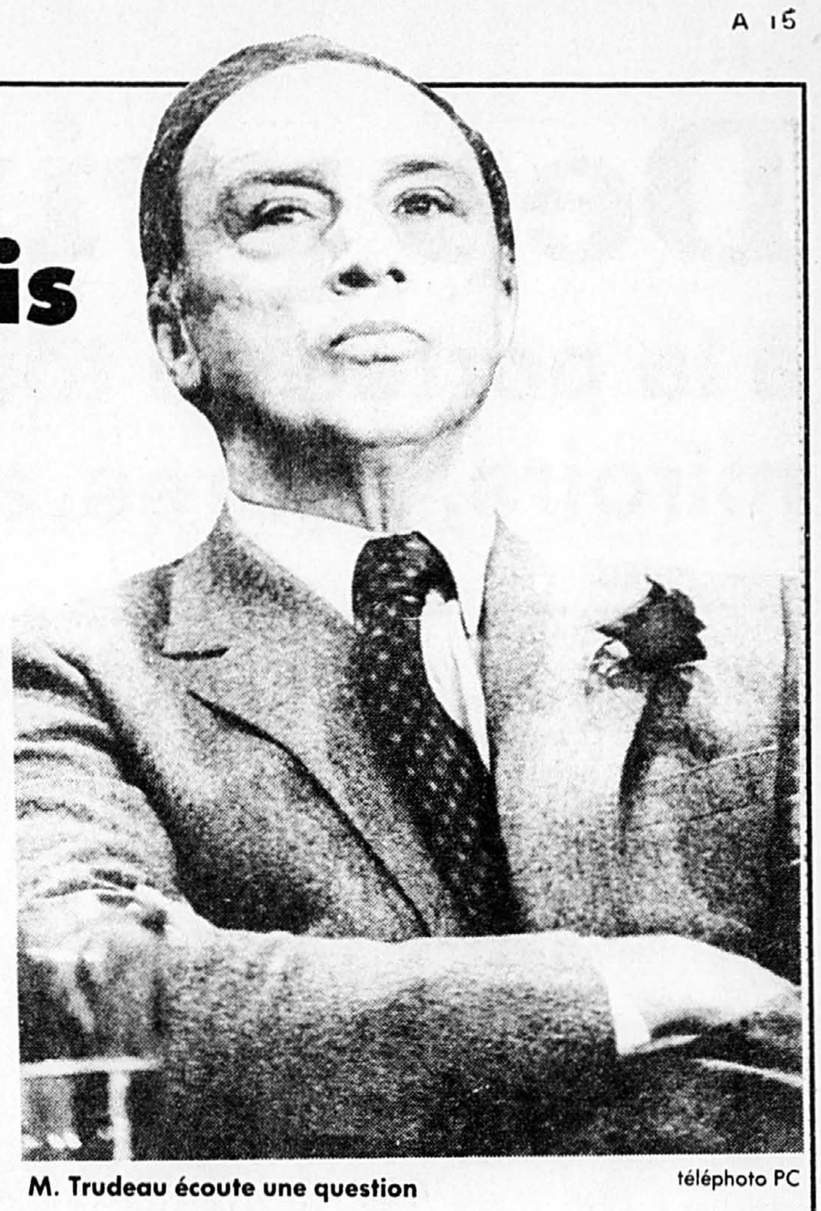
Cette réponse qui pour la première fois ne ferme pas la porte à la reprise des discussions advenant un Oui au référendum est cependant conditionnelle à une révision de la position du premier ministre Lévesque.

N'écartant pas totalement la tenue d'une conférence sans le Québec, M. Trudeau a laissé tomber: «Il faudra voir si on peut en tenir une s'il ne veut pas participer».

Statu quo

Un peu agacé de s'entendre dire que son gouvernement ne propose pas de changements à la constitution, M. Trudeau a soutenu qu'il avait fait au moins 15 ou 20 propositions en ce sens.

«Il ne faut pas accréditer la notion que le gouvernement fédéral est un gouvernement de statu quo» a-t-il réclamé. A titre de preuves à l'appui de sa déclaration, M. Trudeau a énuméré le projet de Loi C-60, déposé à quelques mois de la défaite de son gouvernement en 1979 et mort au feuilleton de la Chambre; le Rapport Pepin-Robarts, même si celui-ci n'a jamais été endossé par son gouvernement; le livre beige du Parti libéral du Québec, qu'il a toujours refusé de commenter jusqu'ici, et enfin les propositions des provinces.



M. Trudeau écoute une question — téléphoto PC

VENDRE n'est pas un problème avec les petites annonces de la presse 285-7111

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans la circulaire «Grande Vente de mai chez Simpsons», encartée dans La Presse du 19 avril, 1980.

Page 5, articles 2 et 4. Souliers de golf pour hommes. La description devrait se lire: empeignes doublées cuir.

Page 9, article 5. Combiné en tissu éponge avec bande de taille élastique.

Simpsons MD

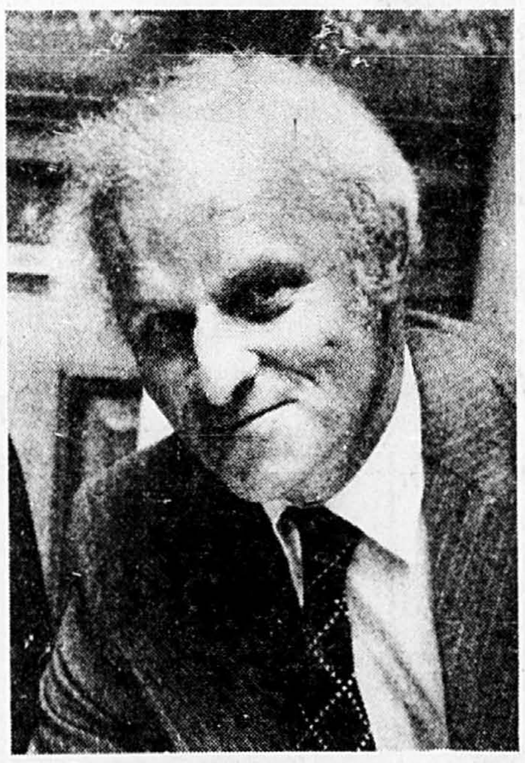
ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Grande Vente de mai chez Simpsons» encarté dans La Presse du mercredi 23 avril, 1980. Page 14, article A. Le diamètre de la table devrait se lire 33».

Page 14, article H. Les sièges coussinés sont à recouvrements blancs.

Page 14, article J. Les sièges coussinés sont à recouvrements jaunes.

Simpsons MD



EN HOMMAGE À NOTRE REGRETTÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

JEAN-PAUL RAMSAY

de la part

DES ADMINISTRATEURS, DES RÉSIDANTS ET DES EMPLOYÉS DE

— LA FONDATION BERTHIAUME-DU TREMBLAY
— LA RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY
— LE CENTRE BERTHIAUME-DU TREMBLAY

Une offre à ne pas manquer!

LES FOURRURES EN VEDETTE chez Simpsons



Somptueux manteaux de vison canadien à peaux descendues

Prix Simpsons

$2788

A • Elégants manteaux de vison canadien conçus pour la femme soucieuse de la mode
• Chaque manteau est réalisé par des manufacturiers réputés avec de riches peaux de vison. Modèles à la mode d'aujourd'hui et de demain
• Pastel naturel, buff naturel ou foncé d'élevage (traitement «Colour-Added»)

Manteaux pleine longueur en vison à peaux descendues

Prix Simpsons

$2288

B • La fourrure... voilà un placement sûr. Simpsons vous offre une fabuleuse sélection.
• Manteaux de vison à peaux méticuleusement choisies pour leur richesse, teinte et texture.
• Pastel naturel, buff naturel ou foncé d'élevage teint

Plan mise-de-côté
Il suffit d'un dépôt de 10% au moment de l'achat et votre manteau sera entreposé jusqu'à l'automne; vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.

Rayon 311, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Pensez à Simpsons... pour qualité Simpsons MD

Des prix

à la portée de tous... lampes, abat-jour miroirs, cadres, accessoires de placard

Lampes en céramique faites au Canada

Un trio de lumière! 3 jolies lampes qui conviennent à tous les décors. Base en céramique cuite beige mouchetée de brun. Abat-jour plissé, en tissu aspect soie de ton beige. Ampoules non comprises.

A. Lampe d'appoint. Hauteur 19''. Utilise ampoule 60 watts.

Vente de mai **27.99**

B. Mini lampe. Hauteur 13''. Utilise ampoule 60 watts.

Vente de mai **18.99**

C. Lampe de table. Hauteur 24''. Utilise ampoule 3 intensités.

Vente de mai **49.99**

Plafonniers faits au Canada

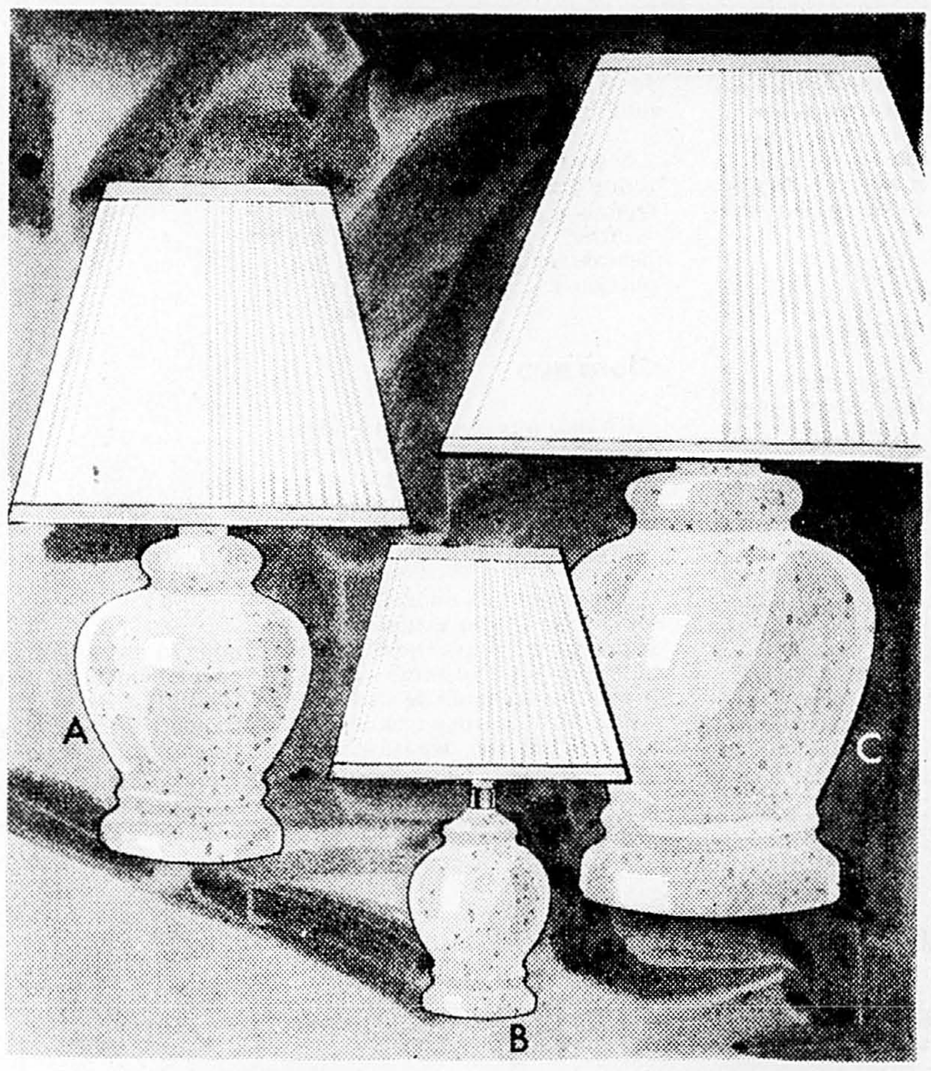
Conçus pour jeter une nouvelle lumière sur votre décor! Présentés à prix Vente de mai plus qu'abordables! Ampoules non comprises. Garniture laiton antique.

D. Verre ambre ou incolore. Diamètre 8½'' x 11''. Utilise ampoule 60 watts.

Vente de mai **19.99**

E. Verre ambre ou incolore. Diamètre 8½'' x 11''. Utilise ampoule 60 watts. Avec chaîne.

Vente de mai **24.99**



Rabais 20%

Variété d'abat-jour

Abat-jour festonnés en tissu aspect crêpe lavable. Blanc, rose pâle, bleu ou menthe.

	Prix ord. Simpsons	
F. 3'' x 4'' x 4'' (avec pince)	8.98	**7.18**
F1. 5'' x 8'' x 7'' (modèle se vissant	13.98	**11.18**
F2. 5'' x 8'' x 7'' (avec pince)	13.98	**11.18**
F3. 7'' x 14'' x 12''	18.98	**15.18**

Abat-jour plissés en tissu aspect toile sur vinyle. Couleur naturelle.

	Prix ord. Simpsons	
G. 5'' x 14'' x 9''	18.98	**15.18**
G1. 6'' x 17'' x 12''	20.98	**16.78**
G2. 9'' x 18'' x 12''	22.98	**18.38**

Coton plissé sur vinyle. Naturel seulement

	Prix ord. Simpsons	
H. 5'' x 14'' x 9''	18.98	**15.18**
H1. 6'' x 17'' x 18''	20.98	**16.78**
H2. 9'' x 18'' x 12''	22.98	**18.38**

Aspect bambou plissé sur vinyle. Naturel seulement.

	Prix ord. Simpsons	
J. 5'' x 14'' x 9''	15.98	**12.78**
J1. 6'' x 16'' x 12''	26.98	**21.58**
J2. 9'' x 18'' x 12''	28.98	**23.18**

Abat-jour plissé, forme champignon. Blanc ou coquille d'oeuf.

	Prix ord. Simpsons	
K. 7'' x 14'' x 10''	26.98	**21.58**
K1. 8'' x 18'' x 14''	35.98	**28.78**

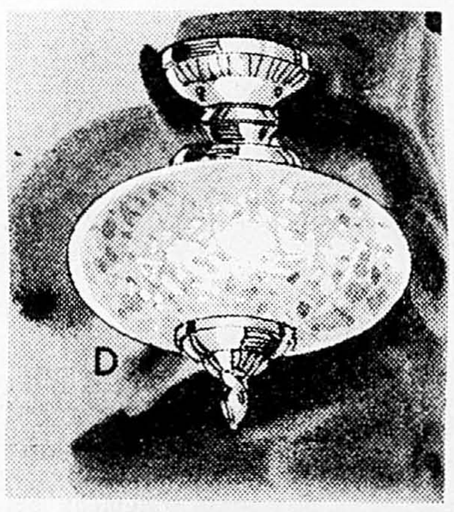
Forme tambour. Tissu aspect shantung lavable. Blanc ou coquille d'oeuf.

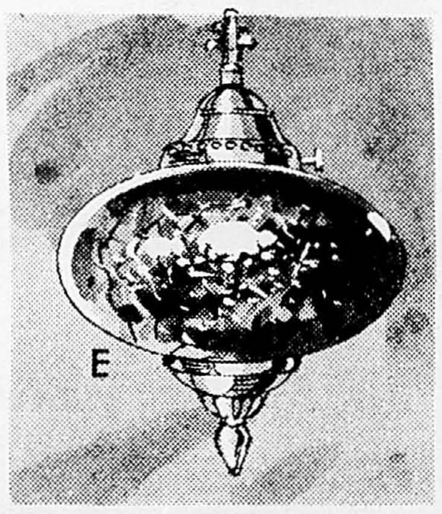
	Prix ord. Simpsons	Vente
L. 6'' x 9'' x 9''	8.98	**7.18**
L1. 13'' x 14'' x 14''	19.98	**15.98**
L2. 14'' x 15'' x 15''	21.98	**17.58**

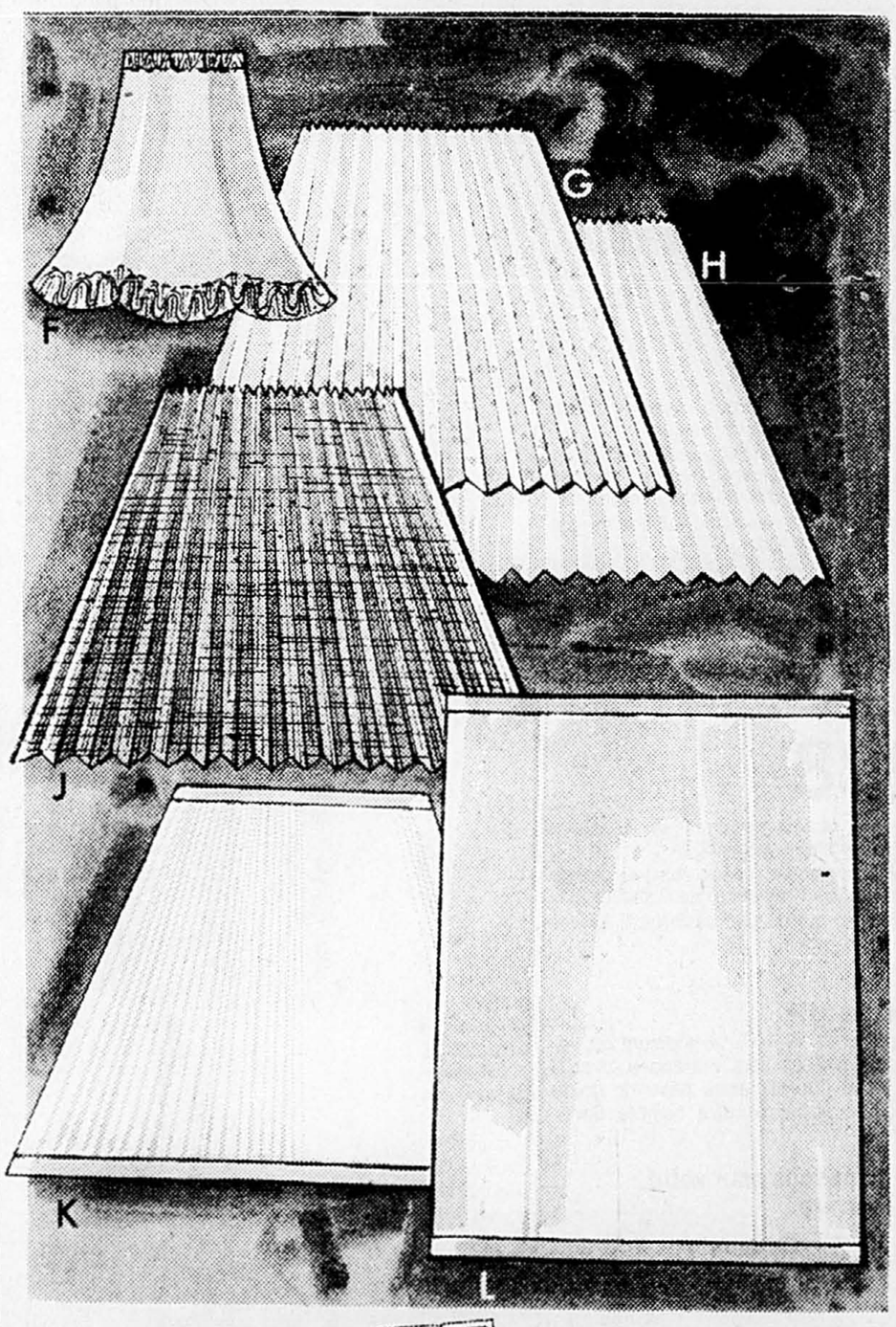
Toutes les dimensions sont approximatives.

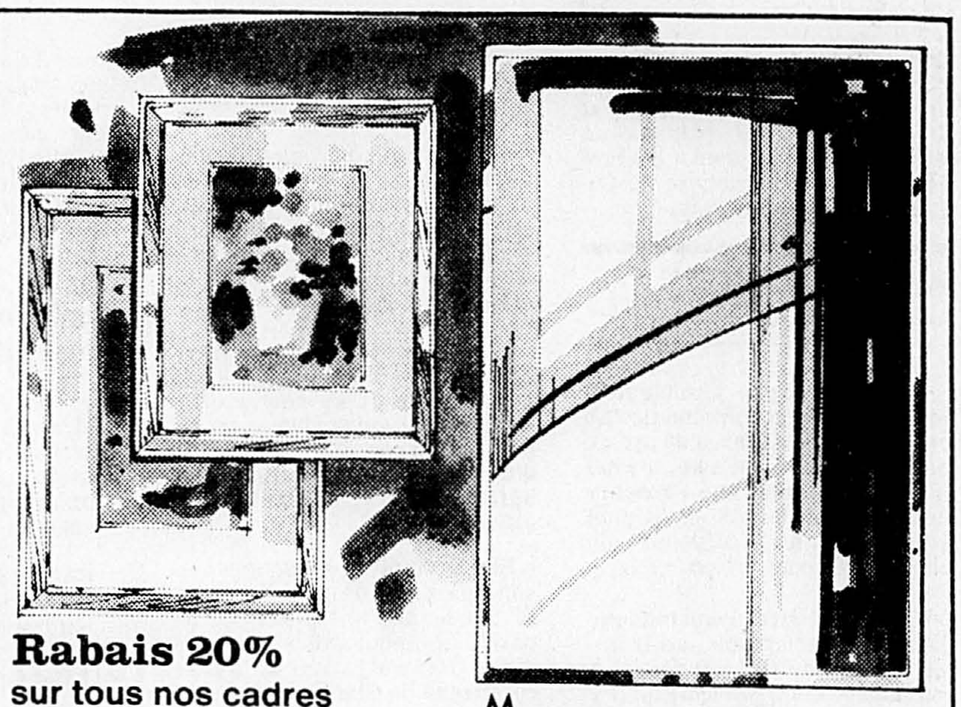
Rayon 439, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit









Rabais 20%

sur tous nos cadres « K & D » en stock

Pour 3 jours seulement. Vous pouvez profiter de ce rabais dès maintenant jusqu'au 29 avril. Cadres «K & D» pour vos photos de famille, tableaux, affiches, gravures, menus, cartes et «petit point» etc. Formats variés. Fini bois ou noir. Pour un plus grand choix, faites vite.

Prix ord. Simpsons 1.59 à 6.19 **1.27 à 4.95**

Commandes spéciales non acceptées
Achat en personne seulement.
Rayon 451, au sixième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 20%

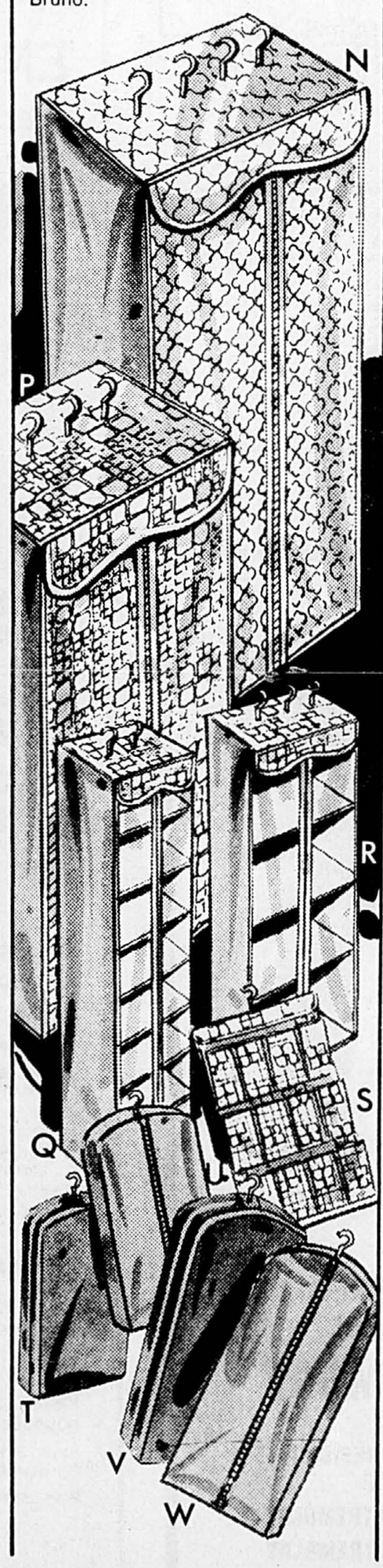
Miroirs biseautés

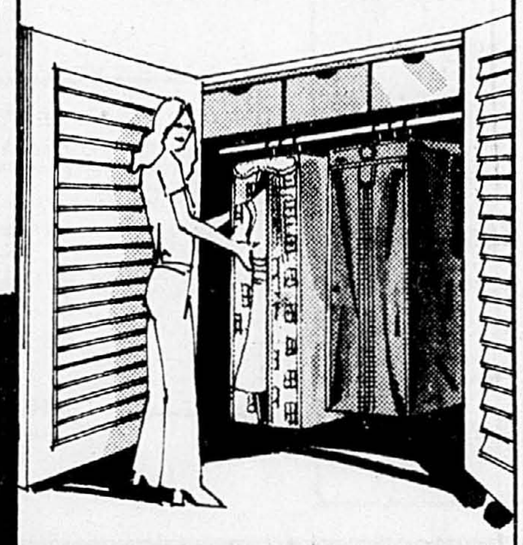
Simpsons a choisi pour vous ces miroirs à glace épaisse pour portes et pour murs.

Dim. approx.	Prix ord. Simpsons	
M. 18'' x 60''	32.98	**26.38**
M1. 16'' x 54''	27.98	**22.38**
M2. 18'' x 24''	15.98	**12.78**
M3. 24'' x 36''	26.98	**21.58**
M4. 12'' x 48'' (miroir pour porte)	21.98	**17.58**

Rayon 451, au sixième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez ou composez 842-7221 jour et nuit.





Rabais 15%

Accessoires de placard

Vinyle robuste.

	Prix ord. Simpsons	
N. Housse pour 20 robes. Rouille ou or. 20'' x 20'' x 54''	12.98	**11.03**
N1. Housse pour 14 robes (non représentée). Rouille ou or. 14'' x 20'' x 54''	10.98	**9.33**
P. Housse pour 14 costumes. Rouille ou or. 14'' x 20'' x 42''	9.98	**8.48**
Q. Porte-chaussures à 8 tablettes. 8¼'' x 12¼'' x 54''	11.98	**10.18**
R. Sac à 4 tablettes. Rouille ou or. 15'' x 20'' x 54''	14.98	**12.73**
S. Porte-chaussures à 12 pochettes. Rouille ou or. 18'' x 31''	6.98	**5.93**
T. Housse de voyage pour hommes. Soufflet 4''. Marine. 24'' x 40'' x 4''	3.98	**3.38**
U. Housse de voyage de luxe pour hommes. Soufflet 4''. Vinyle brun, garniture or. 24'' x 40'' x 4''	6.98	**5.93**
V. Housse de voyage pour dames. Soufflet 4''. Marine. 24'' x 50'' x 4''	4.50	**3.82**
W. Housse de voyage de luxe pour dames. Soufflet 4''. Vinyle brun, garniture or. 24'' x 50'' x 4''	6.98	**5.93**
X. (non représenté) Sac de rangement «Bermoth». 14'' x 20'' x 54''	9.98	**8.48**

Dimensions approximatives.

Rayon 451, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez ou composez 842-7221 jour et nuit.

CHEZ SIMPSONS...GRANDE VENTE MAI

Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 10 mai aux 5 magasins Simpsons

Simpsons MD